

Famille Sandoz

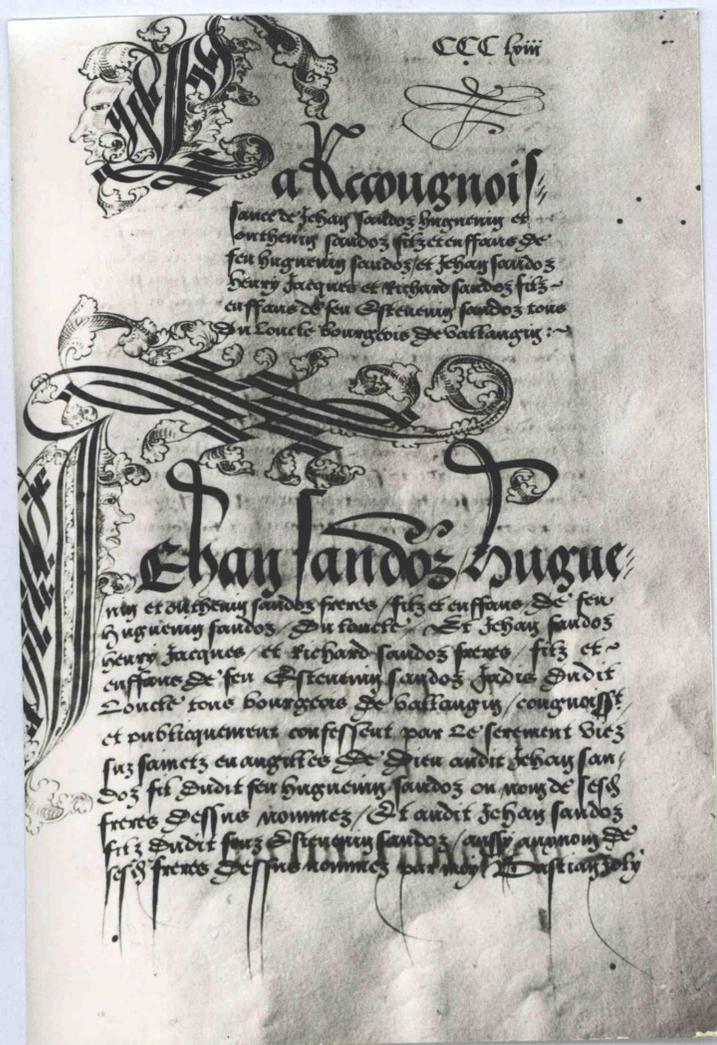
compléments



Maison Sandoz-Travers,
Neuchâtel

Pierre Arnold Borel
juin 1999

FAMILLE DE SANDOZ-TRAVERS,
COMMUNIÈRE DU LOCLE ET DE
LA CHAUX D'ESTAILLÈRES



Devise, des presentes Armes

C'est L'effect de la
patience, et du
veritable Amour.



Ensuite du Blason, Azur, Les mains jointes qui represente,
La foy, eschauffee par un brasier & flammes d'or, et deux
pointes de diamant aussi d'or. *S S S S*
Les presentes Armes, Appartiennent à honorable. Abrahm feu
David Sandoz, du Loche Bourgeois de Valangin, David estoit
desendu aussy de feu David Conseiller de Commune, cedit
David estoit desendu d'un David Sandoz, tous du Loche, aussi de
La Chaux de fondz, franc Bourgeois de Valangin, et incorporé
du Corps de L'honorable Bourgeoisie dud. valangin, Cette famille
de tout ceux des Sandoz, est la plus grande, et la plus nombreuse
de L'estat, avec celle des Huguenin, il y a plusieurs personnes
de Noblesse, Ministres du Sainct Evangile, Conseiller d'Etat, May.

En 1660, un seigneur de Travers a assisté au couronnement de Charles II, roi d'Angleterre



(François Charrière)

Par le mariage d'Anne de Neuchâtel-Vaumarcus, fille de Jean III (mort en 1587) et de Marguerite de Laviron (morte en 1627 à l'âge de 102 ans), seigneurs de Travers, avec Jean-Ulrich de Bonstetten (1548-1608), fils de Jean-Jacques, gouverneur du comté de Neuchâtel pour le duc Léonor d'Orléans-Longueville, la seigneurie de Travers, composée des villages de Travers et Noiraigue et du hameau de Rosières, est passée dès 1599 entre les mains de la famille de Bonstetten (branche de Berne), d'origine argovienne.

Le petit-fils de Jean-Ulrich, François-Louis de Bonstetten (1629-1682), fils de François (seigneur de

Travers de 1627 à 1648), coseigneur de Travers avec son frère Ulrich dès 1648, fut aussi officier au Hanovre et dans le Palatinat et gouverneur de la ville de Germersheim, en Bavière.

En 1660, il fut l'envoyé de l'Electeur palatin bavarois au couronnement du roi Charles II d'Angleterre, deux ans après la mort d'Olivier Cromwell qui avait été à l'origine de la retentissante condamnation à mort par décapitation, en 1649, du roi Charles Ier, père du dit Charles II. Il se maria en Grande-Bretagne avec Anne Cary, nièce de la reine Anne d'Angleterre. Il revint ensuite en terre traversine jusqu'à sa mort pour s'occuper plus efficacement, avec son frè-

re Ulrich (qui mourut en 1663), des affaires de leur coseigneurie, autorisant par exemple la construction de moulins banaux à Travers même « afin que les communiens ne fussent plus obligés d'aller moudre leurs bleds jusqu'aux moulins de Noiraigue ».

Décédé en 1682, François-Louis, alors titulaire unique de la seigneurie, eut pour successeurs ses fils Charles-Auguste comme seigneur de Travers et Frédéric-Louis comme seigneur de Rosières, tandis qu'Anne-Marie de Sandoz, née Bonstetten et fille d'Ulrich (sa nièce donc), devint dame de Noiraigue.

Eric Klausner

Il y a juste 300 ans

Une nièce de la reine d'Angleterre mourait à Travers

Redressée contre la paroi nord du temple de Travers, une pierre tombale rappelle à tout jamais la mémoire d'Anna de Bonstetten, née Carey, morte en 1695, voici donc juste 300 ans.

Cette femme était la nièce de la reine Anne d'Angleterre, autrement dit d'Anne Hyde, première épouse de Jacques II qui occupa éphémèrement le trône britannique de 1685 à 1688 comme successeur de son frère Charles II. Alors, comment advint-il qu'elle finisse ses jours à Travers et soit ensevelie dans son église paroissiale ?

Assurément, ce fut à l'occasion du couronnement, en 1660, du dit Charles II qu'elle rencontra son futur mari, François-Louis de Bonstetten, seigneur de Rosières. En effet, ancien officier au Hanovre et dans le Palatinat, gouverneur de la ville forte de Germersheim en Bavière rhénane, François-Louis, né en 1629, avait été envoyé par l'électeur palatin, pour le représenter, à ces festivités monarchiques d'outre-Manche.

Lui et son frère Ulrich étaient les fils de François de Bonstetten auquel ils avaient succédé en 1648, le premier comme seigneur de Rosières et le second comme seigneur de Travers. Partant, ils étaient les petits-fils d'Ulrich de Bonstetten (1548-1608), fils de Jean-Jacques, gouverneur du comté de Neu-

châtel, qui par son mariage avec Anne de Neuchâtel-Vaumarcus, morte en 1625, avait porté pour plus d'un siècle et demi - de 1599 à 1761 - la famille de Bonstetten à la tête de tout ou partie de la seigneurie traversine formée des terres de Travers, de Rosières et de Noiraigue.

Quant à elle, Anne de Neuchâtel, elle était la fille de Jean, seigneur du lieu, et de Marguerite de Laviron (qui mourut deux ans après elle, en 1627, à l'âge canonique de 102 ans!); Jean fut notamment le reconstruteur, en 1569, du temple de Travers sur les murs de l'ancienne chapelle Saint-Côme citée dès le 13^e siècle, et, en 1574, du «château» local avec pigeonnier et girouettes armoriées pour signaler la qualité nobiliaire de ses habitants.

Peu après sa mission représentative en Angleterre et son mariage avec Anna Carey, François-Louis de Bonstetten vint s'établir dans la demeure patrimoniale de Travers où il s'éteignit en 1682, treize ans avant son épouse. C'est à lui que les Traversins durent l'autorisation d'édifier dans leur village des moulins banaux, entre 1660 et 1663, pour leur éviter d'aller moudre leur grain à Noiraigue comme ils étaient contraints de le faire jusque là.

Mais avant de quitter ce monde, François-Louis ne connut pas l'heureuse issue d'un long procès auquel il fut mêlé à son corps défendant: Le seigneur de Travers, son frère Ulrich, étant mort en 1663 déjà, avait laissé deux enfants: Guérhard, qui entra au service de France, et Anne-Marie, qui épousa Henry de Sandoz, receveur de son Altesse au

prieuré Saint-Pierre de Môtiers, et qui résigna sa part de succession à son aîné en 1678. Or, celui-ci prédécéda en 1680; Anne-Marie réclama alors son héritage féodal, ce à quoi François-Louis fit opposition, prétendant que la terre de Travers ne pouvait passer aux femmes qu'à défaut d'hommes et qu'elle ne pouvait entrer ainsi par alliances dans une autre famille tant que ceux-ci existaient. Le 16 juillet 1681, après dix-huit mois de procès, la cour donna raison à Madame de Sandoz de Bonstetten. François-Louis mourut sur ces entrefaites et ses deux fils, Charles-Auguste et Frédéric-Louis, interjetèrent appel au tribunal souverain des Trois Etats, avant de retirer leur recours le 8 novembre 1682 à la suite d'un accord à l'amiable conclu avec leur cousine Anne-Marie: elle se réservait le titre de dame de Noiraigue (village de Noiraigue et quartiers de la Châtagne et de La Chau-du-Cachot), tandis que ses cousins étaient respectivement reconnus comme seigneur de Travers et seigneur de Rosières (avec les quartiers de Brot-Dessus et de Martel-Dernier).

Eric Klausser.

1

Branches anoblies de la famille **Sandoz**

- I. Les **Sandoz** seigneurs de Travers
 - II. Les **Sandoz** seigneurs de Rosières
 - III. Les **Sandoz-Rollin**
 - IV. Les **Sandol-Roy**
-

I. **Souche** Jaquet-Sandoz franc habergeant du Locle paie onze émines d'avoine pour la dîme du Locle pour l'an 1463. Son enfant connu se prénomme Estevenin

III Estevenin Sandoz fils de Jaquet.

Est dit feu en 1512; le 10 mars de la dite année, ses quatre fils indivis reconnaissent leurs biens sis en la mairie du Locle; sès fils sont:

Jehan qui est cité en 1515.

Henry

Jaques ligne directe

Richard

III

Jaques Sandoz dit Jaquillon fils d'Estevenin.

Décède avant 1552, car cette année-là ses hoirs reconnaissent posséder 48 faux de terre à La Chaux d'Estaillères; ses enfants sont:

Jaquillon se marie avant 1533 avec Jaquâ Courvoisier la fille de Janet, du Locle

Claudet

Petitjehan ligne directe

Grandjehan

IV

Petitjehan Sandoz fils de Jaques

communier du Locle et de La Chaux d'Estailières; maître meunier; en date du 3 juin 1570 passe un contrat chez le notaire pour son moulin et son abreuvoir sis aux Chaux. Mort en 1585. Le 19 décembre 1618, ses enfants Blayse, Baltazard, Elie, Abram le mari de Jehanne Matthey, Jaques, Pierre et Othenin sortent d'indivision et partagent les biens familiaux. Petitjehan s'est marié en 1547 avec

Susanne Robert fille de Jehan, communier du Locle

V

Baltazard Sandoz fils de Petitjehan.

Né en 1549 à La Chaux d'Estailières, communier du dit lieu ainsi que du Locle; maire de La Brévine; lieutenant de Justice en la juridiction du Locle; son maix de terre Sur les Geys. Le 26 aoust 1596, reconnaist les biens qu'il possède en la mairie des Chaux en indivis avec Blayse et Pierre ses frères; son autre maix de terre en La Chaux de Remosses, son bois à La Combe aux Osels. Il mourra en 1629; il avait épousé

Hugonette Montandon de La Brévine. Ils résident en la Neufve hostau

(ou maison) sise devers uberre du Môtî (môtîer = église) de La Brevena (ou Brevina, soit abreuvoir). Leurs enfants sont:

David ligne directe

Jeanjaques

Claude

Jehan dit le Long qui meurt avant 1626; étant père d'un Jérémie.

Jehanne

Les hoirs de Baltazard et de sa femme Hugonette prennent possession des biens familiaux en date du 7 octobre 1631.

VI

David Sandoz fils de Baltazard, comunier du Locle et de La Chaux d'Estailières. Né vers 1585; notaire à La Brévine depuis 1607; David reçoit l'autorisation de tenir hostellerie par acte du 8 novembre 1615; il est donc "hoste près de la neufve église de la Brevena". Il sera enterré dans le temple le 18 décembre 1650. Il avait épousé, en secondes noces, le 18 juillet 1625:

Anne Marie Clerc dit Guy d'Audanger

David Sandoz doit se rendre à Paris comme délégué auprès d'Henry II d'Orléans-Longueville, le 4 aoust 1624. En tant que prince de Neuchâtel, le duc octroie à Sandoz la permission d'ériger en son village de La Brévine un bâtiment à l'usage de mairie; le 8 novembre 1624 David est assermenté en sa fonction de maire. D'autre part, sa grande maison de famille construite en 1607 sera détruite par un incendie qui fit rage le 2 novembre 1648.

Revenons à sa seconde femme qui lui a donné un fils de ligne directe pour les Sandoz I :

Elle est donc Anne Marie Clerc dit Guy d'Audanger, fille d'Abram, de Fenin, qui est gentilhomme ordinaire de S.A. Henry II d'Orléans-Longueville, et de Marie Mentzinger la fille d'Onophorio bourgeois de Bâle et châtelain de Benken. Anne Marie meurt à Corcelles le 16 décembre 1673. Elle a donné à David:

Jeanjaques ligne directe

Salomé 1629-1658; a épousé Samuel Gaudot bourgeois de Neuchâtel, fils de Jean, et d'Anne Nardin.

Abram né en 1630

Anne Marie née en 1632; épouse du pasteur Jaques Girardier, de Rochefort

Odile née en 1635

Françoise décédée le Grand Vendredi, le 28 mars 1662, à Gorgier. Depuis le 24 octobre 1642, Françoise *vit chez David Calame pour y apprendre à lire et à écrire et à améliorer ses connaissances de la langue française car, jusque-là, elle s'exprimait en patois. Madame Calame lui enseigne la couture. Elle épouse Henry François de Rognon fils de François Antoine, et de Madelaine Guy d'Audanger; Henry François 1631-1707 est châtelain de la baronnie de Gorgier; sa lettre de noblesse est datée du 8 janvier 1674 et signée Anne Geneviève de Bourbon duchesse de Longueville princesse de Neuchâtel.*

David Sandoz fils de Baltazard avait épousé en premières noces Elizabeth Perret-Gentil la fille de Daniel communier et maire du Locle. Elle mourra le 16 mars 1624. Le jour de leur mariage Elizabeth a 15 ans et David 16 ans, c'est le 16 février 1601; ils ont eu:

une fille née en 1603, mais décédée le jour de sa naissance.

Daniel 1604-1668; sera notaire; receveur des Montagnes de Valangin; il en reçoit la charge le 2 octobre 1628. Comme l'a fait son père David, Daniel doit se rendre à Paris le 26 juillet 1632, avec d'autres notables du comté, pour porter à Henry II, leur prince, la somme de 2200 pistoles d'or d'Espagne.

A cause d'un meurtre et de son remariage avec noble Marguerite Du Terreaux, Daniel est excommunié par la Vénérable Classe qui lui refuse la publication des bans de mariage à l'église.

Marie 1606-1685

Susanne née en 1608

Lucrèce 1611-1679; elle a épousé Nicolas Verdonnet, de Boudry.

Baltazard 1612-1683; est juré de La Chaux d'Estailières. Il se marie avec Françoise Hory et leur traité de mariage est établi en 1659; Françoise est la fille de Pierre receveur de Valangin, et de Madelaine Chambrier, de La Borcarderie.

Elizabeth 1616-1618

David 1618-1618.

Sources:

de nombreux renseignements ont été pris dans le fonds Pourtalès.

VII

Jeanjaques Sandoz fils de David; communier du Locle et de La Chaux d'Estailières, bourgeois de Valangin. Né à La Brévine le 28 août 1626 ou 1628. Mort à Neuchâtel le 7 décembre 1711. Pour apprendre à lire et à écrire, il se rend dès le 18 février 1633 chez le secrétaire de mairie Jean Huguenin, puis, en 1647 il part à Orléans y continuer ses études. Devenu docteur es lois et notaire, le 16 mars 1651, Jeanjaques se rend à Paris à la suite du gouverneur Mollondin.

Encore en 1651, le 6 octobre, il est nommé receveur du Vaux Travers. En 1663, Sandoz sera envoyé, en tant que député, pour témoigner au nom de la Principauté au deuil d'Henry II de Longueville.

Il y a reconnaissance des biens de Jeanjaques Sandoz en l'an 1658.

Sandoz est anobli en l'an 1657..

Il part à Dijon le 12 juin 1665 pour complimenter le prince de Condé; ensuite, se rend à Semur pour le prince de Conti. Le 9 novembre 1665 il passe aussi un contrat qui lui permet de bâtir sa maison "avec une muraille tout autour", sise au Cervelet.

Il est commissaire général et Conseiller d'Etat.

Le 30 novembre 1652, à La Brévine, il se marie avec

Marguerite Tribolet-Hardy fille de Noble Hugues le receveur du Prieuré du Vauxtravers, et d'Anne

Chambrier. Marguerite est née le 15 novembre 1633. Mourra à Neuchâtel le 17 avril 1665. Ils ont:

A Henry ligne directe des Sandoz-Travers né à Corcelles en 1653.

Anne Catherine née à La Brévine en 1655; morte à Yverdon en 1693; c'est à Yverdon qu'elle avait épousé Gabriel Alphonse Doxat.

Ici, Marguerite, la première épouse de Jeanjaques décède au début de l'année 1665, il épouse, en secondes nocces; à La Brévine, le 18 juin de la même année:

Barbe Hory fille d'Henry bourgeois de Neuchâtel, capitaine des mercenaires suisses au service du roi de France, et d'Ursule de Troytorrens. Dates de vie de Barbe: 1638-1668.

Leurs enfants sont:

un fils 1666-1666.

B David ligne directe par la branche des Sandoz-Rollin.

De nouveau veuf, Jeanjaques épouse III:

Esther Sarrasin fille de Gabriel bourgeois de Genève et membre du Grand Conseil de cette ville. Elle décèdera le 9 juillet 1706.

Ils ont eu:

une fille 1676-1681

Gédéon né en 1677; se marie avec Marie Barbe Tribolet fille de noble Henry.

un fils 1684-1684.

VIII

A Henry de Sandoz fils de Jeanjaques, communier du Locle et de La Chaux d'Estailières, bourgeois de Valangin. Né à Corcelles en 1653; meurt au château de Travers le 18 avril 1694. Il était receveur de Son Altesse pour le Val de Travers. Le 18 février 1678, avec traité de mariage, il s'unit à Anne Marie de Bonstetten fille d'Ulrich écuyer et bourgeois de Berne, et d'Anne Mouchet fille de Jean, de Colombier, trésorier général de la principauté de Neuchâtel en Suisse. Anne Marie est née à Travers le 27 mai 1660; mourra à Neuchâtel le 26 décembre 1718.

Complément au fascicule Sandoz-Travers, page 7

Gédéon Sandoz est fils de Jean Jaques, et d'Esther Sarrasin.

Né à Neuchâtel en 1677. Sera commissaire-général de la principauté. En 1701 il épouse

Marie Barbe Tribolet la fille de noble Henry receveur de La Sagne et de Valangin, et de Marguerite de la Tour.

Née en 1680, décédée en 1760; ils ont eu:

Isabeau née en 1703

Esther Renée née en 1704

Benoist né en 1707, meurt bébé

Benoist né en 1708; vit jusqu'en 1781

Marguerite née en 1714.

Ce rejet de la branche Sandoz s'éteint sans descendance mâle.



Jacqueline BOREL

" Anne Marie de Bonstetten dame de Noiraigue avoit esté investue des biens seigneuriaux le 11 avril 1663 mais elle résigna sa part à son frère aîné Guerhard selon acte passé le 15 février 1678. Hélas Guerhard mourut à Chatillon sur Seine en Bourgogne le 6 janvier 1680. Sur l'époque des six semaines Anne Marie sa soeur, assistée d'Henri de Sandoz son mari se présenta au Conseil d'Etat pour réclamer sa succession féodale étant la plus proche héritière de sang noble et valeureux Jean III de Neuchâtel, fils de Lancelot seigneur de Vaumarcus et de Travers qui, lui, étoit fils de Claude I fils de Jean II le fils de Jean I de la maison de Neuchâtel. Le dit Jean I chevalier, seigneur de Vaumarcus, conseiller du duc Philippe de Bourgogne étoit fils de Girard bastard de Neuchâtel, fils reconnu de Jean le Bel donc arrière-petit-fils du dernier comte de Neuchâtel Louis, décédé en 1373 et enterré dans la Collégiale de Neuchâtel. Jehan III de la branche de la maison de Neufchâtel-Gorgier seigneur de Vaumarcus et de Travers, épousa, en 1562, noble Marguerite de Laviron 1525-1627 à 102 ans, dame de son chef de Trevillers, d'Andrysans, Bavans, Ganzé et Laviron en Franche Comté, surnommée "la Bonne Dame de Travers". La fille de Marguerite et de Jehan: damoiselle Anne de Neuchâtel et dame d'Urtenen se maria, en 1577 avec Johann Ulrich von Bonstetten baron d'Urtenen, Jeggisdorf, Marstetten et Vaumarcus. Leur petite-fille Anne Marie de Bonstetten s'allia à Henry de Sandoz.

La succession féodale entre les Sandoz et les Bonstetten donna lieu à un long procès." Les enfants de Marie et d'Henry naissent au château de Travers, ils sont:

Jean Jaques né en 1678; co-seigneur de Travers ligne directe de la branche des Sandoz-Travers

Ulrich né en 1682; mourra à Neuchâtel le 29 septembre 1753. A été membre du Petit-Conseil de Neuchâtel; seigneur de Noiraigue; à Anet, le 22 novembre 1708, il a épousé

Marguerite de Bonstetten fille d'Ulrich bourgeois de Berne; elle meurt le 28 février 1749 à Neuchâtel; ils ont eu: Henry né le 25 septembre 1709 et baptisé le 1er octobre suivant à Neuchâtel; sera seigneur de Noiraigue, premier lieutenant au Régiment suisse des Gardes de Modène après une période de service au Régiment Dupasquier, en Espagne, comme capitaine; sans postérité.

Marie-Marguerite elle naît en 1712, le 13 mars.

Ulrich-François; sera, en 1723, colonel au Régiment suisse des Gardes, au duché de Modène (Emilie, Italie); sans postérité.

Jean-Rodolphe né le 30 avril 1717 mort la même année le 3 juillet.

Anne Marie baptisée le 19 avril 1687 à Môtiers-Travers.

François né en 1692; meurt au château de Travers le 7 mars 1779 de lui part la branche des seigneurs de Rosières

Anne Catherine elle décèdera le 10 mars 1767 et sera enterrée le 12 de ce même mois, étant veuve d'Elie Bugnot ministre du Saint Evangile et diacre à Neuchâtel.

Jean Henry 1698-1753; a été créé Chevalier de l'Ordre de la Générosité en 1738. C'est de lui que part la branche des Sandoz-Rollin.

Esther on sait d'elle que, en date du 6 août 1762, elle a testé chez maître C.F. Borel notaire, registre 5 folio 289. Elle meurt le 2 mai 1763 à Neuchâtel.

(Renseignements tirés du carnet déposé aux archives Pourtalès, écrit par David Sandoz.)

IX

Jean Jaques de Sandoz - Travers fils d'Henry, du Locle, de La Chaux d'Estaillères, bourgeois de Valangin et de Neuchâtel. Né en 1678 et baptisé le 6 octobre de cette année. Il est également dit être né en 1684. Il meurt le 29 décembre 1764. Il fait sa Première Communion à Môtiers. En date du 28 septembre 1697 comme étudiant en philosophie à l'Université de Bâle, il est immatriculé sous le nom de Johannes Sandoz neocomensis... Ses études terminées et après avoir été consacré pasteur et avoir reçu l'imposition des mains le 5 janvier 1707, il occupe le poste de suffragant dans les paroisses de Cortaillod d'abord et ensuite de La Sagne; il est ensuite nommé pasteur à Bôle, à Neuchâtel, à La Chaux-de-Fonds et, en dernier lieu, à Boudry. *"..à la suite de la bataille de Villmergen, le 25 juillet 1712 à laquelle participent des troupes neuchâteloises, parmi lesquelles se trouve le banneret Jean Jaques Sandoz, de La Bourdonnière du Locle, les Messieurs du Conseil d'Etat de la principauté de Neuchâtel demandent à la Compagnie des Pasteurs un ministre pour qu'il exerce le Saint Ministère parmi les troupes de cet état, troupes envoyées au secours de Leurs Excellences de Berne. La Compagnie désigne Monsieur Jean Jaques Sandoz pasteur à Bôle pour accomplir cette mission.*

Outre les 250 livres faible monnaie que donne la Seigneurie, Sandoz retire aussi sa pension de Bôle, la Compagnie pourvoyant à sa charge de Ministre de camp. Acte daté du 3 août 1712..."

Sandoz est seigneur de Noiraigue; le 12 novembre 1761 jusqu'à son décès Jean Jaques est investi à la co-seigneurie des terres de Travers, seigneurie partagée avec son frère François seigneur de Rosières, ceci de 1761 à 1764.

Il est aussi Doyen de la Vénérable Classe; il meurt fort âgé.

Sa femme est:

Anne Marie Sandoz fille de N... communier du Locle.

Leurs enfants sont:

Jean Jaques seigneur de Travers de 1764 à 1812;

ligne directe

Henri né à La Chaux-de-Fonds le 14 août 1727, baptisé le 20 du dit mois. Mourra le 13 janvier 1797 à Neuchâtel. Le 12 septembre 1743 Henri reçoit un témoignage écrit pour avoir passé 2 ans à Mulhouse à étudier la langue allemande, la physique et les mathématiques. En avril de l'année 1745, il reçoit un autre certificat de la part de l'Académie de Genève où il vient de passer à étudier durant un an: logique, mathématique et physique. Depuis le 6 mars 1754, Henri fait un court stage pastoral aux Verrières et, dès le 5 novembre de la même année est le remplaçant de son père à Boudry. Installé le 6 août 1755, à Neuchâtel, Henri de Sandoz officie comme "Ministre du Vendredi" jusqu'à sa démission du 26 avril 1758. Le poste de Ministre du Vendredi avait été institué au début du XVIIIème siècle, créé grâce à une donation de la famille de Montmollin. Alléguant son peu de mémoire, la faiblesse de sa poitrine et le délabrement de sa santé, Henri obtient de la Vénérable Classe, en date du 26 avril 1756, la démission de son poste tout en conservant pourtant la qualité de Ministre du Saint Evangile et l'honneur de pouvoir assister aux séances de la Vénérable Classe, mais sans voix délibératrice. Le 4 février 1765, Henri adresse une demande au Conseil d'Etat, demande qui doit lui permettre de se faire représenter par son frère cadet Jean Jaques lors de la prestation d'hommage de seigneur de Travers à son Prince. Henri devient, en 1788, membre de la Première Commission de la Bibliothèque de Neuchâtel; puis, entre 1791 et 1797, il est membre de la Société d'Emulation patriotique de Neuchâtel. Depuis l'année 1792, toujours à Neuchâtel,

il est membre de la Commission d'Education et de la Commission littéraire. Le 21 juillet 1796, avec Frédéric de Sandoz-Travers seigneur de Rosières son cousin ils cèdent à S.M. les droits de lod attachés à leur fief contre certaines compensations de biens-fonds.

Henri lègue aussi à la Bibliothèque de la Classe 22 ouvrages de théologie composés de mystiques. Il est également l'auteur anonyme de l'ouvrage "Autour de l'Histoire du Fief de Travers" cahier manuscrit de 36 pages. En collaboration avec le pasteur David Dardel, de Neuchâtel, il a fait le premier catalogue imprimé de la Bibliothèque de la Compagnie des pasteurs de la souveraineté de Neuchâtel et Vallangin, catalogue édité en 1780.

X

Jean Jaques de Sandoz Travers fils de Jean Jaques; communier du Locle, de La Chaux-d'Estailières; bourgeois de Valangin et de Neuchâtel. Né à La Chaux-de-Fonds le 25 mai 1737, baptisé le 2 juin suivant: parrain: Ulrich de Sandoz, de Noiraigue et marraine: Isabelle fille de feu noble Henri de Sandoz-Noiraigue. Il meurt le 4 avril 1812. Il a été Conseiller d'Etat; député à la Diète de Soleure en 1781, et, cette même année on le nomme Président du Conseil d'Etat. Quatre lettres écrites de sa main, envoyées à Mr. Marval, ont été conservées.

De 1764 à 1812, Jean Jaques est seigneur de Travers.

Le 27 mars 1769, à Neuchâtel, il prend pour femme:

Catherine Henriette de Meuron fille de Samuel communier de Saint-Sulpice, bourgeois de Neuchâtel; est procureur général de la principauté et sa femme est Rose Marguerite de Bullot. Catherine a été baptisée le 28 février 1743 à Neuchâtel.

Ils ont:

Rose Henriette née à Neuchâtel le 7 décembre 1769; décédée en 1833. A Neuchâtel, le 14 avril 1800, elle se

marie avec son camarade d'enfance qui est aussi l'ami de son frère François: César d'Ivernois fils d'Abraham, et de Françoise Baron fille de Jean-Pierre, et de Benoîte Chaillet; né le 30 août 1771.

D'Ivernois "le poète enjoué" est propriétaire de "La Mairesse" maison du village de Colombier où il est maire.

Dorette Berthoud, dans son "César d'Ivernois le poète enjoué" paru aux Editions Spes en 1932, publie le rondeau que César composa à l'intention de sa fiancée Henriette de Sandoz-Travers; en voici un extrait: " Sans vous voir ô ma Thémise, Lorsqu'il faut passer un jour, Je veux au moins que ma lyre Vous parle de mon amour. Privé de votre présence, En vain la cruelle absence Me ravit un bien si doux, En dépit de la distance, Je suis toujours avec vous."

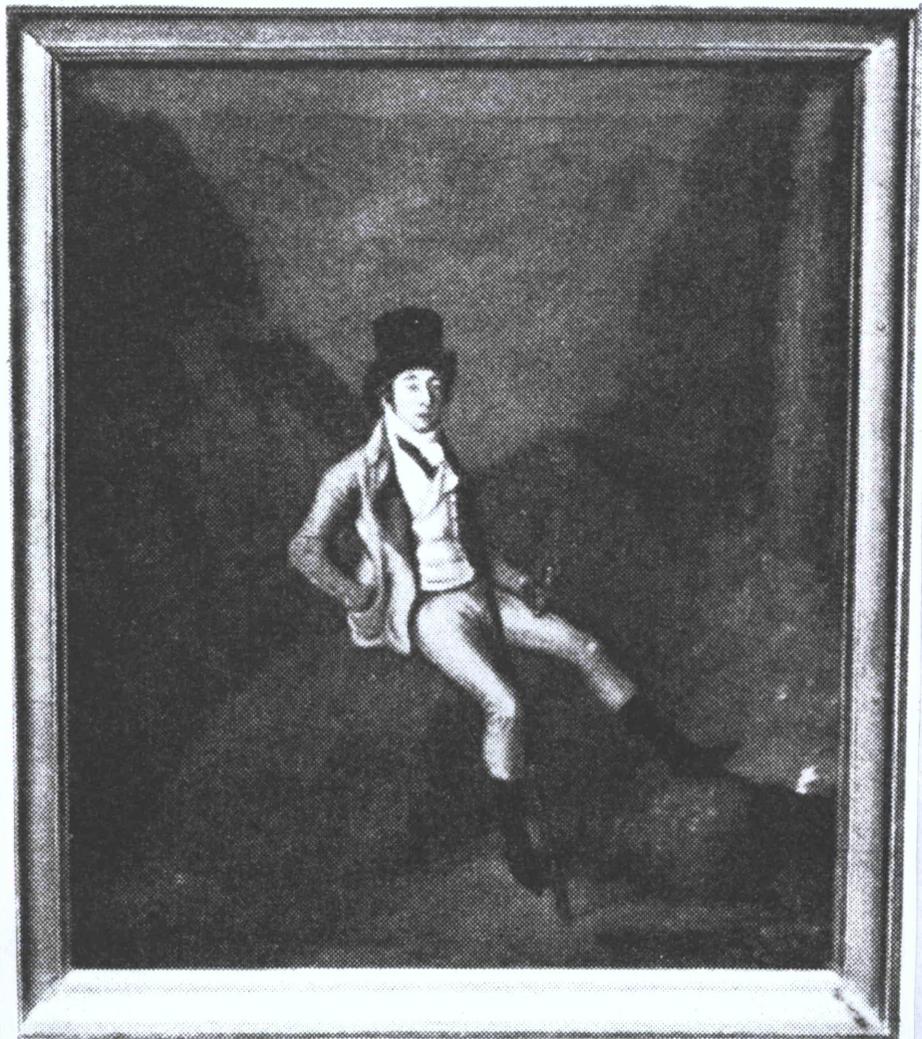
François

ligne directe

il est né le 21 janvier 1771.



HENRIETTE D'IVERNOS, NÉE DE SANDOZ-TRAVERS
Miniature appartenant à M. G. Kretchmar, Genève



François de Sandoz-Travers,

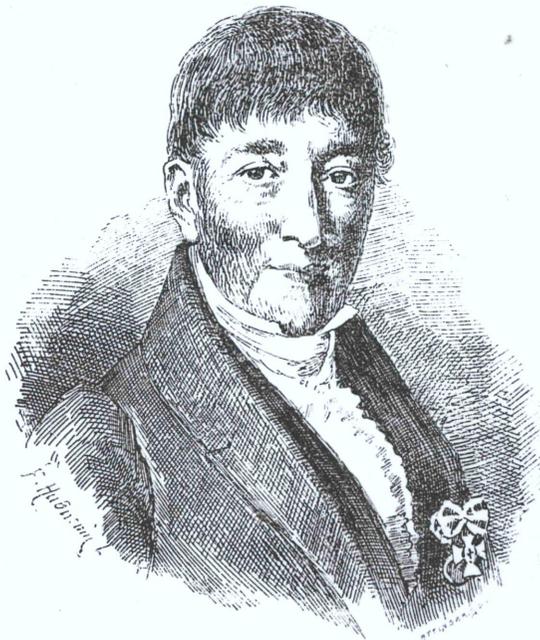
XI

François de Sandoz-Travers fils de Jean-Jaques, communier du Locle et de La Chaux d'Estailières, de Corcelles-Cormondrèche, bourgeois de Valangin et de Neuchâtel.

François est né le 20 janvier 1771 à Neuchâtel et y mourra le 2 juin 1835. Il a été nommé interprète du roi de Prusse; il est châtelain de Thielle depuis 1799. Il a été maire de Cortaillod depuis 1792. En 1797 il est capitaine d'artillerie. Depuis 1804 il est conseiller d'Etat, puis secrétaire d'Etat; en 1807, le prince de Neuchâtel lui attribue la légalisation des pièces dont l'authenticité a besoin d'être reconnue à l'étranger.

Le 1er avril 1811, il prête son serment de chancelier; en 1814, il sera membre de la Commission de recrutement pour le Bataillon des Tirailleurs de la Garde à Berlin. Il sera aussi Président du Tribunal souverain; seigneur de Travers entre 1812 et 1827, et de 1827 à 1835 propriétaire féodal de cette seigneurie.

François a laissé dans ses terres et ailleurs un souvenir précieux grâce à la noblesse de ses sentiments et la haute distinction de son esprit.



FRANÇOIS DE SANDOZ, PÈRE
(D'après un dessin.)

Avec la mort, en 1895, de Cécile de Sandoz-Travers La dernière vassale neuchâtelaise disparaissait il y a 100 ans

De 1413 à 1827, avant d'être réunie à la «directe», c'est-à-dire à l'administration princière centralisée, la terre de Travers a été un «fief noble, lige, ultérieurement indivisible, inaliénable et réversible au domaine souverain à l'extinction de la descendance mâle et féminine d'Ulrich de Bonstetten, premier invêti.» Ses tenanciers ou seigneurs, selon le système des relations féodales, étaient donc des vassaux des comtes et princes de Neuchâtel.

Par acte du 16 juillet 1827, en effet, François de Sandoz-Travers (1771-1835), conseiller et chancelier d'Etat, et Edouard de Sandoz-Rosières (1807-1852), intendant des bâtiments du prince, remirent tous leurs droits seigneuriaux sur Travers et Rosières au roi de Prusse Frédéric-Guillaume III, comme leur aïeule Anne-Marie de Bonstetten, allié Henry de Sandoz, l'avait déjà fait à S.M. Frédéric-Guillaume Ier, le 30 novembre 1713, pour la terre de Noiraigue.

Ainsi, dès avant l'instauration du régime républicain, cette ancienne seigneurie valloisienne ne survécut qu'en tant que bien patrimonial de la famille de Sandoz, dépourvu de toute prérogative judiciaire ou autre.

Le 21 septembre 1835, au lendemain de la mort du dit François de Sandoz-Travers (mari de la Covassonne Cécile Borel de Bitche et père de six enfants), le Conseil d'Etat accorda l'investiture de Travers à son fils aîné, également prénommé François (1804-1844), châtelain du Landeron. Moins de trois ans plus tard, le 31 janvier 1838, Edouard de Sandoz-Rosières, dernier représentant de sa branche, fit cession, avec l'autorisation du souverain, à son cousin François junior, devenu trésorier général, de sa part au château de Travers. Puis, le 11 septembre 1844, l'investiture de ces biens fut accordée à Jules de Sandoz-Travers, le fief lui étant dévolu par le décès prématuré de son frère François junior. Mais Jules, de santé délicate, mourut déjà en 1847, à 33 ans. Il était le dernier mâle de la lignée. Aussi ses trois sœurs encore en vie - Sophie, née en 1807, était décédée en 1831 - reçurent-elles l'investiture du fief, en indivision, le

24 mars 1847: Julie (1800-1866), veuve du baron Edouard-Charles-Alexandre de Pury; Cécile (1801-1895) dont on va reparler; et Uranie (1806-1866).

Neuchâtelois déliés

Survint la révolution de 1848 et ses institutions démocratiques. Toutefois ce ne fut que par lettres patentes du 19 juin 1857, après le traité de Paris sur l'affaire de Neuchâtel (coup d'Etat royaliste avorté), que le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV délia les Neuchâtelois du serment de fidélité qu'ils lui avaient prêté, en ajoutant: «Nous déliions spécialement de leurs devoirs féodaux les tenanciers de Gorgier, de Vaumarcus et de

Travers». Et la nouvelle constitution de 1858 promulgua que désormais «l'Etat renonce à tout droit de réversibilité quant aux immeubles et aux capitaux qui étaient possédés à titre de fiefs dans le canton.»

Les immeubles composant le fief de Travers furent ainsi peu à peu vendus par les trois sœurs de Sandoz-Travers, notamment le château acquis par la municipalité après l'incendie du village en 1865. L'année suivante Julie et Uranie moururent et Cécile, seconde femme de François de Montmollin (1802-1870), maire de Valangin et directeur de la Caisse d'Epargne de Neuchâtel, demeura dès lors et jusqu'à son décès en 1895 la dernière des ex-vassales du pays de Neuchâtel.

Il y a juste 100 ans, une page significative de l'histoire de l'ancienne Principauté se tournait donc définitivement avec la mort de Cécile, née de Sandoz-Travers!

Eric Klausner

François de Sandoz-Travers, à Neuchâtel, le 3 juin 1799, épouse:
Cécile Borel de Bitche fille d'Henry Louis, communier de Couvet et
bourgeois de Neuchâtel; trésorier de la
Chambre de Charité de la ville; contrôleur des Postes de la princi-
pauté, et de Marie Esther née Borel fille d'Abram-Louis le receveur
et commissaire de S.M. le roi de Prusse. Cécile est née à Neuchâtel
le 13 janvier 1778; elle y décèdera le 29 avril 1869; leurs enfants
sont tous nés en cette ville, ils sont:

Julie qui naît le 18 juin 1800; elle se marie le 15 mai 1827
avec le baron Edouard Charles Alexandre de Pury, à
Neuchâtel

Cécile Augustine née le 9 novembre 1801; meurt le 4 janvier 1895.
Entre 1847 et 1857, étant la dernière de la famille
encore en vie elle est la propriétaire féodale de Tra-
vers; 1857 étant l'année où un rescrit royal du 19 juin
dénoua le dernier lien féodal.

Elle avait épousé, dans sa ville, le 7 septembre 1853:
François de Montmollin le fils de Frédéric-Auguste

Uranie née le 13 mai 1803; meurt enfant.

François né le 3 octobre 1804, mort le 10 juillet 1844. Il est
nommé représentant de la principauté à la cour de Prusse
à la suite de la recommandation datée du 12 novembre 1827.
Son brevet est enteriné le 12 février 1828, ordre est
donc donné pour son installation à Berlin.

Maire des Verrières de 1827 à 1832; maire de Lignièrès de
1832 à 1837. Député à la Diète suisse. Châtelain du Lande-
ron à partir de l'an 1831. François est nommé membre du
Tribunal souverain en 1835; trésorier général de la prin-
cipauté en 1838. Maire de Travers à partir du 21 octo-
bre 1840. Propriétaire du fief de Travers de 1835 à 1838.
Travers et Rosières sont réunis de 1838 à 1844. *C'est de
son propre mouvement que François demande au Conseil*

d'Etat l'autorisation de gérer gratuitement la juridiction de Travers, espérant, par son exemple, communiquer à la population du Vallon ainsi que dans le cour ordinaire des affaires, les sentiments de support et de rapprochement dont il est lui-même animé. Il fut vivement apprécié par les habitants de cette juridiction. Hélas, il mourrut jeune; il fut enterré dans la partie côté est du temple de Travers, à l'extérieur des murs. On lui éleva un modeste monument en témoignage d'estime.



FRANÇOIS DE SANDOZ, FILS

ICI REPOSE

M. FRANÇOIS DE SANDOZ - TRAVERS

TRÉSORIER-GÉNÉRAL ET MAIRE DE TRAVERS

Né le 3 Octobre 1804. — Mort le 3 Juillet 1844.

Christ est ma vie et la mort m'est un gain.

Phil. I, 21.

PAR LES COMMUNAUTÉS DE
TRAVERS ET NOIRAIGUE RECONNAISSANTES

Uranie elle a été baptisée le 14 mai 1806

Sophie née le 27 avril 1807

Jules Henri Alphonse né le 24 mars 1814; seigneur de Travers et propriétaire féodal de la seigneurie de Travers, de 1844 à 1847; **dernier descendant mâle des de Sandoz - Travers.** Avec lui s'éteint la branche noble de la famille, lorsqu'il s'éteint sans postérité, à Illnau, le 7 janvier 1847. Il avait été Conseiller d'Etat, chancelier de la principauté, premier Lieutenant aux Tirailleurs de la Garde à Berlin et à Potsdam.

"..Jules fit d'excellentes études au collège de Neuchâtel où ses talents littéraires lui avaient déjà assigné un des premiers rangs au milieu d'une génération de jeunes gens rivalisant d'émulation au souffle inspirateur du romantisme à son aurore. Dans l'intention d'entrer au Bataillon neuchâtelois des Tirailleurs de la Garde du roi de Prusse, il ira à Dresde s'y préparer par l'étude de l'allemand et des sciences militaires.

Mais, une grave maladie (affection de la moëlle épinière) l'oblige à interrompre sa carrière, à revenir à Neuchâtel."...

... "Dessinateur de talent, musicien, poète, son "Merveilleux songe du comte Loys" ainsi que son "Cabaret de Brot" sont devenus populaires dans ce pays. Ils sont parmi les meilleures pièces du recueil des poètes neuchâtelois..."

... "le maire Huguenin laissa de nombreux manuscrits de valeur, mais, avant une publication, une refonte était nécessaire. Jules de Sandoz s'en chargea et s'acquitta de cette tâche laborieuse avec plein succès..."

.. "Lors de la parution des "Châteaux neuchâtelois" "anciens et nouveaux", Mr. de Sandoz refusa que son nom parût à côté de celui de l'auteur primitif.

"pour la description de la mairie de Travers et de "La Notice sur la Seigneurie de Travers", les archives du château de Travers lui fournirent les principaux éléments. Ce dernier ouvrage fut publié en 1881 par la Société d'Histoire."



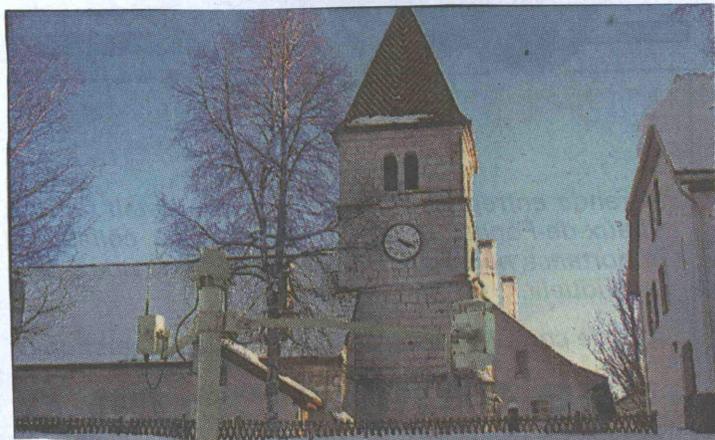
Jules de Sandoz - Travers

Complément au cahier *Famille de Sandoz Travers* communière du Locle et
et de La Chaux d'Estailières

à ajouter, page 2, pour la génération IV :

car il s'agit de

Petitjehan Sandoz fils de Jaques dit Jaquillon lui-même fils
d'Estevenin. ...".le 3 juin 1572, mise d'un
moulin pour le sieur Jean Jaques de Bonstetten à Jean fils de feu
Jaques le favre Sandoz qui fust filz d'Estevenin... Si avons
oultre permis aus ditz Jehan Sandoz et Huguenin du Mont qu'ad-
venant ils fascent en iceluy lieu par ensemble ung estang et le
peuple de poissons qu'ilz y porvoyront et debvront faire gaiger
(mettre à l'amende) tous ceulx qui y seront trouvez peschans
sans leur congé soient paysans et bourguignons ou aultres...
Le Gouverneur autorise Sandoz a bastir un moulin a bledz et a
écorces tant pour lusage de son hausto que pour les aultres
estrangers sur le cours de La Brevena à l'attendant d'iceluy du
cousté du vent...".

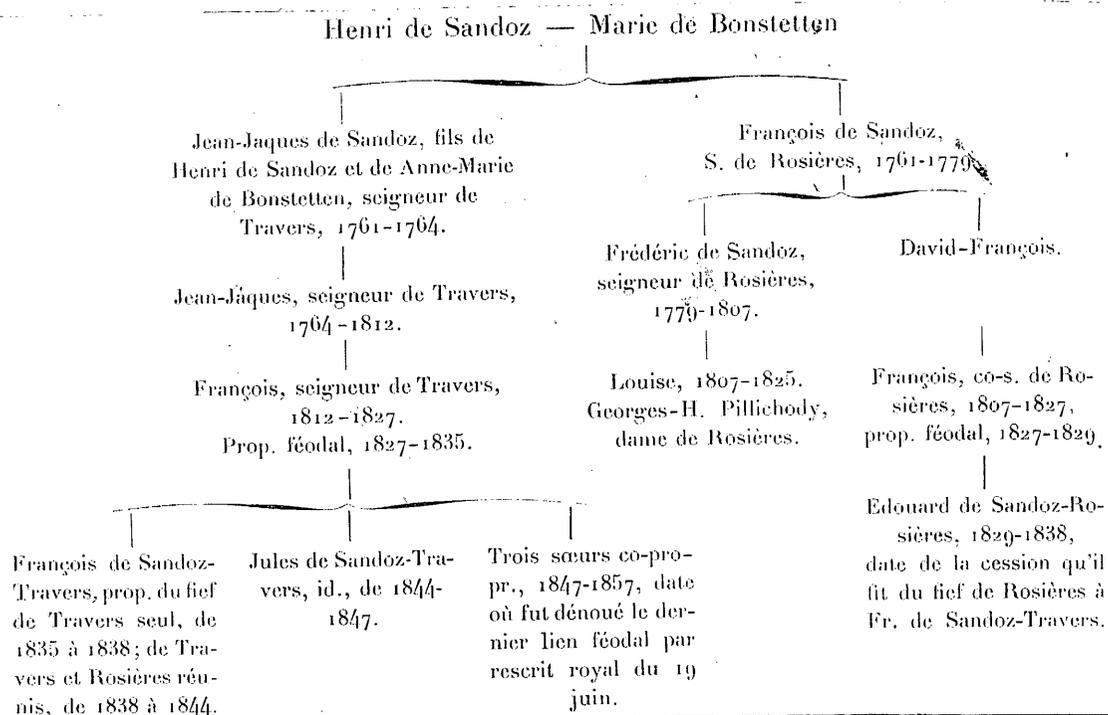


à La Brévine

Liste des seigneurs de Travers-Rosières-Noiraigue.

- 1413-1464 : Jean de Neuchâtel (I^{er}), seigneur.
 1464-1477 : Jean II de Neuchâtel.
 1477-1492 : Rodolphe, comte de Neuchâtel, exerce la tutelle comme suzerain (Claude et Simon, fils de Jean, reçoivent les revenus).
 1492-1512 : Claude, seigneur.
 1512-1535 : Claude et Simon, co-seigneurs.
 1535-1559 : Claude et Lancelot, son fils.
 1559-1585 : Jean de Neuchâtel (III) prend Travers, et André, aussi fils de Lancelot, reçoit Rosières.
 1585-1587 : Jean de Neuchâtel seul.
 1587-1608 : Ulrich de Bonstetten, gendre du précédent.
 1608-1625 : Anne de Bonstetten, veuve du précédent.
 1625-1627 : Marguerite de Neuchâtel, dame de Laviron, mère de la précédente, douairière.
 1627-1643 : François de Bonstetten et Rodolphe, fils d'Ulrich, le premier seigneur de Travers, le second de Rosières.
 1643-1648 : François seul.
 1648-1663 : Ulrich de Bonstetten, seigneur de Travers, et de 1648-1681 : François-Louis, les deux fils de François. 1681-1713 : Anne-Marie de Sandoz, dame de Noiraigue, née Bonstetten.
 1663-1680 : Guerhard, fils d'Ulrich, pour Travers.
 1680-1713 : Anne-Marie de Bonstetten, dame de Noiraigue, épouse de Henri de Sandoz.
 1682-1744 : Charles-Auguste de Bonstetten, de Travers, et Frédéric-Louis, de Rosières.
 1744-1751 : François-Ferdinand de Bonstetten, fils de Charles-Auguste, de Travers, et Jean, fils de Frédéric-Louis, de Rosières.
 1751-1761 : Jean de Bonstetten, fils de Frédéric-Louis, de Rosières.

¹ Pour détails complémentaires, voir la brochure : *La Seigneurie de Travers*, notice historique par Jules de Sandoz-Travers. Neuchâtel, 1881.



Familles de Sandoz Rollin,
de Sandoz Noiraigue,
de Sandoz Rosières,

branche des Sandoz établis
en Alsace



Le Valanvron, 1727

A gauche, les armoiries du mari, Abraham Perret-Gentil. A droite, celles de son épouse, née Sandoz.

Pierre-Arnold Borel, 1998

Les Sandoz Rollin bourgeois de la ville de Neuchâtel



Dessiné par G. Lory fils

Gravé par J. Hürliman

Vue de la Ville de Neuchâtel
prise depuis le Mail à l'époque des vendanges

Henri-Alphonse de Sandoz-Rollin est fils de Jean-Henri.

Il naît à Neuchâtel le 10 de novembre 1769. Il meurt en son château de Beauregard le 23 avril 1862 à 15.00 heures. Déjà à l'âge de 18 ans il dirige ses études vers le droit; il est immatriculé à l'Université de Leipzig en date du 22 novembre 1785. Ses études très avancées, le poste de secrétaire d'Etat lui est confié pour la principauté de Neuchâtel et le brevet est encore signé à Berlin par Frédéric II le Grand prince de Neuchâtel (1712-1786) le 12 août 1784. Henri-Alphonse, en 1799, ajoute à cette charge de secrétaire d'Etat celle de Conseiller d'Etat.

En 1806, lorsque la principauté est cédée à la France par le roi de Prusse, Henri-Alphonse donne aussitôt sa démission pour ces deux fonctions de secrétaire et de conseiller.

Pendant les quelques années de l'occupation napoléonienne, de Sandoz-Rollin se retira en son château de Beauregard pour y vivre en gentilhomme campagnard, consacrant son temps à l'éducation de ses enfants et au soins à ses vignes et à son domaine. De beaux parquets de vignes lui appartenant s'étendaient à l'est de Neuchâtel, au flanc de la colline du Mail, là où le cimetière commençait à s'étendre et Henri-Alphonse remarqua qu'une rangée de peupliers limitant le champ du repos éternel faisait trop d'ombre à son raisin; il fit les démarches nécessaires pour que cette plantation soit abattue. Ainsi fut fait; une haie de thuyas d'Amérique remplaça les arbres trop hauts et trop feuillus. Ce beau vignoble du pied de la colline du Mail a souvent inspiré les artistes peintres:  David-Alphonse en a fait un tableau en 1762 où l'on voit les vignes ceintes de murets, la ville puis les montagnes; voir la reproduction dans l'ouvrage de Quartier-la-Tente "District de Neuchâtel" tome I page 55. L'aquarelle de Gabriel Lory fils (1784-1846) "Vendanges dans les vignes Sandoz Rollin" prise depuis la colline du Mail montre bien la rangée de peupliers contestée!

Vers 1830, l'aquarelliste Jean-Henri Baumann (1801-1858) signe une vue de Neuchâtel, aussi prise de la même colline en regardant vers l'ouest et montrant toute l'étendue du vignoble Sandoz-Rollin.

Sperli, aussi séduit et inspiré par ce site grandiose, plaça son chevalet au même endroit et peignit cette vue panoramique avec pour arrière-plan le Trou de Bourgogne.

Henri-Alphonse de Sandoz-Rollin, en 1813, est parmi les fondateurs de la Caisse d'Epargne de Neuchâtel, l'une des plus anciennes institutions de ce genre et des plus florissantes de Suisse.

En 1814, Sandoz-Rollin est toujours fidèle à la maison de Prusse et, à la chute de l'Empire, il a la satisfaction d'être rappelé par Frédéric-Guillaume III de Prusse, pour faire partie du Conseil d'Etat neuchâtelois; il est aussi Chevalier de la Croix de Fer, Grand Croix de l'Aigle rouge; il représente, avec le titre de député, le canton-principauté à la Diète suisse, ceci en 1815.

De 1816 à 1819, il est ministre du roi de Prusse auprès de la Confédération pour la principauté de Neuchâtel.

Aux Archives de l'Etat de Neuchâtel un dossier conserve des documents et une correspondance s'étendant sur une année de lettres écrites par Sandoz-Rollin à Justus von Gruner ministre du roi de Prusse.

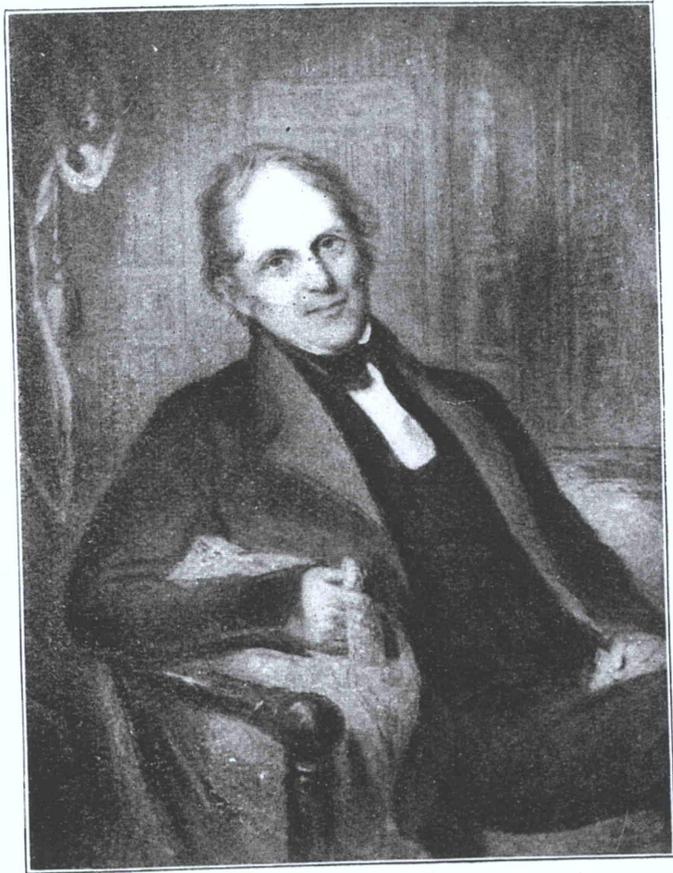
Henri Alphonse se marie le 21 mars 1791 avec

Caroline Françoise de Chambrier Travonet fille du baron Jean Pierre,
et de dame Salomé née

Chambrier; Caroline Françoise est née le 31 mars 1768.

Le traité de mariage est signé devant notaire le 12 mars 1791. La jeune femme apporte une dot de 2.000 livres tournois, le château d'Auvernier, les vignes alentour, divers objets, vestures, bijoux et argenterie. "*..le jour du mariage, David Alphonse baron de Sandoz Rollin offre à Henri Alphonse son neveu, fils de son frère Jean Henri, les joyaux de famille. Très satisfait de ce mariage, il ajoute encore comme cadeau de noce une maison sise à la rue des Epancheurs à Neuchâtel vers le vieux bassin, des parchets de vigne aux Parcs et du linge de table.*"

Caroline Françoise est attirée par la littérature; elle se lie d'amitié avec Madame de Charrière; elles échangent 250 lettres et billets conservés dans les archives du château d'Auvernier.



Henri-Alphonse de Sandoz-Rollin, Conseiller d'État
1769 - 1862

Madame de Charrière était née Isabelle van Tuyll van Seroos Kerken (1740-1805); cette femme de lettres résidait au Pontet à Colombier; et c'est amicalement qu'elle appelait Henri Alphonse le mari de son amie Caroline Françoise: "don Alphonse"..

" Les Sandoz Rollin vivent au château de Beauregard laissant le rôle de résidence secondaire au château d'Auvernier; mais Caroline reçoit tout de même à Auvernier, y donnant des bals... on s'arrache les invitations à ses réceptions.. il faut y être vu..."

(voir "Madame de Charrière et ses amis" de Philippe Godet.

Caroline Françoise meurt le 18 novembre 1859 à 15 heures 30 minutes au château de Beauregard.

Les enfants de Caroline Françoise et d'Henri Alphonse naissent à Neuchâtel, ils sont:

Isabelle Marguerite Alphonsine née le 2 février 1792. Au temple de Serrières, le 25 septembre 1815, elle se marie avec Johann Rudolph von Steiger, de Riggisberg BE, capitaine au service de S.M. britannique, fils de Karl Fredrich conseiller de la ville et de la république de Berne, bourgeois de Berne. Johann est âgé de 26 ans. Vit au Schloss Riggisberg.

Frédéric Alphonse né le 14 février 1794; sera secrétaire puis conseiller d'Etat; nommé garde général des forêts depuis le 23 août 1819; admis au serment réciproque étant bourgeois de Neuchâtel pour cette assemblée du 1er novembre 1819. Il est capitaine et délégué des souscriptions pour l'armement et l'équipement des milices neuchâteloises à partir du 30 mars 1831. Le 3 novembre 1831 le voit membre du Département militaire. Comme major des Carabiniers, il est invité à faire entériner son brevet le 23 juillet 1832.



Elisabeth Fr d rique de Sandoz Rollin

Frédéric Alphonse mourra en 1837. Il avait épousé, à Neuchâtel, le 23 février 1824: Louise Isabelle de Pourtalès fille de Louis, comte, colonel d'artillerie de la Confédération suisse, propriétaire de la chartreuse de La Lance, et de Sophie de Guy d'Audanger, de Fenin, née le 4 décembre 1802; Isabelle mourra en 1849.

Caroline Thérèse elle a été baptisée le 4 juillet 1795; mourra le 11 octobre 1883, à Neuchâtel. Lors de son décès, le nom de feu son père est cité dans une liste de bourgeois de Berne à titre de membre de la corporation des charpentiers.

Agnès Charlotte Hélène née en 1800; Isabelle Agnès Elizabeth de Charrière née van Thuyll, du Pontet à Colombier est sa marraine; hélas, Agnès meurt déjà en 1803, le 29 mars.

Sophie Louise naît le 1er février 1803. Au temple de Serrières, le 5 novembre 1827, Sophie Louise épouse Lewet Landen Boscawen Ibettson, âgé de 30 ans, fils de Lewet Boscawen Ibettson, de Peterborough au Royaume Uni de Grande Bretagne, et de Léonore Landen, sa femme. Le Conseil d'Etat neuchâtelois a autorisé la bénédiction de ce mariage par arrêt du 16 octobre 1827.

Elisabeth Frédérique née le 28 juin 1804, décédée le 12 février 1868. C'est elle qui héritera du château d'Auvernier, de son mobilier vieux de plusieurs siècles, des portraits de famille, des archives, des vignes, caves et pressoir. Le 6 mai 1822, elle a épousé Louis Auguste comte de Pourtalès, maire de Cortaillod, seigneur d'Orgrosen et de Kransdorf en Prusse où sa

famille possède d'importants territoires ainsi qu'un château. Elisabeth Frédérique et Louis Auguste vont résider à la chartreuse de La Lance près de Concise. Louis Auguste, fils du comte Louis de Pourtalès, et de Sophie de Guy d'Audanger était né en 1796; il meurt en 1870.

un fils

qui décède le 10 août 1809 avant son baptême.



Jean-Henry de Sandoz-Rollin est fils de Jean Henry de Sandoz, et de Sarah Elisabeth Rollin.

Né à Neuchâtel; baptisé le 3 juin 1741.

"..ceci en survivance accordée à Jean Henry de Sandoz Rollin à la demande du sieur de Perrot son beau-père, il pourra assister au Conseil d'Etat de la Principauté, son brevet sera enregistré le 17 mars 1767."

Secrétaire du Conseil d'Etat en 1774 et conseiller ordinaire.

Propriétaire du château de Beauregard dès 1753 à luy advenu en héritage. C'est au château qu'il rendra le dernier soupir le 9 juin 1784.

Il avait épousé, à Neuchâtel, le 4 mars 1765:

Judith Marguerite de Perrot fille d'Abram secrétaire d'Etat résidant à Môtiers Travers, et de Judith Marguerite de Tribolet-Hardy.

Judith Marguerite est aussi petite-fille de noble Abram de Perrot pasteur au Locle, et de Marie Boyve, ainsi que d'Henry de Tribolet-Hardy pasteur aux Planchettes, et de Judith de Meuron.

C'est au château de Beauregard que Judith Marguerite mourra à l'âge de 65 ans, le 14 mars 1808.

Judith Marguerite et Jean Henry résidaient à Beauregard à la naissance de leurs enfants qui sont:

Anne Henriette née le 28 décembre 1765; baptisée à Neuchâtel et décédée le 21 janvier 1813.

Henry Alphonse né le 10 novembre 1769; magistrat bien connu pour ses initiatives, particulièrement dans le domaine des assurances contre l'incendie. Dans la succession de son père, il retient le château de Beauregard pour s'y installer et s'y marier, où ses enfants naîtront et où il finira le reste de ses jours l'année 1862.

Marguerite Adélaïde née le 23 octobre 1773 et morte le 19 mars 1775.

Françoise née le 1er septembre 1775 et morte le 9 mai 1778
Marianne Catherine Antoinette née le 20 mars 1779. Elle se maria le 10 novembre 1806 avec Henri Frédéric Ferdinand Petitpierre, de Couvet et bourgeois de Neuchâtel, et de Rose Marguerite de Gaudot; petit-fils d'Henri-David Petitpierre maire des Verrières, et de Susanne Marie née Petitpierre, petit-fils de David-Henri de Gaudot conseiller d'Etat, et de Rose Marguerite de Montmollin.



2. Le conseiller d'Etat Jean-Henri de Sandoz-Rollin (1741-1784);

David Alphonse de Sandoz Rollin fils de Jean Henri, naît à Neuchâtel le 16 mars 1740. Son milieu familial contribue à développer son goût des études, ses parents entretenant des relations suivies avec les intellectuels de la ville. Après de brillantes études, David Alphonse va à Berlin offrir ses services à Frederic le Grand roi de Prusse. Parler et écrire la langue de Voltaire était une excellente recommandation à la cour de ce roi; aussi, les services de David Alphonse furent bien appréciés. Il parvint rapidement à occuper de hautes fonctions comme ces postes successifs, d'abord conseiller de légation puis secrétaire d'ambassade à Londres puis à Paris, ensuite ministre plénipotentiaire de Prusse à la cour d'Espagne. Vers 1795 Sandoz Rollin quitte Madrid pour être ambassadeur de Prusse à Paris. Pendant ce séjour en France, il facilita toutes les transactions que la principauté de Neuchâtel avait à négocier avec la France; en 1797, par exemple, il manoeuvra afin que la convention relative à l'approvisionnement du sel de Salins soit exécutée dans les délais prévus. C'est lors de son séjour à Paris qu'il a épousé Mademoiselle de Pierrefeu si distinguée qu'on la disait digne d'être aux côtés d'un ambassadeur. Lui même avait déjà été honoré des distinctions de baron et de chevalier par le roi de Prusse prince de Neuchâtel.

A Berlin en 1801 David Alphonse écrit dans son journal un passage qui touche à la destinée de sa principauté de Neuchâtel - "...il n'a pas été question d'échanger Neuchâtel...l'on y a pensé...en France, mais, on a éloigné, à Berlin, toute proposition semblable!!"

On peut donc penser que, déjà sous le Premier Consul, la France cherchait à s'agrandir et avait songé et projeté d'annexer la principauté. Sandoz Rollin, le coeur aigri à la suite d'intrigues demande à être mis à la retraite; elle lui est accordée avec 12.000 livres de rente annuelle.

Alors, installé dans sa maison du haut du village de Wavre, en mai 1801, il écrit au célèbre artiste-graveur allemand Wille, son ami "...la retraite où je vis est selon mes goûts et selon mon coeur..."

Son épouse, la baronne de Sandoz Rollin ayant refusé de quitter Paris pour vivre à la campagne, David Alphonse la rejoignit en 1804. Les renseignements que nous possédons à propos de sa femme née de Pierrefeu sont très lacunaires. Nous savons qu'elle refusa une seconde fois de le suivre dans une vie campagnarde plus étriquée, lorsque Sandoz Rollin vit ses rentes supprimées par la Prusse inquiétée par les bouleversements provoqués par Bonaparte dans les Etats allemands.

Rentré seul dans la principauté, David Alphonse, durant l'été 1806, séjourne dans sa métairie de la vallée des Ponts--de-Martel, où ses fermiers lui témoignent des marques de vive sympathie; par contre, l'hiver de 1807 lui sembla plus pénible et rigoureux dans sa maison de Wavre. - "...Messieurs les Quatre Ministraux me fournissent gratuitement six chars de bois pour chauffer mon fourneau. Mes provisions de ménage ont été complétées, car il faut se pourvoir en semoule, gruau, abremel (semoule d'avoine moulue, pour soupes), riz et pruneaux, avant que les neiges ne ferment tous les chemins de ce hameau. Cependant, on vit mieux ici qu'à Paris.." écrit-il dans son journal. Que son épouse doive partager sa disgrâce l'afflige aussi. - "... soyons pauvres, ma chère Lolotte, mais, sachons aimer".

En 1808, son journal dit: " dans cette métairie de montagne où je suis venu m'établir, est solitaire; ceci est tant pour vivre avec moi-même que pour faire usage du petit lait et des bains d'eaux soufrées. Ces eaux m'ont produit déjà beaucoup de soulagement. La chaleur est extrême sur ces montagnes, mais on respire à son aise soir et matin."

La description des lieux nous fait penser à la maison de montagne où, 150 ans plus tôt, le chancelier Jean Hory fut assigné à résidence forcée après avoir été disgracié par le prince.

Il s'agit ici de la Comberthory au nord de Solmon.

Comme dessinateur distingué David Alphonse fut un amateur d'art et mécène. A Berlin il fit partie des membres de l'Académie des Sciences et Beaux-Arts. A Paris, il aida, et de ses conseils et financière-

ment les artistes neuchâtelois venus en cette ville; il se fit un cercle d'amis artistes; parmi eux, ceux de l'école des Petits Maîtres suisses, il se lia avec Sigmund Freudenberger (1745-1801) peintre-graveur de talent, célèbre à Paris pour ses scènes champêtres bernoises illustrant son pays d'origine.

Citons aussi Jean George Wille, d'origine allemande; à Paris, à l'âge de 19 ans, il est déjà habile graveur membre de l'Académie de peinture. Il décèdera en 1808. Wille dit dans ses mémoires:

"..pendant mon absence en septembre 1784, le baron de Sandoz Rollin mon ancien et bon ami est venu deux fois pour prendre congé de moi avant son départ pour Madrid où il se rend en qualité d'envoyé plénipotentiaire du roi de Prusse. Je fus très fâché de ce qu'il ne m'avoit pas trouvé, d'autant plus que nous vivions dans une parfaite amitié depuis bien du temps. Monsieur de Sandoz Rollin outre son talent en fait de politique dessinoit très bien le paysage et mesme les animaux et mieux peut-être qu'aucun amateur de l'Europe. Il m'a laissé un paysage peuplé fait au bistre avec grande hardiesse par sa propre main, que je garderai toujours en souvenir de lui."

On découvre aussi différentes notes de Jean Jaques Wille, fils du précédent, prouvant son amitié, de père en fils, avec le baron:

..."le 21 novembre 1787 j'allay moi mesme chez monsieur de Rougemont banquier et agent du roi de Prusse pour lui remettre une boîte contenant une planche que j'ai gravée par Pariseau pour et d'après le dessein de monsieur le baron de Sandoz Rollin, représentant un combat de taureaux à Madrid; idem trente neuf épreuves de la dite planche, dont huit avant la lettre.. pour envoyer ladite boîte sans retard à Neuchâtel." (Denis de Rougemont banquier, habite une somptueuse campagne aux "Petits Champs Saint Martin" à Paris (voir "les Rougemont, de Saint-Aubin, tome I page 46, par P.-A. Borel).

Les croquis et les dessins laissés par Sandoz Rollin sont souvent réhaussés d'encre de Chine, de couleur à l'eau ou de bistre. Ils

sont enlevés avec beaucoup de liberté, tous ont un caractère de distinction innée n'excluant pas un sens juste du pittoresque. La peinture prise de ses vignes du Mail "ad naturam delinevit" est datée de 1862.

(*"La Gravure neuchâteloise"* de M. Boy de La Tour).

Dans les archives de la famille Marval se trouvent 57 lettres datées entre 1764 et 1800, ainsi que 14 lettres non datées, envoyées par Sandoz Rollin au Conseiller d'Etat Marval.

Le baron David Alphonse de Sandoz Rollin teste en sa maison de Wavre le 22 février 1808; il meurt le 28 mars 1809 au dit lieu.

Il a reconnu deux fils adultérins, nés lorsqu'il était encore célibataire. Il sont:

Alphonse Antoine fils de Bénigne Aubergier; né le 29 décembre 1786 à Madrid. Il mourra, célibataire, à Neuchâte, le 19 mai 1815. Il avait testé le 15 mars 1815 chez J.J.Favarger notaire; pour sa succession, il institue comme héritier son frère Thomas Philippe François, ou, à défaut: messieurs de Sandoz Rollin ou de Sandoz Travers.

Thomas Philippe François fils de Bénigne Aubergier; né à Madrid le 7 mars 1792; il y est baptisé par un prêtre catholique, mais il suivra le catéchisme à Cornaux dans la paroisse protestante et fera sa Première Communion à la Pentecôte 1807. Sous-lieutenant au Bataillon des Canaris neuchâtelois, sa nomination est datée du 11 mai 1808. Le 2 juin suivant, sujet de l'Etat, Philippe de Sandoz Rollin obtient un passeport no.138, s'embarque au Havre, destination non signalée. Le 26 mai 1812, il reçoit une copie de son brevet qui lui avait été enlevé à la guerre.

Philippe de Sandoz Rollin, lieutenant de Première division est fait prisonnier en décembre 1812 lors de la Retraite de Russie (voir "Le Bataillon neuchâtelois" d'Alfred Guye, pages 152, 153, 169, 174); présumé mort, car il est porté disparu à partir de Vilna en dernière date le 9 décembre 1812, prisonnier.)

Les deux fils de David Alphonse ont été légitimés par lettres de légitimation du 20 novembre 1801.

Leur mère, dame Marie Bénigne Aubergier (Aubergier) habite Wavre dans une maison dont elle a la jouissance y compris le mobilier, les tableaux et les effets, le tout appartenant à monsieur le chancelier de Sandoz. A Neuchâtel, elle occupe aussi un logement dont elle est la locataire.

Elle teste et décède le 9 janvier 1828, à Wavre. Son exécuteur testamentaire mit à couvert tout ce qui meublait ses intérieurs après en avoir établi l'inventaire afin de tout mettre à couvert si le fils présumé mort en Russie réapparaissait. Marie Bénigne avait des frères et soeurs, des neveux et nièces en France. Sa nièce Marie Aubergier, mariée à Chassy dans l'Yonne se fit connaître auprès des autorités neuchâtelaises à titre d'éventuelle héritière.



21. Le Locle à la fin du XVIII^e siècle

Jean-Henry de Sandoz est fils de David. Il est né à Valangin en 1698; il y est baptisé le 20 janvier de cette année. C'est son père qui est pasteur de la paroisse. Le 20 novembre 1711, immatriculé en philosophie à l'Université de Bâle sous "Henricus Sandozius neocomensis. Voyagera ensuite à travers toute l'Europe: France, Allemagne, Italie et Angleterre. Le 30 décembre 1737: sa nomination de châtelain du Landeron en survivance.

Le 17 juin 1738, enregistrement de son brevet de conseiller d'Etat et sa nomination de Chevalier de la Générosité.

Depuis le 20 février 1741, la charge de châtelain de Thielle se trouvant vacante après le décès du sieur DuPasquier qui en estoit pourvu; Sandoz demande au gouverneur d'estre mis en possession de cette charge; il produit un brevet de survivance accordé par S.M. pour la première chastellenie vacante et, le rescrit du 26 novembre 1737. Le Conseil d'Etat décide alors que Mr. de Sandoz doit estre mis en possession de la dite charge de châtelain de Thielle. Le Gouverneur l'installera lundi prochain.

(Manuel du Conseil d'Etat.)

Jean Henry de Sandoz se portera acquéreur du château de Beauregard, à Serrières, en 1753, mais il n'en jouira que fort peu de temps, car il mourra en octobre de cette même année 1753. Il a été enterré à Neuchâtel le 29 octobre 1753; son petit-fils Henry Alphonse héritera de cette demeure et y vivra jusqu'en 1862, année de sa mort.

"...François de Merveilleux capitaine au service de France céda le château de Beauregard au conseiller d'Etat et châtelain de Thielle Jean Henry de Sandoz allié Rollin.

Le château de Beauregard est un complexe de bâtiments plantés au-dessus de la gorge, un peu en aval, de la source de la Serrière, au pied de la colline du gibet.

Depuis l'année de sa construction, 1563, Beauregard se trouve serti dans un cadre de vignes, de vergers et de grands arbres..."

(voir "Les Monuments d'Art et d'Histoire du Canton de Neuchâtel" tome II, pages 14 à 20, par Jean Courvoisier historien; texte illustré.)

Jean Henry de Sandoz épouse à Neuchâtel, le 22 juin 1739

Sarah Elisabeth Rollin fille d'Adolphe, et de Susanne Marie aussi née Rollin, fille de David.

Sarah a été baptisée à Neuchâtel le 23 août 1703. Elle sera enterrée au dit lieu le 29 novembre 1782.

Les enfants de Sarah et de Jean Henry porteront le patronyme de Sandoz Rollin; ils sont:

David Alphonse baptisé à Neuchâtel le 16 mars 1740; il mourra à l'âge de 69 ans et sera enterré en cette ville le 3 avril 1809, étant décédé le 28 du mois précédent.

Jean Henry baptisé le 3 juin 1741; décédé à Neuchâtel le 9 juin 1784.

Susanne Isabeau baptisée le 26 mai 1744; morte le 17 janvier 1747.

Jean Henry de Sandoz allié Rollin s'était procuré des curiosités rares et précieuses au cours de ses voyages; son cabinet d'histoire naturelle est même cité par Bourguet et Cartier dans le "Traité des pétrifications" et par Bertrand dans son ouvrage "De l'Usage des Montagnes". Aussi, vers 1765, la margrave Caroline Louise de Bade, intéressée par l'achat éventuel de cette importante collection, se mit en rapport avec les héritiers de Jean-Henry.

"...le capitaine Jean Pierre Le Chambrier au service de Leurs Hautes Puissances les Etats généraux des Provinces Unies, c'est-à-dire La Hollande, écrit de Neufchâtel le 7 février 1765, ce qui suit: -"le baron de Chambrier mon beau-frère qui a eu

l'honneur de s'arrêter quelquetems à Carlsruhe à la fin de l'été passé et celui de vous y voir, m'écrivit que S.A. madame la margrave Caroline Louise de Bade, dont le goût vif et éclairé pour toutes espèces de connaissances, mais surtout pour l'histoire naturelle est connu de tout le monde, vouloit enrichir et augmenter son cabinet et me donna la commission de m'informer si la collection de feu monsieur de Sandoz étoit à vendre.

Je me suis adressé à ses fils qui sont depuis peu de tems de retour au pays. Ils se sont décidés à s'en défaire et viennent de m'envoyer leur catalogue. J'ai crû devoir, Monsieur, vous le faire parvenir incessamment comme Monsieur Le Chambrier m'en a chargé. J'en aurais volontiers fait retrancher les Plantes Marines et Coquillages que l'on ne cherche guère dans ces quartiers, mais les propriétaires ne veulent détacher aucun article et souhaitent vendre le tout en bloc. Si cette petite collection peut convenir à S.A. madame la Margrave, je vous prie, Monsieur, de me faire parvenir ses ordres. Je les exécuterai avec tout zèle et empressement dont je suis capable; vous, Monsieur, dont Vostre Patrie s'honore de si juste titre et dont le nom est connu dans toute l'Europe, daignés agréer les assurances du très parfait dévouement avec lequel j'ai l'Honneur d'estre, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur

*Le Chambrier capitaine au
service de LL.HH.PP.*

Le prix que l'on met à cette collection est de 150 Louis neufs or. (Hélas, le nom du destinataire de la lettre n'est pas cité).

David Sandoz est communier du Locle et bourgeois de Valangin. Il est fils de Jean Jaques; né le 1er août 1667. On sait qu'il a été diacre à Valangin en 1692; puis, pasteur de la paroisse de Dombresson, il a aussi desservi celle de Savagnier où il est cité en 1702. Son ministère pastoral a encore continué à Neuchâtel à partir du 8 mai 1720 jusqu'à son décès advenu le 30 septembre 1746. Lorsqu'il était Doyen de la Vénérable classe, en 1707, il adressa un discours au comte Ernst von Metternich alors ministre du roi de Prusse Frederic le Grand.

David s'est marié le 1er mars 1694 avec

Esabeau Bergeon la fille de Jean Michel Bergeon le receveur des Quatre Mairies. Jean Michel Bergeon est à l'époque propriétaire d'une maison sise près de la collégiale de Neuchâtel, maison qu'on nommera par la suite "maison Sandoz-Travers".

La mère d'Esabeau est Susanne Tribolet fille de Maurice.

Esabeau naît en 1677 et est baptisée la même année, le 2 mai. Elle mourra le 13 janvier 1722.

Enfants de David et d'Esabeau:

Barbe Esther dite Barbely née à Valangin en 1696 et baptisée en ce lieu le 29 novembre de la même année.

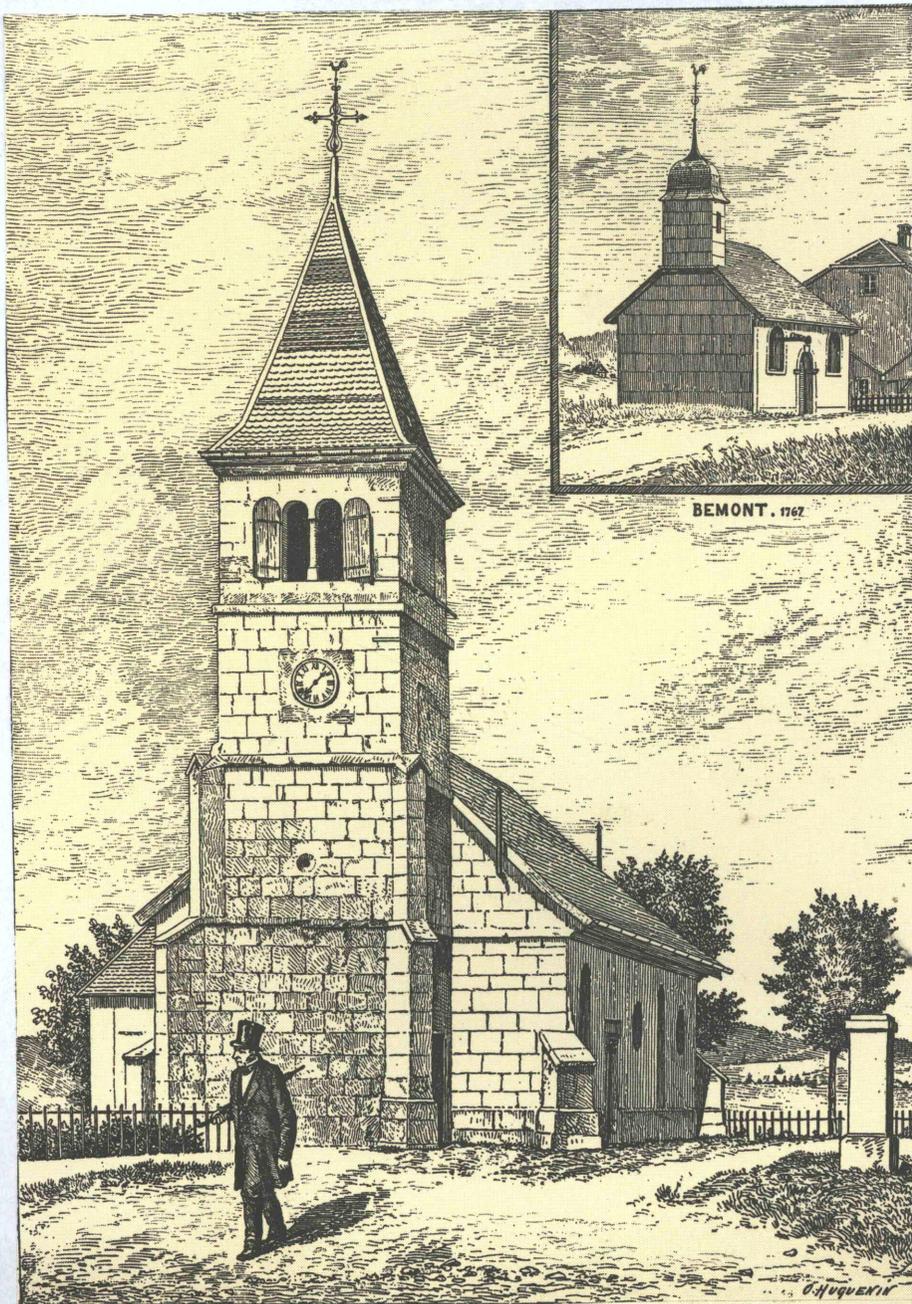
Elle sera enterrée le 8 novembre 1755 à Neuchâtel où elle a épousé, le 30 avril 1734, Jean Jaques Sandoz lieutenant civil et secrétaire de compagnie du Locle, étant fils de Claude et petit-fils de Pierre Sandoz. Jean Jaques avait été baptisé au Locle le 23 mars 1690 et mourra en ce lieu le 25 avril 1738.

Jean Henry ligne directe a été baptisé le 20 janvier 1698

David François baptisé à Dombresson le 13 avril 1703. Sera maire de La Sagne de 1730 à 1756; près du temple du village sa pierre tombale depuis le 6 septembre 1756.

Sophie Isabelle baptisée à Savagnier le 22 novembre 1709. A Neuchâtel, le 14 octobre 1748, elle épouse Henry Sandoz fils d'Henry.

Frédéric Michel est le jumeau de Sophie, mais l'on perd sa trace; probablement mort bébé.



LA BRÉVINE (1604)

Quelque temps avant l'érection du temple, la Brévine avait déjà un pasteur, Martin Courtois, qui prêchait dans des maisons particulières et parfois dans les bois. La chapelle de Bémont a été bâtie pour les paroissiens âgés ou infirmes du haut de la vallée; le pasteur y célèbre le culte une fois par mois et le jour du Vendredi-Saint et de Noël.

Charles-Louis de Sandoz est fils de David, et d'Esabeau Bergeon.

Né le 15 juillet 1707 à Savagnier. Pasteur à Serrières et à Peseux; puis à Neuchâtel où il est diacre. En 1790, vétérinaire, doyen de la Vénérable Classe. 1790 est l'année de son décès; il meurt en décembre et est enterré le 3 de ce mois.

Au Locle, le 16 juin 1742, il avait épousé

Madelaine de Perrot fille du pasteur Abraham. Elle mourra à Neuchâtel le 15 mai 1781; leurs enfants sont:

Charles Louis né le 26 avril 1748 à Serrières et baptisé au dit lieu le 17 mai de la même année.

Henriette 1752-1796

Charlotte Madelaine née en 1754 épouse de Jacob Chrétien Beljean

Salomé née en 1757; épouse en 1788 François Louis Pettavel, de Bôle.

Charles Louis de Sandoz est fils de Charles Louis, et de Madelaine de Perrot; bourgeois de Neuchâtel; dates de vie:

1748-1834. Nommé conseiller d'Etat surnuméraire en 1790. L'année suivante il est juge aux Etats; sera administrateur des sels en 1799. Le 21 avril 1806 il est membre de la commission chargée de fournir le château de Colombier de meubles et ustensiles nécessaires aux soldats galeux (manuel militaire du Conseil d'Etat). En 1819 Charles Louis est membre de la Chambre des Comptes de l'Etat. En 1831 membre du Département des finances. Il meurt le 18 août 1834 à Neuchâtel.

Il a adopté

Alphonse de Sandoz qui sera nommé, en 1841, directeur de la pêche pour la Principauté ainsi que directeur de la commission des péages, du recrutement du Département des Finances.

Jean Jaques Sandoz est fils du maire David communier du Locle et de La Chaux d'Estailières bourgeois de Valangin. Né le 28 août 1626. Meurt le 5 décembre 1711, est enterré à Neuchâtel le 7 du même mois. Le 18 février 1633 il se rend pour la première fois chez le secrétaire Jean Huguenin pour apprendre à lire et à écrire. D'après le carnet de notes de son père David on sait qu'il part voyager en France le 22 avril 1647. En 1645 il donne sa thèse de doctorat à Bâle "theses philosophicae de universalibus et singularibus in genere Basilae", avec son doctorat en philosophie il a aussi une attestation de licencié en droit canon de l'Université d'Orléans, reçue le 21 octobre 1647: "Johannes Jacobus Sandosius neocomensis helveticus, (Anzeiger für schweizerische Geschichte 1878, seite 268). Jean Jaques se rend en France à la suite du gouverneur Stavay de Mollondin. L'année 1651, le 6 octobre, il est nommé receveur de la baronnie du Vaux Travers. En 1652, nommé receveur de La Brévine et, la même année, le 26 février, il avait été envoyé comme délégué au Gouvernement au sujet d'une imposition. Docteur es lois il ^{est} assermenté et nommé Commissaire général le 5 novembre 1661. En 1663 il est député pour témoigner le deuil du prince Henry d'Orléans-Longueville. Le 7 juillet 1658, il reconnaît les biens et héritages de famille à La Chaux d'Estailières; Baltazard Sandoz fils de feu Petitjehan son grand père est cité. On sait qu'il est notaire en fonction le 23 juin 1655, puis en 1666, en 1673 et en 1683. On le nomme directeur des Sels le 14 avril 1665. La même année, le 12 juin, il se rend à Dijon puis à Semur en Bourgogne pour complimenter le prince de Conti (carnet David Sandoz). Etant Commissaire général, le 9 novembre 1665, il passe, pour Leurs Altesses sérénissimes, un marché pour construire une maison et une muraille tout alentours, au Servelet (Cervelet). En 1670: sa reconnaissance de biens sur le territoire de Travers. Il signe un bail, le 9 juin 1671, pour la distribution du sel moyennant une somme de 3.500 livres tournoises chaque année. Jean Jaques a été anobli en l'année 1657.

Jean Jaques Sandoz est nommé Conseiller d'Etat le 17 juin 1673. Le 17 août 1675 assisté de son fils David et de son beau-frère Jonas Hory, vend aux Quatre Ministraux de Neuchâtel une petite cave à Serrières.

Il achète une vigne appartenant jusque-là à Son Altesse Sérénissime le prince de Neuchâtel en date du 30 mai 1676.

Nouveau bail de 9 ans pour la Ferme du sel le 28 juin 1676.

Il est receveur du Prieuré du Vaulxtravers le 28 mai 1681.

Son brevet de pension (retraite) le 24 avril 1694.

Son mariage a eu lieu à La Brévine le 30 novembre 1652 avec Marguerite de Tribolet-Hardy fille d'Hugues conseiller d'Etat et maire de Neuchâtel, et d'Anne Chambrier. Née le 15 novembre 1633; meurt en couches à Neuchâtel le 17 avril 1665. Leurs enfants sont:

Henry né le 26 octobre 1653 à Corcelles. Décédé à Travers le 18 avril 1894. De lui part la branche des **Sandoz-Travers et Rosières**; Henry est seigneur de Noiraigue.

Anne Catherine est née le 20 juin 1655 à La Brévine (Brévine) et meurt à Yverdon le 8 septembre 1693. Son mari est Gabriel Alphonse Doxat bourgeois d'Yverdon.

Louis né le 17 décembre 1656 à La Brévine; mort le 1er mars 1658. Frédéric né le 11 septembre 1658 à Corcelles; mort à La Brévine le 16 octobre 1658.

Isabelle née le 22 septembre 1659 à La Brévine; morte à Neuchâtel le 13 mars 1700. Elle a épousé, le 13 mars 1684, Pierre Jeanjaquet communier de Couvet, lieutenant civil de la Brévine (Brévine) et intendant.

Salomé née le 24 août 1661, baptisée à Neuchâtel le 4 du mois suivant. Epouse à Cornaux le 13 novembre 1686 Josué Trybolet fils de Sigismond le maire de La Sagne, et d'Anne Marie née Trybolet. Salomé meurt à Neuchâtel le 1er février 1729.

Esther née le 4 mai 1663, baptisée à Neuchâtel; meurt à La Brevena le 2 juillet 1689, là où elle avait épousé, le 22 juillet de 1684, Henry Montandon maire du lieu, fils de Daniel le secrétaire d'Etat, et de Susanne Baillods, de Môtiers.

Marguerite née le 7 septembre 1664, baptisée à Neuchâtel. Meurt bébé le 27 décembre 1664.

Jean-Jaques est veuf et épouse, en secondes noces, le 18 juin 1665, à La Brévine:

Barbe Hory fille de feu Henry bourgeois de Neuchâtel, conseiller d'Etat et chancelier, et d'Ursule de Treytorrens.

Elle mourra en couches à l'âge de 30 ans et 10 mois, le 23 décembre de 1668. Ils ont d'abord eu un fils, né en avril 1666, qui est mort à Neuchâtel, étant encore nourrisson âgé de trois ou quatre mois. Puis, David né le 1er août 1667 et baptisé à Neuchâtel; sera ministre du Saint Evangile; il a comme femme Esabeau Bergeon.

De lui part la branche des Sandoz Rollin.

Veuf pour la deuxième fois, Jean-Jaques épouse à Saint-Aubin, sa troisième femme, le 16 février 1675

Esther Sarrasin fille de feu Gabriel, du Grand Conseil de Genève; elle est la veuve de Jean Michel Doxat banderet et lieutenant d'Yverdon. Esther est née le 15 janvier 1641 et meurt à Neuchâtel à 65 ans le 7 août 1706. Leurs fiançailles se sont célébrées à Yverdon le 27 janvier 1675; ils ont:

Marianne née le 7 décembre 1675 à Neuchâtel; le 7 juillet 1681, elle meurt.

Gédéon né le 18 août 1677; voir ci-dessous

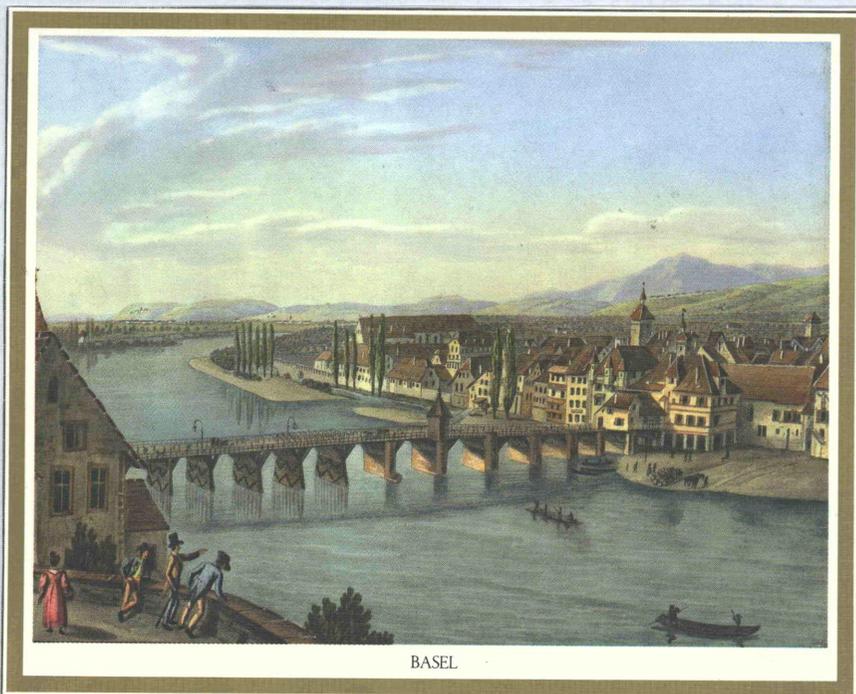
Marie Barbe née à Neuchâtel le 24 avril 1679; épouse le 24 janvier 1725 Jean Rodolphe Henry Petry fils de Jacob Henry bourgeois de Bâle demeurant à Peseux. Marie Barbe sera veuve à son décès à Neuchâtel le 22 mars 1757.

François Louis né à Neuchâtel le 6 août 1680, meurt la même année le 25 septembre.

Jeanne née le 9 mars 1682; elle épouse, le 14 mars 1713: Jean Pierre Cartier le premier pasteur des Bayards à partir du mois de mai 1712.

Jean Jaques a aussi perdu 4 enfants dont les prénoms ne nous sont pas connus n'étant pas écrits dans les registres d'église, ils sont: une fille, enterrée le 29 juillet 1680; un garçon enterré le 28 de mai 1681; un enfant, enterré le 14 janvier 1684 et une fille enterrée le 31 août 1707.

Gédéon Sandoz est fils de Jean Jaques, et d'Esther Sarrasin; né à Neuchâtel le 18 août 1677; étudie le droit et la philosophie "Gedeon Sandozius neocomensis" depuis le 18 mars 1692 et obtient son doctorat pour les deux droits le 17 décembre 1696. Il sera commissaire général à Neuchâtel. Il s'intéresse aussi aux sciences naturelles et fréquente le naturaliste de La Ferrière, Abraham Gagnebin. Il mourra le 29 mars 1759. Il avait épousé, le 16 novembre 1701 Marie Barbe Trybolet fille d'Henry seigneur de Bellevaux, et de Marguerite de La Tour. Il perdra sa femme le 28 décembre 1760. Ils avaient eu un fils prénommé Benoît qui était né le 9 avril 1707 et mort le 24 du même mois.



BASEL

David Sandoz est fils de Balthazard, communier du Locle et de La Chaux d'Estailières et bourgeois de Valangin.

Le 19 mars 1607 David est créé notaire (actes de chancellerie vo. 6 aux pages 154 et 155). Réside à La Chaux d'Estailières, où, le 8 novembre 1615, il reçoit une patente pour tenir une hostellerie publique à La Brevna (La Brévine) près de la neuve Eglise.

Avec son cousin Abram Jacot sont délégués par les paroissiens des Chaux auprès du prince de Neuchâtel Henry II de Longueville. Ils partent pour Paris le 4 août 1624. Reviennent au village le 14 octobre de la même année. Ont obtenu à Paris le parchemin permettant la création de la mairie (carnet de notes de David Sandoz). David étant secrétaire de mairie et capitaine de la première compagnie des milices de La Brévine à partir du 18 octobre 1624; a été assermenté maire de La Chaux d'Estailières le 8 novembre 1624.

Sa lettre d'acquisition "pour honorable et prudent homme David Sandoz des Chaux d'Estailières relatives à divers biens sis à Courcelles (Corcelles) et dans son vignoble, datée du 13 avril de 1630". Très beau document manuscrit, sur vélin, portant les signatures de Vaucher, Carrel et Vaucher. Grande pièce mise en vente en 1939 "A la Licorne" Paris.

Le 2 novembre 1648, sa grande et vaste maison, construite en 1607 au village, est détruite par un incendie.

David meurt le mercredi 18 décembre 1650 et est enterré dans le temple de La Brévine. "Ici gît David Sandoz premier maire de La Chaux des Taillères lequel étant député du commun peuple obtint de Son Altesse l'érection de la Mayorie, droit de commune et Paroisse de ce lieu et ayant exercé l'office de Mayre l'espace de 26 ans décéda le 18 décembre 1650 âgé d'environ septante ans." Son tombeau est proche la fenestre du costé de bize. (voir Musée neuchâtelois 1950, p. 62).

David Sandoz a laissé un livre de mémoires.

Acte du partage de sa succession daté du 7 juillet 1651 inscrit dans le vol II d'Isaac Bedaux notaire.

David Sandoz asgé de 16 ans épouse au Moustier du Loucle le
16 juin 1601

Elisabeth Perret Gentil fille de feu Daniel, vivant maire du
Loucle, qui est fils de Jehan maire le
fils d'Huguenin Sandoz notaire, et d'Eve Raguel, de Corgémont
en Erguël. La mariée est âgée de 15 ans. Elle mourra à La Chaux
d'Estailières le 16 mars 1624. Leurs enfants sont:
une fille née le 16 mars 1603, décédée sans baptême le lendemain
et enterrée au Loucle.

Daniel né le 7 septembre 1604; mort au Locle le 3 avril 1668.
Notaire aux Chaux depuis le 18 août 1624; se rend à
Paris le 26 juillet 1632 avec le procureur Favargier
pour apporter à Henry II de Longueville 2.200 pistoles
d'or d'Espagne. Son retour est daté du 21 août suivant.
Est receveur du Locle. A été excommunié pour meurtre,
lettres confidentielles du 31 janvier 1641 (archives de
la Classe, cahier no. 33 p. 401 Perrot). ¹²

Marie née le 17 janvier 1606 à La Chaux des Taillères. Décé-
dée le 16 février 1685. Elle a épousé en 1625 Pierre
fils de feu Baltazard Montandon, de La Brévine.

Susanne née le 11 juin 1608 à La Chaux d'Estailières. Epouse en
1629 David Convert notaire à La Sagne et fils d'Abram.

Lucrèce née le 8 mars 1611; meurt le 19 décembre 1679. Elle
épouse le 22 octobre 1633 Nicolas Verdonnet fils de
François le maire des Verrières et greffier de Môtiers.

Balthazard né le 26 décembre 1612. Mort le 9 janvier 1683. Jus-
ticier aux Chaux; établi à La Combe des Osels à La
Chaux de Remosses mairie des Taillères.

Elizabeth née le 6 septembre 1616; morte en 1618.

David né et mort en 1618.

Puis, veuf de sa première femme Elisabeth décédée en mars 1624, David épouse en secondes noces, le 18 juillet 1625, à La Chaux des Taillères

Anne Marie Clerc dit Guy la fille d'Abram, et de Marie Mentzinger.

Elle mourra le 16 décembre 1673 à Corcelles. Elle-même, veuve de David Sandoz, elle épouse en date du 4 janvier 1654, assistée de Philippe son frère, passera un accord avec Jean Jaques son fils licencié es droit et receveur du Vault Travers, et Salomé sa fille femme de Samuel Gaudot, au sujet des biens qu'elle vient de retirer. (David Sandoz notaire Registre II, 1650-58.) Le 13 mars 1655 partage de biens avec ses enfants Jean Jaques, Salomé et Françoise.

Anne-Marie et David sont parents de 6 enfants nés à La Brévine:

Jean Jaques né le 28 août 1626, mort en 1711.

Salomé née le 30 juin 1628; fiancée le 23 octobre 1646 avec Daniel Gaudot le fils de feu Samuel, de Corcelles; ils se marient à La Brévine le 17 novembre 1646. Elle meurt le 28 janvier 1658.

Abraham né le 9 mars 1630; meurt le 29 janvier 1634.

Anne Marie née le 8 mai 1632

Otille ou Odile née le 22 août 1635

Françoise enfant, elle alla habiter chez le greffier David Calame pour y apprendre à lire, à écrire, ainsi que pour s'initier à la couture avec Madame Calame.

Elle épouse, en novembre 1651, à Corcelles, François de Rognon. *Françoise Sandoz fille de David et épouse de noble Henry François de Rognon 1631-1701 fils de François Antoine 1602-1637 bourgeois de Neuchâtel et communier de Gorgier; officier aux Gardes suisses, et de Madéline de Guy d'Audanger, de Fenin; petit-fils de Beat-Jacob Rognon châtelain de Gorgier, et de Madéline Rougemont, de Saint-Aubin; arrière-petit-fils de Pierre II*

Rognon, qui, lui, est fils de Pierre I, et de Claudine bâtarde de noble seigneur Claude de Neufchastel et seigneur de Vaumarcus, de Gorgier et baron de Travers.
(extrait d'une étude sur la famille de Rognon par Olivier Clottu, "Feuille d'Avis de Neuchâtel" du 24 mai 1981.).

Livre de mémoire à moy David Sandoz du Locle bourgeois de Valangin

Le 16me juin 1601 par la Grace de Dieu je suis espousé au Locle avec Elisabeth Perret Gentil ma femme fille de feu prudent Daniel en son vivant maire du Locle. Espouzé par Mr. le ministre Esayé Berthoud. Il se conste qu'elle avoit 15 ans et moy 16 l'an de mes espousailles.

Laage des enfans qu'il a pleu à Dieu me donner au saint estat de mariage avec elle.

premierement une fille le vendredi XIe mars 1603 environ le petit matin et le lendemain estant venue morte, portée au sime-thiere du Locle

Le sembedi a l'aube du jour VIIIme septembre 1604 un fils nommé Daniel. Mort le vendredi 3 avril 1668. Enseveli dans le temple du Locle

Le 17 janvier 1605 une fille nommée Marye baptisée en l'église de ceste Chaux d'Estallières par le sieur Gabriel Mellier ministre mon compère

Le 16 febvrier 1685 elle est morte d'une apoplexie
(les dates de décès n'ont pas été notées par David).

Le XIX mars 1607 Monseigneur le gouverneur Jacob Vallier m'a accordez et faict dressez acte pour l'estat de nataire.

Le jour Saint Barnabel 1608 une fille nommée Susanne portée à l'église par Madame Susanne Chaillet femme du sieur mayre de Travers.

Le 8 mars 1611 une fille nommée Lucretse portée à l'église par Lucretse Montanton (Montandon) femme du cousin Josué Perret Gentil son parain et elle sa maraine.

Le sus dit David Sandoz 1585-1650 est fils de Baltazard Sandoz lui-même fils de Petitjehan. Baltazard est né à La Chaux d'Estailières en 1549; il meurt en 1629. Il habite la Neufve mayson devers uberre du moty (église) de La Brevena. voir aussi le cahier de "la famille de Sandoz Travers."



Petitjehan Sandoul surnommé Jehan le petit est fils de Jaquillon, communier du Locle et des Chaux, bourgeois de Valangin. Né le 8 février 1506. Maître-meunier, propriétaire d'un moulin à vent à La Chaux d'Estaillères. Il y sera cité étant asgé en l'an 1590.

Le 26 aoust 1596 ses hoirs passent une reconnaissance de biens aux Chaux d'Estaillères soit: un maix en héritage de 48 faux, une maison à droite de La Brévine et une autre à l'envers du village; terres et maison Sur Les Geys avec un octroi sur le cours de la rivière; un étang pour le peupler de poissons pour le plaisir de la pêche selon octroi du trois juin 1572; un autre maix héritage au Bois de l'Hasle de 25 faux. Propriétaire aisé.

En 1547 il épouse

Susanne Roubert fille de Jehan communier du Loucle.

Enfants:

Baltazard sera père de David le notaire. Il meurt avant 1618
ligne directe

Jaquillon il épouse avant 1612 Jehanne Jacob fille de feu Jehan. Jaquillon vend une partie d'une maison de son père sise et gisant au bas du terroir du Locle en date du 19 septembre 1637.

Othenin sera père d'un Baltazard et d'une Eli'sabeth qui, elle épousera Christ Humbert, des Chaux. Othenin meurt avant l'an 1618.

Blaise est cité étant homme d'armes du Locle le 20 septembre de l'année 1589

Pierre

Elie

Abram.

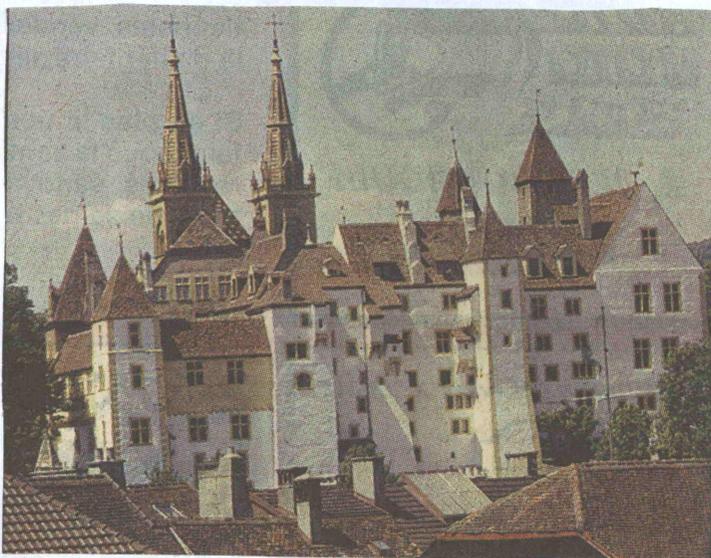
*Accord entre Jehan Sandoz dit Petitjehan et Vuillemin Du Mont
sur le contenu de la susdite mise du moulin*

*Le 19 avril 1549 George de Rive avoit donné concession au père
de Du Mont, à luy et à ses frères. ~~Huguenin~~*

*Huguenin Du Mont permet à Sandouz qu'ilz puissent tirer de
l'eau de l'estang que nous pretendons faire par ensemble ainsy
qu'il est mentionnez en la dicte lettre de licence et per-
moision du moulin su dict*

*Pour d'iceluy estang povoir et debvoir conduire et mener l'eau
en iceluy moulin par l'esclovent du dict moulin qui por ce
regard sera faict expressement*

Petitjehan est fils d'Estevenin qui lui serait fils de
Jaiquet.



Familles Sandoz, du Locle,
branche établie en Alsace



La destruction de Sandozwiller

par Jaques Sandoz

Un Sandoz a déjà laissé sa marque dans le paysage industriel alsacien presque cent ans plus tôt. En 1818, Pierre-Armand Baudry, Jean-Jacques Zürcher et Henry de Sandoz fondaient une filature entre Cernay, Vieux-Thann et Steinbach. Elle était importante, puisque dans le cours du XIX^e siècle, elle passait de 11 000 à 35 000 fuseaux. On appela bientôt la fabrique et l'agglomération qui se développa autour d'elle « Sandozwiller ». En 1914, à la mi-décembre, les chasseurs-alpins français prenaient Sandozwiller, connu en terme militaire sous le nom de « Cote 425 », occupée jusque là par les allemands. Ces derniers ne pouvaient pas se permettre d'abandonner ce point stratégique, car cela aurait signifié la perte de Cernay. Ils firent immédiatement venir des renforts en infanterie et en artillerie et réinvestissaient promptement Sandozwiller à grandes pertes pour les deux camps. Une trêve s'établissait entre les combattants jusqu'à Noël, mais alors les combats reprenaient et, avant le Nouvel-An, l'enfer s'abattait sur l'agglomération qui se retrouva complètement détruite et incendiée, la population ayant succombé sous les coups ou s'étant enfuie. Les troupes françaises et allemandes se repliaient alors chacune de son côté alors que les ruines fumantes de Sandozwiller formaient la nouvelle ligne de démarcation.

Sources

Article paru dans le journal « L'Alsace », en allemand, le mercredi 3 janvier 1979, avec deux photographies saisissantes montrant les ruines de Sandozwiller, archives des Sandoz de France, pièce no. 318.

Iconographie

Ces photographies sont actuellement recherchées auprès du Journal l'Alsace





"Panneau à figure"
Panneau de papier peint en arabesques
Manufacture Réveillon
Paris, vers 1790

MUSÉE DU PAPIER PEINT,
F - 68170 RIXHEIM (ALSACE)

Branche de la famille Sandoz établie à Montbéliard et en Alsace
communière du Locle et bourgeoise de Valangin

Henri Sandoz fils d'Henri fils de Jonas.

Né à Mulhouse en 1777. Mort le 12 juillet 1859 à Cernay en Alsace. Il s'engage, jeune, dans la Compagnie où son père est officier. Ainsi, le 30 avril 1790, il prend part à l'attaque de Nancy et reste seul survivant de toute la compagnie; il n'a que 14 ans; sur le champ de bataille, il est créé lieutenant et Chevalier du Mérite militaire, mais son père refuse la seconde distinction, alléguant qu'il était trop jeune. Son père ayant perdu sa fortune lors de la Révolution française, refit, grâce à une activité infatigable, une des plus grandes fortunes d'Alsace, fortune dont il fit un généreux usage, dotant Cernay d'un hôpital, d'une salle d'asile, d'une caisse de retraite pour les vieillards.

Henri Sandoz fils de Jonas. Est baptisé le 8 janvier 1730 au temple Sainte Marie de Montbéliard. Il sera capitaine du ci devant Régiment de Castella au service de France. Il sera promu au grade de colonel le 4 août 1817. Sandoz désire annoncer au Secrétaire d'Etat de la Principauté qui est l'ex-chancelier noble François de Sandoz Travers, qu'il est lui-même promu au grade de colonel mais il attend, pour le faire, la venue de ses enfants. Anobli par le roi Louis XVIII il sait lui en dire sa reconnaissance.

Sandoz habite Mulhouse pendant de nombreuses années, mais il décède probablement à Thann, le 2 février 1820.

Sa première femme est née N..Fischer veuve Coligny.

Sa seconde femme Marthe Vild (Wild) s'est unie à lui avant l'année 1777.

Henri a eu huit fils et quatre filles:

Le dit Henri Sandoz est aussi dit Jean-Henri; ce qui suit est à son sujet: il est né au Locle en 1730; est cadet en 1744, enseigne de la compagnie des deux Lullin au régiment de Diesbach le 19 mars 1747; sous-lieutenant id. le 15 octobre 1747; lieutenant, id. le 31 septembre 1754; lieutenant de la compagnie de grenadiers de Triponnez lors de la réorganisation le 28 septembre 1763; chevalier de l'Ordre du Mérite militaire le 25 mars 1772, obtient le rang de capitaine le 27 mars 1774, capitaine de la compagnie de son nom au régiment de Castella le 28 mai 1775, obtient une pension de 200 livres à cause de son ancienneté le 25 août 1788; licencié le 15 septembre 1792; a fait 12 campagnes avec l'affaire de Nancy.

(AGF, C off, Yb 504)

Obtient le brevet de capitaine-lieutenant le 23 mars 1762

(AGF, Coff. Yb 516).

Admis à l'habitation à Mulhouse en 1765 à l'occasion de son mariage avec Marthe Wild.

(Sources: Archives ministérielles de la Guerre, Contrôle des Officiers neuchâtelois, château de Vincennes) relevé par Germain Hausmann.

Jonas Sandoz est fils de Daniel, du Locle.

Il est né en 1681; baptisé le 19 juin de cette année. Etudiant en philosophie à l'université de Bâle où la date de son immatriculation est le 28 septembre 1697, "Jonas sandoz neocomensis". Sa femme est

Anne Catherine Tollefousse nom "francisé" pour Dollfuss, de Mühlhausen en Alsace.

Leur fils en ligne directe est

Henry

*Copie du certificat d'origine pour Henry Sandoz.
Orthographe respectée.*

*Certificat d'origine pour Monsieur Henry Sandoz ci-devant capitaine
au Régiment suisse de Castela; communier du Locle, bourgeois de
Valangin.*

*Du 19 aoust 1794, Nous Jean Henry Vuagneux maire et chef de la ju-
ridiction du Locle, lieu dépendant de la Principauté de Neuchastel
et Valangin en Suisse. Savoir faisons à tous ceux qu'il appartiendra
qu'ensuite de la réquisition qui nous est faite par Monsieur Henry
Sandoz capitaine du ci-devant régiment suisse de Castela, domicilié
à Mulhausen de bien vouloir lui accorder un certificat d'origine qui
constate de son origine et de sa filiation et descendance pour en
faire usage par tout où besoin sera, ce que nous ne pouvons lui re-
fuser par la pleine et parfaite connaissance que nous en avons.
A quel effet nous déclarons que le susdit Monsieur le capitaine
Henry Sandoz est fils né en loyal mariage de Monsieur Jonas Sandoz
son père, né d'une famille honorable et distinguée, ancienne, pa-
tricienne, communière du Locle et Bourgeoise de Valangin, et de
Dame Anne Catherine née Dolfousse, sa mère, gens de bien et d'hon-
neur qui se sont toujours très bien comportés, ainsi que mon dit
sieur le capitaine leur fils notre communier et Bourgeois, dont
l'extrait baptistère duquel il nous est aperçu qu'il a été baptisé
le 8 janvier 1730 dans le temple de Sainte-Marie, terre de Mont-
béliard ainsi que le certifie docte et respectable Monsieur J.S.
Macler ministre du saint évangile et pasteur des églises de Saint
Julien et de Sainte Marie outre quoi nous certifions de plus que
le papier timbré n'est point en usage dans ce Pays. Ce enfin de
rendre le présent certificat d'autan plus authentique nous l'avons
signé de notre propre main, fait exposer le cachet de nos armes et
ordonné à notre greffier de l'expédier contresigné de son seing
accoutumé, Donné au dit Locle le 19 aoust 1794.*

(Registre du greffe 1787-1795 civil registre 128 du Locle.).

Daniel Sandoz fils de Jonas, bourgeois de Valangin et de la ville de Neuchâtel; communier du Locle. Immatriculé dans le Carolinum de Zürich: "Daniel Sandozius neocomensis" en 1664. Pour les années 1677 à 1683 obtint le brevet de la recette de la mairie du Locle; Docteur es lois; en 1697 est ancien receveur. Cette même année le 9 juin, il vend sa maison avec jardin du Locle.

Traité de mariage du vendredi 14 septembre 1677 pour vertueux Daniel Sandoz fils de Jonas, docteur ès lois et receveur pour S.A.S. des Montagnes du comté de Vallangin, assisté de Jonas son père justicier en l'honorable justice du Locle et ancien receveur des dites Montagnes et aussi bourgeois de Vallangin et de la Ville de Neufchastel, avec Damoiselle

Rose Rougemont fille de feu vertueux et prudent sieur Jean Louis Rougemont en son vivant bourgeois de la ville de Neufchastel et capitaine d'une compagnie de 200 Suisses au service de S.M. très chrétienne, et de Dame Susanne Guy (d'Audanger). Jean de Montmollin trésorier général son tuteur.

Le sieur Sandoz promet d'enjoyoler son épouse selon sa qualité et condition et lui donnera 200 pistolles d'Espagne d'or et de poids, s'il venait à expirer. Jonas Sandoz père donnera 6000 livres faible en jouissance à son fils comme il le fit aux dames Otilie, Margueritte et Jaqueline ses filles selon le traité de mariage du 8 octobre 1675 de Jaqueline et de Rodolph Rosselet.

Jonas Sandoz le père et Anne Redart la mère donnerent en prérogative et préférence à leurs enfants masles nés et à naistre la moitié de leurs biens. Les filles ne seront point obligées de tenir compte des trossels mais seulement des sommes qu'elles auront reçues en jouissance.

La dite épouse recevra un trossel de sa mère et ses mondres (bijoux) selon sa qualité. La dite épouse si elle venait à décéder avant la date et le jour escoulé, son époux retirera 100 pistolles d'or d'Espagne.

Les futurs se présenteront devant la fosse de l'Eglise après les annonces publiées pour recevoir la bénédiction nuptiale.

Témoins: Pour l'époux: Jean Jaques Sandoz docteur ès lois, commissaire général en ceste Souveraineté; Samuel Gaudot receveur oncle de l'époux; François Sandoz son frère; Symon de Thièle du Conseil étroit et Rodolph Rosselet marchand ses beaux-frères.

Pour l'espouse: Henry Tribolet Hardy maire de la Ville; Louis Guy maire de Rochefort ses oncles Friedrich Rougemont son frère receveur des reliquats; Jean Jaques Fleury beau-frère et notaire. Nicolas Huguenaud notaire.

Leurs enfants sont:

Jonas né en 1681 au Locle

un nouveau-né qui meurt en septembre 1682 à Neuchâtel

un enfant qui meurt le 21 juillet 1684 à Neuchâtel.

Rose Esther Rougemont l'épouse de Daniel Sandoz est fille de Jean Louis décédé en 1657; petite-fille de Jonas membre des Quatre Ministraux en 1621, et d'Esabeau Pury; arrière-petite-fille de Jehan, et de Marguerite Barriller, qui, lui est fils de Jonas Rougemont, de Saint-Aubin, de l'ancienne branche établie à Neuchâtel, reçue bourgeoise de la ville en 1578, éteinte en 1705 avec Frédéric de Rougemont 1647-1705, le frère de Rose-Esther, anobli le 18 juillet 1683 par le duc Louis de Bourbon. Il fut nommé maire de La Chaux-de-Fonds.

Jonas Sandoz fils de Daniel communier du Locle et bourgeois de Vallangin et de la Ville de Neuchâtel. Né le 11 septembre 1626. Sera receveur des Montagnes du comté de Vallangin en 1654, puis pour la mairie du Locle en 1673.

En 1677, Jonas se porte caution pour Daniel son fils, et, à nou-

veau le 17 de juillet 1683 à cause de la recette des Montagnes de Vallangin. En 1678, ocroy à luy de la charge de lieutenant en la Justice du Locle.

Le 20 de janvier 1683 il lui est accordé une concession pour établir des hauts-fourneaux ainsi que des forges pour faire le fer dans toute la baronnie du Vauxtravers et le 25 janvier de la même année le Seigneur de Travers Charles Auguste de Bonstetten lui octroye le cours de l'Areuse au Foeurcy (Fourcil) afin d'y construire des martinets pour y battre le fer.

Jonas, homme autoritaire, peu commode durant sa vie, collectionne de nombreux procès: en 1666, en 1668 et en 1670, plaintes sont déposées contre lui. Etant capitaine au Régiment de Vallangin en 1675 quelques soldats refusèrent de payer les amendes qu'il infligeait abusivement à sa compagnie.

Le 13 novembre 1654, il vend des vignes à Bôle, à Boudry et à Colombier provenant de la famille de sa mère, Hans Rudolf Du Terreaux le capitaine et chastelain du Vaulx Travers.

C'est au Locle, en mars 1647, que Jonas épouse Anne Redart fille de Nicolas, de Belleperche es Verrières. Leurs

enfants sont:

Daniel ligne directe

une fille elle épousera Abram Dubois fils d'Abram, justicier.

François

Henry bourgeois de la ville de Neufchâstel et de Valangin.

Né en l'an 1666; sa descendance suivra

Ottile elle sera l'épouse de Symon de Thielle le fils de Pierre membre du Conseil étroit, marchand.

Mariage célébré en 1670.

une fille qui sera l'épouse de Rodolph Rosselet marchand, bourgeois de Neuchâtel.

Daniel Sandoz est fils de David, et d'Elisabeth Perret-Gentil.

Le 18 juillet 1625, il épouse, par traité de mariage
Ottile Clerc dit Guy fille du noble Abraham, et de Marie Mentzinger
la fille d'Onophorio châtelain de Benken et
bourgeois de Bâle.

leurs enfants sont:

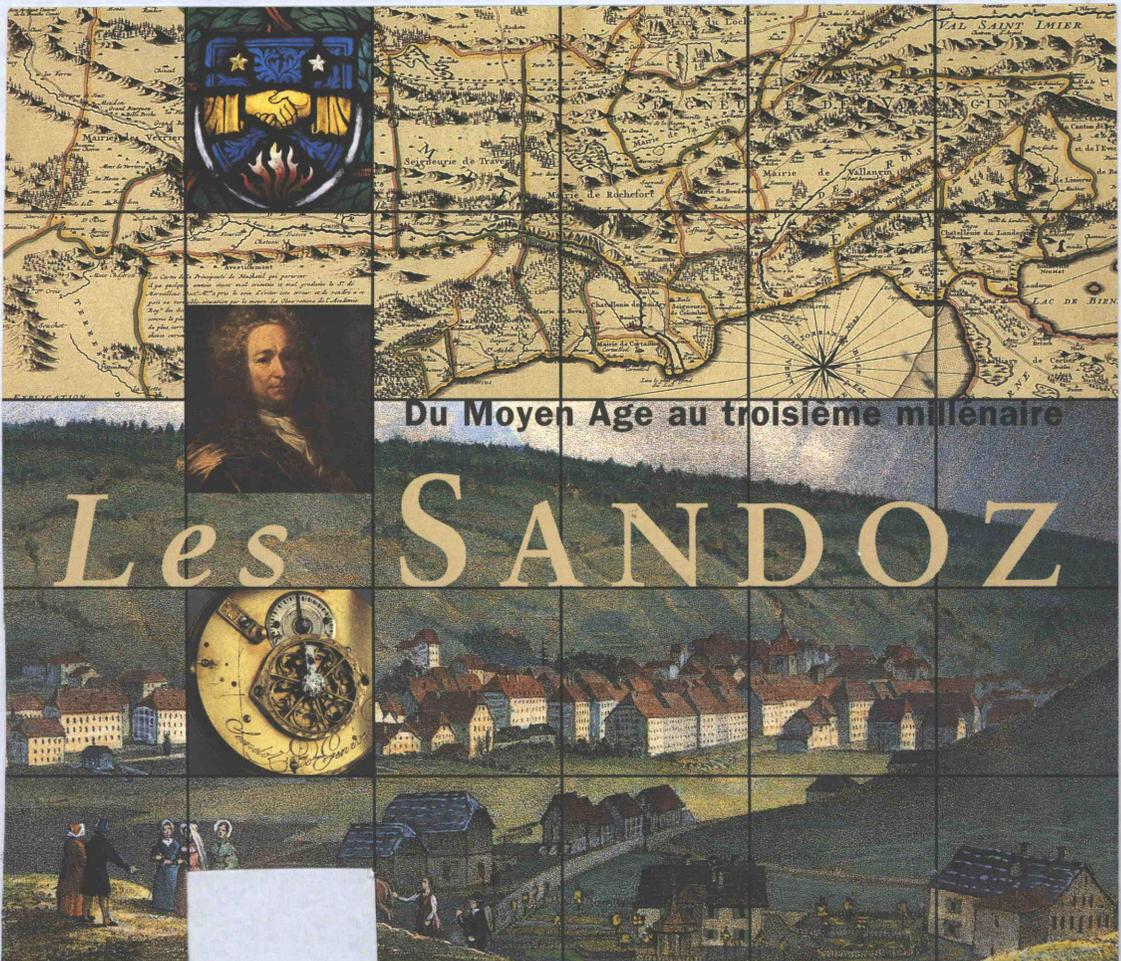
Jonas sera receveur pour S.A.S. prince de Neuchâtel Henri II
d'Orléans-Longueville, ainsi que justicier du Locle.
Il était receveur pour les Montagnes de Valangin.

Samuel père de Charles et de Charlotte

Philippe

Anne Marie elle épousera Jaques Girardier pasteur, communier de
Rochefort. Leur acte de mariage est passé chez Jean Jaques
Sandoz notaire, minutaire III folio 105.

voir aussi la "famille de Montmollin" par Jacqueline et Pierre-Arnold
Borel (p.84).



Daniel Sandoz fils de David. Né le 7 septembre 1604; receveur
du Locle. Il épouse

Marguerite Du Terreaux fille de noble Hans Rodolphe écuyer et
châtelain du Vaulx Travers.

Enfants connus:

une fille elle épousera le receveur Samuel Gaudot.

Jonas ligne directe

David Sandoz fils de Baltazard. Né en l'an 1585. Il obtiendra,
en 1624, son élection à la Mairie de La Chaux
d'Estailières dont il fut ainsi le premier titulaire. Il a épousé,
le 16 février 1601, la fille du maire du Locle:

Elisabeth Perret Gentil, donc fille de Daniel.

Baltazard Sandoz fils de Jehan dit Petitjehan. Né le 4 août 1549.

Petitjehan Sandoz fils de Jaquillon. Né le 8 février 1506. Père
de 7 enfants.

Jaques dit Jaquillon Sandoz du Locle. Né en l'an 1460.

Voir autres détails et compléments dans le fascicule sur la famille
Sandoz Travers pour les premières générations.

Henry Sandoz fils de Jonas le fils de Daniel qui est fils de David le fils de Baltazard fils de Petitjehan, est bourgeois de Valangin et bourgeois de la ville de Neuchâtel. Il est né en 1666. Il est étudiant à Zürich en avril 1681; puis lieutenant en la justice du Locle et c'est dans cette ville qu'il épouse, le 28 juin 1690

Susanne Catherine Marquis fille de Louis pasteur de cette paroisse. Leurs enfants sont:

Rose Marguerite baptisée le 8 mars 1691
 Henry des Roches baptisé le 2 mai 1697; maire du Locle, père de Jean-Henry
 Jonas Louis baptisé le 22 mars 1692
 Pierre Henry baptisé le 7 mai 1693
 Anne Esther baptisé le 29 mai 1694
 Marie Anne baptisée le 15 juillet 1695
 Abram baptisé le 2 septembre 1698; consul pour S.M. le roy de Suède à Naples.



St. Zürich

Predigerkirche und ehemaliges Spital

Résumé d'une lettre confidentielle adressée à Messieurs les pasteurs des Eglises du Comtez de Neufchastel et Valengin concernant le sieur Daniel Sandoz fils de David. Daniel 1604-1668.

" Si la communion des Saints nous estreint comme tous les membres de Christ la liaison étroite qui a esté de longues années entretenue entre vostre Eglise et la nostre nous fait prendre une singulière part en tout ce qui concerne nostre repos et nostre consecration, reconnaissant avec mille reciproques et la communication fraternelle de laquelle il vous plaist nous honorer et confier. Mais comme les tesmoignages que vous nous rendez de l'ouverture de coeur que vous avez pour nous et de la confiance que vous avez en nous, nous remplissent de consolation. Ainsi avons nous appris avec des sentiments intimes de déplaisir et de douleur le sujet de trouble qui a esté surpris parmi vous et qui contriste vos esprits. Cependant nous louons Dieu de toutes nos affections que le scandale qui est né parmi vous nous a servi à resveiller nostre sollicitude à allumer nostre zele et à nous donner une sainte vigueur de maintenir le droit de Dieu qui est établi au milieu de nous et nous ne pouvons qu'approuver ce que vous avez pratiqué jusqu'à présent en regard du pasteur duquel vous nous avez appris et trouvons que vous avez un juste sujet non seulement de luy faire sentir la puissance des chefs que nostre Seigneur a conféré à son Eglise en le suspendant pour un temps mais aussi de persister en cette juste sévérité et de continuer de le tenir sous l'interdit, le voyant si avant et lié de Satan, que s'ajouter à la rebellion à nostre Discipline et l'obstination à son impénitence. Nous ne doutons pas que vous ne meniez droit, de vous voir obligés à ceste rigueur. Nous souhaitons que Dieu luy donne un coeur de repentance, à ce qui ses instincts estans modifier, son esprit soit libéré et le Seigneur Jésus glorifié en luy et toute nostre Eglise consolée par sa repentance, qui a esté troublée et constrictée jusqu'à présent par son crime et par son obstination. Quand à la question que vous nous proposez et pour laquelle vous nous demandez nos sentiments,

si un pasteur estant presenti d'annoncer et bénir le mariage de ce pasteur, suspendu de la Sainte Cène pour le meurtre commis par luy et tenu pour excommunié à cause de sa rebellion contre l'ordre et la pratique de l'Eglise ne peut se faire en conscience. Nous souscrivons entièrement à la décision que vous en avez faite comme estant fondée en la bonté de Dieu, en la pratique de l'Eglise ancienne, en la discipline des Eglises Réformées de France et en la nostre et de ce fait nous ne voyons pas qu'un pasteur qui non seulement méprise l'ordre de son Eglise mais aussi la trouble par sa rebellion y puisse estre receu à un acte solennel et particulier de bénédiction ni que le pasteur en bonne confiance la luy puisse départir ni l'Eglise abjoute son Amen.

Un tel, avant la Déclaration convenable de sa repentance doit estre tenu comme un payen et peager jusqu'à ce qu'il escoute l'Eglise et se range aux ordres saintement établis et non que les bénédictions accoustumées en l'Eglise en semblables occasions ne soient pas de simples formalités mais soient conjointes avec l'invocation solennelle du Saint Don de Dieu par une assemblée entière en faveur de ceux qui sont reconnus unys membres de son Corps, elles ne doivent et ne peuvent estre estendues à un membre suspendu pour son crime mais aussi tenu comme retranché pour son obstination qui continue à résister à l'ordonnance de Dieu, à les ordres publics, de contrister la conscience de plusieurs parmi nous et de donner un scandale public et notoire à tous nostre trouppéau. Point que les termes contenus en nostre liturgie au formulaire de la celebration des mariages ne peuvent estre appliquer en conscience à une personne semblable pendant qu'elle s'obstine en son pesché. Elle s'engage en considération comme ayant esté dictée pour ceux qui sont repentis, fidèles et obéissants.

Le mariage en la discipline de l'Eglise porte en termes formels ceci:

Si l'une des parties qui se veulent marier est excommuniée le mariage ne sera point receu en l'Eglise sinon que l'excommunié

avec traité de mariage du 10 septembre 1672 avec noble François Antoine Rougemont pasteur à Saint-Aubin. Daniel et Marguerite Sandoz sont les parents de Samuel, Philippe, Jonas et Anne-Marie qui sera l'épouse de Jaques Girardier pasteur.

Daniel Sandoz fils de David; ancien receveur des Montagnes du comté de Valangin, le 17 mars 1668, fort débile, teste chez le notaire Joseph Matthey. Samuel son fils recevra 100 livres faible monnaie à cause des grandes dettes que j'ai payées pour luy à la suite de ses débauches, friponeries, mauvais ménage, voyages hors du pays; ceci contre ma volonté. A Philippe, aussi son fils, recevry 2000 livres faible monnaie avant partage. A Daniel, Abram, François et Henry les fils de Jonas mon fils: ma maison du Locle appelée La Haute Fie que Jonas mon fils gérera pendant la minorité des enfants. Le reste de ma fortune sera partagé entre Jonas, Philippe, Charlotte et Charles enfants de Samuel, et de sa femme NN... d'Heidelberg; Anne-Marie ma fille a été dotée lors de son mariage avec Jaques Girardier pasteur.

A propos de la lettre confidentielle adressée aux pasteurs de l'Eglise de Neuchâtel par ceux de l'Eglise de Genève, lettre dont il est parlé à la page 38, il est dit que cette lettre ne porte aucune indication de nom vu la qualité de la personne citée; le meurtrier y est traité de "péager" entre autres insultes. Cette épithète n'est pas si insultante vu que la personne dont il est question est, en effet, receveur des impôts.

D'autre part, à l'époque dont on parle, il n'y a aucun pasteur dans le comté de Neuchâtel se nommant Daniel ou David Sandoz; aucun procès-verbal sur ce meurtre ne se trouve dans les registres de la juridiction de Môtiers ou de celle du Locle. Il faut en déduire qu'on a volontairement étouffé l'affaire.

Familles
de Sandoz Noiraigue,
de Sandoz Rosières



Henry de Sandoz est fils de Jean Jaques conseiller d'Etat qui, lui, est fils de David le maire des Chaux d'Estailières. Né à Corcelles en 1653. Décédé au château de Travers le 18 avril 1694. Enterré dans le temple de cette localité (mais, son monument funéraire a disparu). " *Henri Sandoz seigneur de Noiraigue, par sa femme, obtint la partie orientale du château de Travers, comprenant la cuisine, la cave, la chambre du moulin et la boucherie; la basse-cour, le pigeonnier et les fours; enfin, à l'étage: la longue chambre, la salle au-dessus de la cuisine et la grande salle nord jusqu'au passage des latrines. Les Bonstetten paieraient 1000 livres à leur parent, car la partie ouest de la maison était mieux bâtie. Henry Sandoz ne tarda pas à améliorer la partie qui lui était échue. Il conclut un marché avec les maîtres charpentiers Abraham Berthoud et Joseph Borel en avril 1692 pour équarrir les bois nécessaires; les maçons François Jeanneret, David Borel et Daniel Jornod s'engagèrent à déplacer et à exhausser le portail de la cour, à établir, dans les deux poiles et la cuisine, trois fenêtrages divisés par un meneau...*" (tiré de "Le Val-de-Travers" pages 24 et 25 du tome III des "Monuments d'Art et d'Histoire du canton de Neuchâtel" de Jean Courvoisier).

Le 6 mars 1667 Henricus Sandoz neocomensis dépose ses papiers à Bâle pour étudier à l'université; ensuite, il poursuit ses études à Genève puis à Orléans, vers les années 1671 à 1672. Est docteur es lois et officier dans un régiment de Gardes français.

Entérinement de son brevet de receveur du Prieuré du Vauxtravers et de la Baronnie du Vauxtravers, signé par Anne Geneviève de Bourbon le 26 juin 1673 puis renouvelé pour 5 ans en date du 28 mai 1683.

Henry est aussi viticulteur et encaveur puisqu'il est propriétaire de nombreuses vignes; il a une cuve, un pressoir et du personnel. Il a le contentement de vendre son vin rouge.

Pour l'ascendance d'Henry de Sandoz voir le cahier "Famille de Sandoz-Travers" pages 1 à 9.

Le 18 février 1678, avec traité de mariage, Henry épouse:

Anne Marie de Bonstetten dame de Noiraigue; fille d'Ulrich écuyer et seigneur de Vaumarcus et de Travers, bourgeois de Berne, et d'Anne Mouchet la soeur de Guerard seigneur de Travers. Anne Marie est née le 27 mai 1660 et mourra le 26 décembre 1718.

Ce qui suit, particulièrement au sujet de leurs enfants, a été pris dans le "Livre de notes" d'Henry de Sandoz: "...nos enfants sont nés au château de Travers,

Jean Jaques est mis en nourrice le 7 novembre 1678, mais meurt en bas âge.

Guerard en nourrice depuis novembre 1679

Marie Marguerite naît le 17 avril 1681

Ulrich naît le 2 octobre 1682

Jean Jaques est né le 13 février 1684; tante Isabelle Sandoz est sa marraine.

Jean Henry baptisé à Môtiers le 10 février 1685

Fredrich Albert naît le 29 avril 1686; meurt le 12 avril 1687.

Anne Marie est née le 12 avril 1687 à trois heures du matin.

Isabel dite Isabeau est née le 11 novembre 1688; l'oncle David Sandoz est parrain de l'enfant.

Anne Catrine née le 29 décembre 1689. Marraine: sa tante Doxat née Sandoz.

"François" né le 25 may 1692; parrain: son oncle Tribolet le beau-frère de son père.

Ester elle est née le 2 janvier 1694; parrains: messieurs Montandon (beau-frère de son père) et Jedéon Sandoz son oncle.

Complément aux notes précédentes:

Marie Marguerite épousera, le 5 juin 1700: Abram Martinet dit aussi Martenet docteur es loy.

Ulrich épousera, le 2 novembre 1708, damoiselle Marguerite de Bonstetten la fille d'Ulrich bourgeois de Berne.

Isabeau décède le 30 décembre 1741 à Neuchâtel

Anne Catrine meurt en 1767; elle avait épousé, en 1710, le pasteur de Travers Elie Bugnot.

Ester ou Esther meurt en 1763.



*Julie de Sandoz 1800-1866; dame de Travers; fille de François de Sandoz-Travers, et de Cécile Borel de Bitche.
Épouse du baron Charles Alexandre de Pury.*



*François de Sandoz-Travers et sa femme,
Cécile, née Borel de Bitche.*

*François est l'arrière-petit-fils d'Henry
de Sandoz, et d'Anne Marie de Bonstetten.*

François de Sandoz - Rosières est fils d'Henry, bourgeois de Neuchâtel. Né au château de Travers le 25 mai 1692. Etudes: "Illustri basiliensium academia Franciscus Sandoz neocomensis vallenginensis ad diem 13 julii anno 1714, questiones juridicae" sa thèse présentée sous couverture en papier glacé orné de fleurs et d'entrelacs dorés. Il est nommé maire de Bevaix le 15 août 1718; puis, en 1722, procureur de Valangin. Le 7 janvier 1727 paraissent des insinuations malveillantes contre lui. En 1745, il est chargé de s'occuper de la fourniture du sel (voir la revue "Musée neuchâtelois" année 1965, page 178. Propriétaire féodal et seigneur de Rosières. En 1775 il démissionne de son poste de conseiller d'Etat, ceci en faveur de Jean Jaques son neveu. Il meurt au château de Travers à l'âge de huitante sept ans le 7 mars 1779.

Il a épousé

Jeanne Marguerite Rognon fille de David-François qui est membre du Conseil étroit du bourg de Neuchâtel ainsi que du Conseil des 24, maître-bourgeois, et de Susanne-Louise Marval la fille de Samuel. Le dit Samuel Marval capitaine des Gardes suisses en France avait épousé Jeanne Louise Thellung, de Courtelary.

Jeanne-Marguerite a été baptisée le 6 janvier 1705 à Neuchâtel. Elle mourra au dit lieu le 2 janvier 1769.

Jeanne Marguerite et François ont enterré, le 23 janvier 1726, à Saint-Aubin, un enfant. Puis un autre le 26 septembre 1731 ainsi qu'un le 28 novembre de la même année, tous deux à Neuchâtel. Les registres d'église ne donnent pas de prénoms.

David François né à Neuchâtel; y est baptisé le 7 septembre 1726; il décède en bas âge.

Henry baptisé le 9 octobre 1728, à Neuchâtel

Marie baptisée à Neuchâtel le 10 août 1730; meurt l'année suivante, le 15 août.

Frederich dit Frédéric baptisé le 4 août 1731 à Neuchâtel. Meurt en 1807. Il était capitaine au service de la Hollande. Le 29 juillet 1766, à Lörrach, épouse Marie Catherine de Jeanneret fille de Jonas communier de Travers et bourgeois de Neuchâtel, lieutenant baillival de Grandson et co-seigneur d'Essert, et de Marie Rognon la fille de David-François bourgeois de Neuchâtel. Marie Catherine sera enterrée à Saint-Aubin le 22 octobre 1796 (voir "Généalogiste suisse" année 1947 page 76).

David François baptisé à Neuchâtel le 4 octobre 1732. Décédé le 1er février 1783. Le 30 janvier 1758 il a épousé Marianne de Montmollin 1735-1795, la fille du chancelier Jean-Henry, et de Marianne née Perret.

Susanne-Louise baptisée le 13 avril 1736 à Neuchâtel.

Jean-Henry baptisé le 7 avril 1738, aussi à Neuchâtel. Sera major en Prusse et épousera noble damoiselle von Lotzberg (ou Lotzbeck), en Prusse. Elle mourra en 1796.

Marianne le 8 septembre 1744, on la baptise à Neuchâtel. Elle décède le 31 juin 1827. A Travers, le 25 avril 1768, elle se marie avec Louis Marval le fils de Samuel, et de Marguerite de Montmollin la fille de Jean Henry, et de Barbe d'Osterwald; Louis Marval est châtelain du Landeron 1745-1803.

Noble Frédéric de Sandoz, seigneur de Rosières, colonel au service d'Hollande, époux de Marie Anne Catherine de Jeanneret fille de Frédéric née le 21 octobre 1770; décédée le 21 mai 1801 au château de Gorgier. 1740

Le dit Frédéric oncle paternel des trois filles mineures de feu noble Jean-Henry, Vivant major au service du Roy, chevalier de l'Ordre pour le Mérite, bourgeois de Neufchastel et de Dame von Lotzberg, lesquels sont: Henriette-Sophie, Eléonore-Louise-Frédérique et Marianne-Christine-Augustine-Vilhelmine, demande l'établissement d'un curateur en date du 26 juillet 1798.

Autorisation reçue le 15 mai 1801

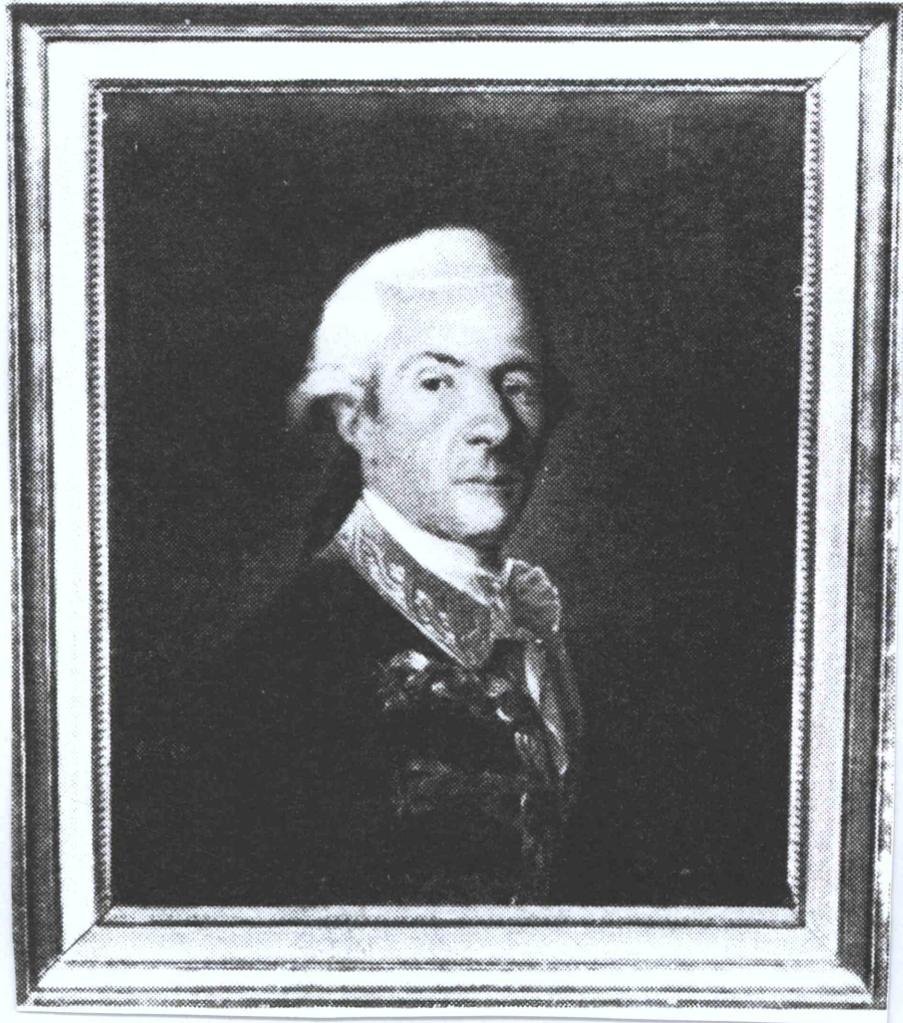
Marianne Sandoz épouse de Louis de Marval, chambellan du roi de Prusse et chanoine de l'église collégiale de Saint Gangolphe à Magdebourg, tante des trois filles mineures.

Marianne de Sandoz Rosières est née le 8 septembre 1744 et décédée le 13 juin 1827.

(tiré du Registre de la Cour de Justice de Neuchâtel, année 1795 et 1798, folio 797.).

Frédéric a aussi été officier aux Gardes de son Altesse le Prince d'Orange.





Frédéric de Sandoz-Rozières
(1731-1807).

Lieutenant-colonel en Hollande.
Allié Catherine-Marie de Jeanneret.



Catherine-Marie de Jeanneret.
alliée
Frédéric de Sandoz-Rozières.

Tiré du Manuel du Conseil d'Etat volume 117 p. 150

Le 16 mars 1773 avec Frédéric, Jean Henry et Susanne Louise, liquidation des biens de François leur père avec autorisation du Conseil d'Etat

En conseil tenu au Château de Neufchâtel

président S. Meuron, assistants Mrs. G.P. Dyvernois, B. de Sandoz, A. de Sandol Roy, F.A. Rougemont, F. Ostervald, D. Pury, J.E. Boive, F. de Perrot, tous conseillers d'Etat

Sur la Requête de Monsieur François Sandoz Conseiller d'Etat et Seigneur de Rosières exposant qu'estant obligé par une suite de circonstances malheureuses d'aquiter des sommes très considérables, il auroit inutilement cherché à proposer à ses créanciers des plans d'aménagements dans la vue de les satisfaire aussi équitablement qu'il seroit possible ce qui le met dans la dure nécessité, de même que Frédéric, Jean Henry et Susanne Louise ses fils et fille qui se joignent à lui pour contribuer au payement de ses Dettes, à mesure que deux d'entre eux acquiteront celles dont ils sont responsables en leur propre et privé nom, de présenter de concert l'inventaire général des Biens Paternels et Maternels pour qu'il plaise au Conseil de recevoir les dits Biens entre les mains de la Seigneurie et de donner les ordres nécessaires pour qu'ils soient juridiquement liquidés. Surquoy après avoir délibéré il a été dit qu'ayant vu par l'Etat des Biens ou des Dettes qu'il y a lieu à la discussion demandé par Monsieur Sandoz de Rosières et ses dits enfants, le Conseil ordonne en conséquence que le Mandement de Decret leur soit expédié et pour ce qui est des droits et juterets de la dite famille supliante peut avoir à soigner et à deffendre dans la discussion des sieurs Jeanneret de Vaumarcus,

le Conseil autorise et mesme charge le Sieur Frédéric Sandoz en la qualité qu'il a prise jusque icy de toute l'hoirie ainsi que le sieur avocat Guy ancien Maire de La Sagne son assistant de deffendre les dits droits et juterets sous la direction de la Seigneurie dans les cas où ils estimeront en avoir besoin

A la même date:

Le Sieur François Sandoz châtelain de Thielle a présenté au Conseil les enquettes publiques qu'il a dressées au sujet des désordres et violences arrivées la semaine dernière près de La Favarge

Il est constaté par les dittes enquettes que les nommés Jean David Evard de Saint Martin et Abram Roch domestiques du Sieur Alexandre Du Peyroud sont les auteurs de ces mauvaises actions et qu'il convient de réprimer convenablement de pareilles violences contraires au bon ordre et à la sérénité publique. Il est ordonné au sieur Sandoz châtelain de Thielle de faire incessamment arrêter le nommé Roch et décréter de prise de corps et ensuite incarcérer le nommé Evard sujet de cet Etat afin d'examen après quoy sur le rapport qu'il fera de l'execution du présent arrêt il en sera ordonné plus outre qu'yl ne conviendra.

David-François de Sandoz Rosières est fils de François qui est
fils d'Henry.

Il est né en 1732 et a été baptisé le 4 octobre de cette année-là.
Son baptême a eu lieu à Neuchâtel.

Il sera co-seigneur de Rosières, Sera officier au service de la
Hollande.

Il meurt le 1er février 1783; le Conseil d'Etat autorise la liqui-
dation de ses biens en date du 16 mars 1773; Frédéric, Jean-Henry
et Susanne-Louise, ses enfants, sont cités dans l'acte.

Le 30 janvier 1758, à Neuchâtel, il a épousé

Marianne de Montmollin fille de Jean-Henry chancelier, et de
Marianne Perret; bourgeoise de Neuchâtel
et de Valangin. 1735-1795.

Enfants:

François baptisé le 7 décembre 1758; meurt enfant.

Jean-Henry baptisé le 4 janvier 1760; sera major en Prusse, puis
l'on perd sa trace.

Marianne Catherine est née le 6 juin 1763

Françoise Louise baptisée le 13 juillet 1764; sa Première Communion
prise à Noël 1781.

François baptisé le 6 janvier 1766; bourgeois de Neuchâtel et de
Valangin. Seigneur de Rosières. Il tient une maison de
commerce à Marseille. Il se peut que ce soit un comptoir
d'horlogerie et de dentelles neuchâteloises. Par contrat
de mariage daté du 22 septembre 1797, à Vaumarcus, il
épouse Cornélie-Françoise de Jeanneret fille de Jean-
Pierre communier de Travers, et de Marie-Catherine de
Montmollin.

Frédérich seigneur de Rosières; lieutenant-colonel;

Susanne-Louise

Henriette-Charlotte née le 21 octobre 1770. Morte le 21 avril 1801
au château de Gorgier.

Enfants de François 1766-1829, et de Cornélie-Françoise née de Jeanneret:

François tué en Russie; sans descendance.

Jules-Frédéric mort au Brésil; sans descendance.

Samuel-David-Edouard communier du Locle, de Corcelles-Cormondrèche, bourgeois de Neuchâtel et de Valangin.

1807-1852. Depuis le 30 juin 1828, il occupe le poste d'intendant des bâtiments de Sa Majesté le roi de Prusse. Est sous-lieutenant des carabiniers de 1837 à 1839; puis, est capitaine dès 1839 pour la Première Compagnie des Carabiniers; enfin, en 1841, il est nommé commandant. C'est aussi cette année-ci que, le 7 septembre, à Neuchâtel, il épouse: Marie L'Hardy fille de Ferdinand bourgeois de Neuchâtel; leurs enfants y sont baptisés:

Anne-Marie née le 24 avril et baptisée le 15 juin 1844.

Charlotte-Uranie-Hélène née le 9 novembre 1845, baptisée le 10 janvier 1846.

Elisabeth-Louise née le 14 septembre 1842; baptisée le 29 octobre 1842

Elisabeth-Sophie-Pauline naît le 7 juillet 1847; est baptisée la même année, le 5 septembre.

Ulrich de Sandoz Noiraigue est fils d'Henry, et d'Anne Marie de Bonstetten. Il est né en 1682.

C'est le 29 septembre 1753 qu'il sera enterré.

Etudes de philosophie à l'université de Bâle: "Ulricus Sandoz neocomensis" son immatriculation datée du 12 mars 1697. Puis, il étudie le droit à partir du 16 juin 1701. Sera candidat "Aux deux Droits" le 20 juillet 1703; dissertation sur "le droit des obligations du vassal envers son seigneur.. il a donc écrit" Dissertatio juridica inauguralis de obligationo vasalli erga seniorum" thèse éditée à Bâle chez J.J. Battier en 1704; petite plaquette in quarto de 23 feuillets, brochée.

A Bâle, il composa aussi un poème de circonstance.

Ulrich est seigneur de Noiraigue; membre du Grand et du Petit Conseil de Neuchâtel; maître-bourgeois. Le 30 mai 1709 il entre au Conseil de Ville de Neuchâtel; il est Président de la Chambre de Charité. En novembre 1708, à Anet, il prend femme en la personne de la fille d'Ulrich de Bonstetten bourgeois de Berne:

Marguerite de Bonstetten. Elle mourra le 26 février 1749 et sera enterrée le 28; elle a eu une bonne dizaine d'enfants, ceux qui vivaient étaient baptisés à Neuchâtel:

Henry né en septembre 1709 et baptisé le 10 octobre suivant. Il sera capitaine au Régiment Du Pasquier en Espagne. Ensuite, Premier lieutenant au Régiment suisse des Gardes de Modène (voir "Die Schweizergarden des Herzogs von Modena" 1740-1749 de M.F. Schafroth, berner Zeitschrift, 1963, seite 15-17.)

Marie Marguerite née le 13 mars 1712

Ulrich né le 27 janvier 1715

Jean Rodolphe né le 30 avril 1717, meurt le 3 juillet suivant.
(selon le carnet de David Sandoz).

Ulrich-François né en 1723. Sera colonel au Régiment des Gardes suisses au duché de Modène en Emilie.

Il décède sans laisser de postérité.

Marguerite et Ulrich de Sandoz Noiraigue ont enterré, à Neuchâtel: en date du 4 juillet 1718, un fils; le 21 octobre 1720 un enfant; puis des jumeaux morts le 22 juillet 1725, puis une fille le 21 septembre 1736.



Branches anoblies des Sandoz-Travers / Noiraigue / Rosières

Jean-Jacques de Sandoz

1626-1711, anobli en 1657

La Brévine - Neuchâtel

1) 1652 : Marguerite Tribolet-Hardy

Henry de Sandoz-Travers

1653-1694

1678 : Anne Marie de Bonstetten

Anne Catherine, 1655-1693

Gabriel Alphonse Doxat

2) 1665 : Barbe Hory

David de Sandoz

1667-1746

1) 1694: Esabeau Bergeon

Branche anoblée des Sandoz-Rollin

2) Esther Sarrasin

Gédéon, 1677-

1701: Marie Barbe Tribolet

Jean Jaques de Sandoz-Travers

1678-1764

Anne Marie Sandoz

Ulrich de Sandoz-Noiraigue

1682-1753

1708: Marguerite de Bonstetten

François de Sandoz-Rosières

1692-1779

1725: Jeanne Marguerite Rognon

Anne-Marie

1687

Anne Catherine

-1767

Esther

-1762

Henry

1709-

Marie

1712-

Ulrich

1715-

Ulrich

1723-

François

1723-

Fin de la branche des Sandoz-Noiraigue

Frédéric de Sandoz-Rosières

1731-1807

1766: Marie Catherine de Jeanneret

David François de Sandoz-Rosières

1732-1783

1758 : Marianne de Montmollin

Jean Henry

1738-

von Lotzberg

Marianne

1744-1827

1768 : L de Marval

Jean Henry

1760-

François de Sandoz-Rosières

1766-

1797 : Comélie de Jeanneret

Frédéric

Henriette

1770-1801

François

Jules Frédéric

Samuel David Edouard de Sandoz-Rosières

1807-1852

1841: Marie L'Hardy

Elisabeth Louise, 1842-

Anne Marie, 1844-

Charlotte Uranie, 1845-

Elisabeth Sophie, 1847-

Fin de la branche des Sandoz-Rosières

Henri

1727-1797

Jean Jaques de Sandoz-Travers

1737- 1812

1769: Catherine Henriette de Meuron

Rose Henriette

1769-1833

1800 : César d'Ivernois

François de Sandoz-Travers

1771-1835

1799 : Cécile Borel de Bitche

Julie

1800-

Cécile Augustine

1801-1895

1853 : François de Montmollin

François

1804-1844

Jules Henri Alphonse de Sandoz-Travers

1814-1847

Fin de la branche des Sandoz-Travers

Famille Sandoz
communière du Locle
Branche établie
aux Pays-Bas



Par Pierre-Arnold Borel

Famille **Sandoz** communière du Locle
Branche établie aux Pays-Bas

de Sandoz Claude François deuxième enfant de Jean Jaques.

Baptisé au moultier du Locle le
12 mai 1715; décédé à Neuchâtel en 1790. Il se marie en
Hollande avec

de Bada-Dujardain Marie-Frédéric-Anne fille de Jean-Charles-
François comte de Chau-

mont, seigneur de Somérécourt, Sarthes et Pompierre en Lor-
raine, près de Neufchâteau, seigneur de Montagu, et de Philip-
pina-Jacoba Martijn, d'origine hollandaise.

Marie-Frédéric-Anne est née en 1717 à La Haye et mourra à Neu-
châtel en 1792. Leurs enfants sont:

Anne-Guillaume il est né le 8 février 1750 à La Haye; a pris
sa Première Communion à Noël 1764 au temple de
Couvét. Il sera gouverneur des ducs de Mecklem-
bourg. Son portrait est au Bied à Areuse.

Daniel-François il sera lieutenant dans les Gardes Suisses.

Les deux frères sont restés sans descendance. Ils ont eu une soeur:

Philippina Regina elle épousera Abel-Charles de Bosset fils de
Jean-Georges, et de Charlotte Le Nautonier de
Castelfranc, bourgeois de La Neuveville et de Neu-
châtel, conseiller d'Etat. Abel-Charles est né en
1732 et mort en 1811. Philippina Regina décède le
21 août 1833 à Neuchâtel.

*Claude-François est attiré, comme son père Jean-Jaques, par la car-
rière des armes. En 1733 déjà, il est lieutenant dans un régiment
recruté par Jean-Jaques du Pasquier au service du roi de Sardaigne.
Toujours attaché à son sol natal, il fait souvent des congés au
Locle; il est de la campagne d'Italie en 1734 et 1735. Il obtient
l'autorisation, en 1744, de lever une compagnie suisse de 200 hom-
mes pour le Régiment von Hirzel, aux Pays Bas. Cette distinction*



Claude François lieutenant-général des Gardes suisses



La générale de Sandoz née Marie Frédérique de Bada

flatte les maîtres bourgeois de Valangin qui expriment leur gratitude aux députés de la province de Zélande.

Claude-François fait brillamment la campagne des Flandres et obtient, en 1747, le grade de lieutenant-colonel. A 33 ans, il est déjà colonel des Gardes suisses. Il reçoit des lettres de noblesse héréditaire de l'empereur Joseph II, en 1776.

Il est lieutenant-général des Gardes suisses pour les Etats-Généraux des Provinces Unies des Pays-Bas, en 1779. Quelle fierté pour ses parents restés modestement à La Bourdonnière, au Locle.

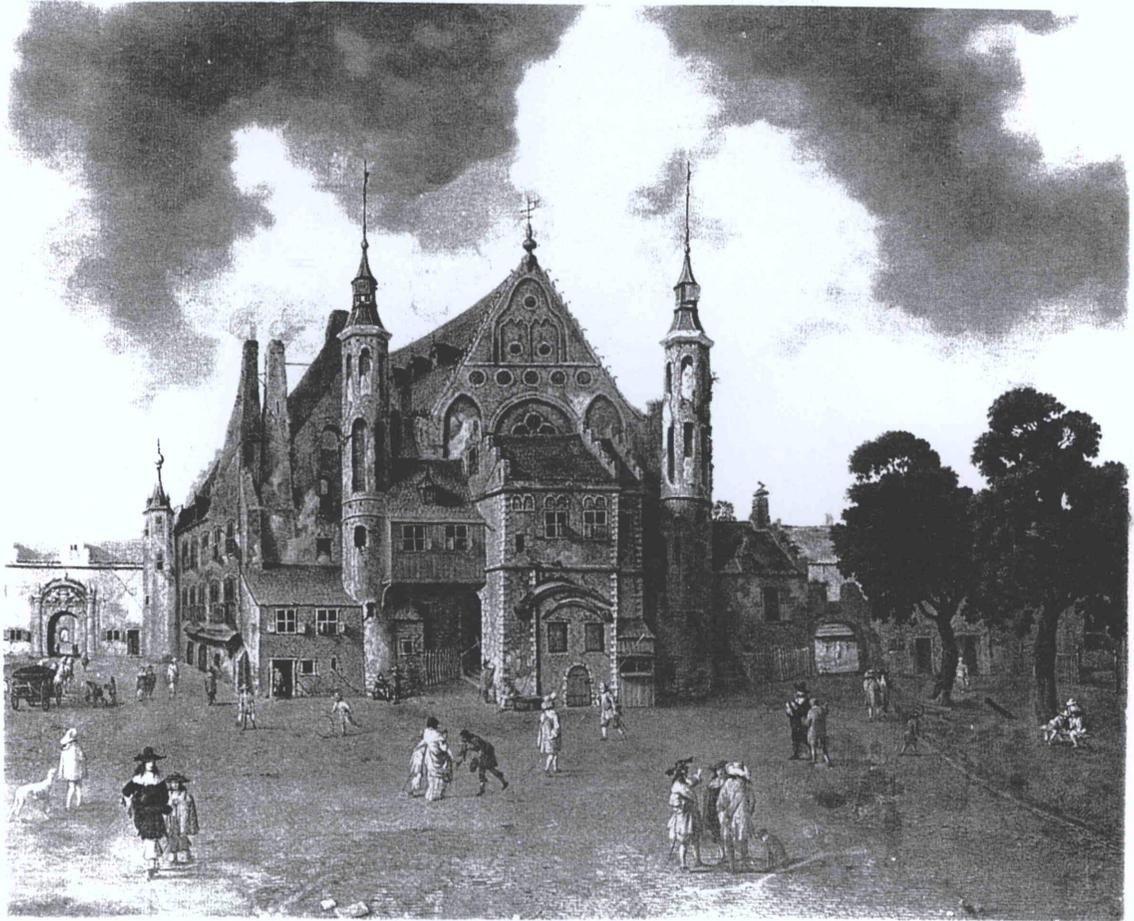
A La Haye, en 1785, des troubles éclatent et les Etats de Hollande enlèvent au Stathouder Guillaume V le commandement de la ville; c'est le général Sandoz qui le remplace dans ces délicates fonctions. Il est fort en faveur auprès du prince d'Orange et de la cour.

Son portrait, en grande tenue de cour, se trouve chez les Bosset, au Bied, avec celui de sa femme (on les voit aussi dans "Patrie neuchâteloise" de Jacques Petitpierre, tome IV, puis dans un autre P.n. du même auteur tome V, il y a le portrait de ses parents, le banneret Jean-Jaques Sandoz avec sa femme née Widler (voir aussi "Musée neuchâtelois". 1933 pages 144 à 147 et portrait).)

Claude-François fait, en épousant la très jolie et riche Marie-Frédérique-Anne, un magnifique mariage et le couple habite un palais de La Haye. Madame Sandoz est cultivée et ses salons sont fréquentés par une société de qualité. Elle continue la vie qu'elle a connu avant son mariage car son père était grand maître à la cour du prince Philipp van Hessen (Rijksvorst à La Haye). Elle a été baptisée à la chapelle du Buitenhof le 4 janvier 1777, en présence des princes de Hesse. (Le Buitenhof est actuellement la chapelle royale où la reine de Hollande ouvre le Parlement).

Le palais des du Bada "Rust en Lust" ou Rustenburg, se trouvait à l'emplacement où se trouve actuellement le palais de "La Paix".

Donc, malgré la dot de sa femme, Claude-François doit, de temps en temps, cesser leur vie princière de La Haye et prendre quelque repos en



La Haye, ici le Buitenhof; dans la chapelle de ce palais Marie-Frédérique-Anne de Bada-Dujardain fut baptisée le 4 janvier 1717.



Le palais Rustenburg à La Haye qui fut la demeure des Bada puis, ensuite, celle des Sandoz



Anne-Guillaume de Sandoz



*Philippina Regina de Sandoz épouse d'Abel-Charles
de Bosset*

famille, en la principauté de Neuchâtel. Ils s'établissent à Neuchâtel où la société correspond plus aux habitudes de madame de Sandoz que celle du Locle.

Le 25 juillet 1764, Claude-François Sandoz envoie, de La Haye, une procuration à sa femme, à Neuchâtel, pour lui permettre d'acheter un hôtel particulier sis au Faubourg de l'Hôpital; ce qu'elle fait le 10 avril 1765, pour 8.000 livres faible monnaie; en l'absence de son mari, c'est le conseiller d'Etat Huguenin qui l'assiste. Marie-Frédérique-Anne de Sandoz reçoit une société choisie dans ses salons de Neuchâtel; elle se lie d'amitié avec une femme célèbre de l'époque Julie de Bondely, de Berne, qui lui fait connaître l'écrivain madame de Charrière.

De Môtiers, où il est, en quelque sorte, exilé, Jean Jacques Rousseau accepte même de venir la voir, en faisant tout le chemin à pied.

Monsieur de Sandoz partage sa vie entre La Haye, où le retiennent ses fonctions, et Neuchâtel, où en leur hôtel du 24 du faubourg de l'Hôpital, ils continuent à donner des réceptions princières pour la petite ville, mais qui, en comparaison, auraient paru fort modestes données à La Haye.

De Sandoz sollicite un congé illimité, en 1786, et se fixe définitivement à Neuchâtel auprès des siens et meurt en 1790; Marie-Frédérique-Anne lui survit deux ans.

Sandoz Jean-Jaques du Locle et bourgeois de Valangin; est fils de Claude. Il est baptisé au Locle le 23 mars 1690.

Sera capitaine dans les troupes neuchâteloises; il participe, en 1712, à la bataille de Villmergen; fait la connaissance de sa femme lors du bal de la victoire, à Aarau (victoire des cantons réformés contre les cantons catholiques) voir "Musée neuchâtelois" 1865 pages 319 à 324) relation de leur rencontre et copies de 3 lettres à ses parents au Locle, des 3, 24 mai et 29 juillet).



le banneret Jean-Jaques Sandoz

Le 26 novembre 1712, au Locle, Jean-Jaques épouse

Widler Anna Regula bourgeoise d'Aarau; baptisée le 14 janvier 1693,

à Aarau. Elle est fille de Markus. Voici en peu de mots l'histoire de la première rencontre d'Anna-Regula et de Jean-Jaques, à Aarau, au bal de la victoire (voir Musée neuchâtelois)... au milieu d'une danse, mademoiselle Widler, voyant passer le lieutenant Sandoz, dit à son amie, en dialecte argovien "Wenn de mi wette, so hät i me o gern", le sergent Huguenin compris ces paroles et les rapporta à son camarade Jean-Jaques... "regarde cette demoiselle, elle vient de dire..si celui-là me voulait, je l'accepterais volontiers".. Et le mariage se fit...

Le coffre à trousseau, peint et armorié, ainsi que le traîneau à col de cygne des Widler sont encore chez des descendants Sandoz par les femmes, ainsi que des portraits de famille.

Le couple s'installe à La Bourdonnière, au Locle, où Jean-Jaques est justicier et banneret. La maison de la Bourdonnière est la plus ancienne demeure existant encore au Locle et porte, gravé au fronton de sa porte, la date vénérable de 1537. (voir Patrie neuchâteloise V de J. Petitpierre, p. 247 à 250 texte et portraits ainsi que le journal l'Impartial des 12, 15 et 16 juillet 1968).

Leurs enfants sont:

Jehanne Régine elle est baptisée en 1713

Claude François il est baptisé en 1715, le 12 mai, au mouëtier du Locle. Son parrain est le Justicier Moÿse DuBois et sa marraine Judith Huguenin, femme du parrain. D'après les archives Sandoz déposées à la bibliothèque du Locle: ..le 22 septembre 1762, à la maison de justice de La Sagne sous la présidence du maire représentant S.M. le roi de Prusse notre souverain prince, s'est présenté le sieur Daniel Sandoz justicier, lequel a obtenu un parler au nom de monsieur Claude François Sandoz colonel au service de leur Hautes Puissances, qui a signifié un libelle comme suit: - Par instance de M. David Sandoz



TRAITE
de mariage +
Entre le Sieur Louis Sandoz
Et Demoiselle
Anne Regine Vidler.
Du 26. Novembre. 1752.

I. H. A. Sandoz S. Regine



Anna-Regula Sandoz née Widler

receveur du Locle, procureur de Claude-François son frère, colonel d'infanterie, major et capitaine aux Gardes suisses au service de LL.HH.PP. les Etats généraux des Provinces Unies.....il sera signifié à David-Louis Guillaume-Gentil, de La Sagne, qu'il aye à se reconnaître débiteur et payer entre-cy et mercredi prochain au dit colonel, trois louis d'or neufs qui lui avions été délivrés à condition de servir 3 ans comme soldat en la Compagnie dudit Sandoz, ce qu'il n'a pas fait puisqu'il a déserté au bout de 4 mois... Il doit aussi payer 10 sols et un denier de Hollande pour les habits...

Judith Esther elle est baptisée en 1716; elle se marie d'abord avec le pasteur Magnet de Formond, de Zürich, puis, veuve, avec le chancelier Huguenin.

David baptisé en 1719; il meurt enfant

David il est baptisé en 1720; sera receveur et justicier du Locle en 1762. Sa femme est Madeleine Bermond (voir, à la bibliothèque du Locle, année 1750, lettre de David à sa soeur Régine, écrite le 29 avril.).

Marie Madeleine a été baptisée en 1723

Régine baptisée en 1726.

"...les dettes de l'hoirie Sandoz, au 29 avril 1738, se montent à 17.301 livres et 14 batz, il en résulte que le passif dépasse l'actif de 4.345 livres et 2 batz. Madame de Formond, pour satisfaire à l'engagement qu'elle a pris de payer cette somme, s'exécute...."

Les Sandoz sont maquignons et tiennent un relais de chevaux au Locle; quant à leur bru Madeleine Bermond, elle tient avec sa famille, le négoce. L'inventaire de 1749 donne un aperçu de ce que l'on peut trouver chez un épicier-mercier: ...indiennes, flanelles de Berlin, mouchoirs d'Hollande de percale fine ou de Lyon en soye; du damas de Brabant, des bas de soye, des bas de Berne et de lin, des bonnets, de la passementerie, des rubans, de la soye de Turin; 8 onces de dentelle foncée en Neuchâtel, trossels, limoge, cravates et ceintures, sans oublier 8 onces et demi de poudre à perruques, peignes d'ivoire, boutons, jeux de cartes, gants, "dantelle" blanche de Neuchâtel, dentelle de soye, toiles peintes, 30 aunes de dentelles de soye pour 3 livres, 15 aunes de même, 38 aunes à 5 batz = 22 livres et 2 batz; 10 aunes à 9 batz, toutes de Neuchâtel; velours, laine de Bâle; 2 jeux de régalise, un



Charlotte Sandoz épouse d'Alexandre Houriet

pot de miel pour 2 L., du thé vert pour 3 L., 9 onces de safran et 13 de sucre; des pruneaux, 5 onces de cire jaune, 6 d'amidon, 14 de savon, 116 de riz, 13 de poivre, du gueren, du gengeanbre, de la muscade, 8 onces de clous de girofle, une once et demi de cannelle, anis, raisins, amandes, seinet, selarmonia, 3 onces de galle, colle, souffre, sucre candy, sucre d'orge, figues, café, fleur de soufre, avelane, diverses baies.... sommaire des marchandises au 28 avril de l'an 1749....valeur: 33.862 livres et 5 batz.

Il y a aussi de "mauvaises" dettes pour 311 livres, mais je ne les ai pas mises en compte.."

tiré des archives Sandoz, de La Bourdonnière (à la bibliothèque du Locle.

Sandoz Claude est fils de Pierre; du Locle et bourgeois de Valangin.

Il est Maître Bourgeois de 1702 à 1705. Il a été justicier pour l'année 1695; depuis l'année 1700, il gère le fond de famille créé en 1658. Au Locle, le 8 décembre 1688, il a épousé:

Huguenin Jeanne-Marguerite, du Locle; fille du pasteur David Huguenin, et de Madeleine Chevallier. Elle mourra au

Locle le 23 janvier 1741. Leurs enfants sont baptisés au Locle:

Jean-Jacques baptisé le 23 mars 1690, ses parrains étant Isaac Sandoz juré et Jacques Sandoz; ses marraines sont les épouses des parrains.

David baptisé le 10 janvier 1692; épouse Anne Marie Sandoz la fille de Jonas.

Moÿse baptisé le 20 novembre 1693; sera pasteur à La Chaux-de-Fonds à partir du 4 janvier 1741. Il meurt en cette ville le 25 mai 1751, il est enterré au haut du grand cimetière à la place qu'il s'était marquée à côté de sa tante Matthey.

Sandoz Pierre est fils de Claude; du Locle, bourgeois de Valangin.

En date du 18 mai 1660, il est absent du pays et c'est son père Claude qui reconnaît ses biens. Pierre testera en date du



Alexandre Houriet, du Locle; fils de Jacob, et de Marie-Magdelaine Gagnebin, de La Ferrière; époux de Charlotte Sandoz.

6 mars 1688 Il donne aussi quittance à ses fils Claude et Joseph pour leur part de biens évaluée à 10.126 livres faible monnaie. Les fils de notre dit Pierre achètent un bois sis aux Bénéciardes pour 760 livres faible monnaie le 27 novembre 1677.

Pierre Sandoz s'est marié avec

Perret Jeanneret Blaisa du Locle; elle est fille de Daniel; ils ont:

Claude

Jacques qui sera l'héritier universel de son père; Ancien d'Eglise; il se marie avec Marie Sandoz.

Blaisa elle épousera David Montandon fils de Jonas

Joseph aussi héritier universel de son père; mari d'Elisabeth Vuille la fille d'Henry.

Pierre

N... elle épousera Abram Robert fils de Josué.

Leur mère Blaisa, étant donc fille de Daniel Perret Jeanneret paysan au Cernil Antoine avait pour mère une Droz fille de Nicolas Droz, de La Chaux-de-Fonds.

Sandoz Claude est fils de Guillaume; du Locle bourgeois de Valangin.

Il reconnaît ses biens, à la date du 3 mars 1641, sis aux Endroits. Puis, le 7 avril 1662 biens sis au Cernil Antoine et aux Costes du Locle plus un maix à La Combe-Monterban en indivis avec ses sept fils. Il a épousé

NN... dont:

Pierre

Daniel

Guillaume qui épouse Jeannette Perret-Jeanneret, fille de Daniel, du Locle.

Othenin

David

Abraham

Claude le septième fils.

Sandoz Guillaume du Locle donc bourgeois de Valangin; est fils de Claude. Partage de ses biens le 9 mai 1610. Il a épousé

NN... dont il a eu

Claude

Guillaume lui est cité dans un acte du 20 mai 1640 comme beau-frère de David Robert-Tissot le fils de Blaise, et d'Huguenin Sandoz.

Sandoz Claude du Locle et de ce fait bourgeois de Valangin, est fils de Jaques qui est fils d'Estevenin le fils de Jaquet. Claude, en 1552, reconnaît ses biens au Locle. Il possède aussi des terres sises à Champ-du-Moulin et au Val-de-Ruz. Le nom de sa femme nous est inconnu, mais leurs enfants sont:

Jérémie

Henry il teste le 13 février 1596

Jehan il est cité sur un acte daté du 26 mars 1600

Israel

Guillaume

Jaquâ elle hérite de 1000 livres le 30 février 1596; ses biens sont sis aux Escharbots.

recherches faites par Pierre-Arnold Borel

L'IMPARTIAL

La Bourdonnière

La fondation de La Bourdonnière, propriétaire de cette très vieille ferme de la fin du XVI^e siècle, est à la fois heureuse et inquiète. D'une part, elle a reçu, avec reconnaissance, un solide coup de pouce de la Loterie romande sous la forme d'un chèque de 38.000 francs, mais elle ne peut malgré tout s'empêcher de s'interroger sur son avenir.

Son nouveau président, Jean-Pierre Chapuis, se refuse à être alarmiste. Il analyse toutefois clairement la situation, chiffres à l'appui. Le solide coup de pouce de la Loterie romande est évidemment fort bienvenu. Assurément cette fondation le mérite, mais l'aide ne sera pas automatiquement répétée chaque année. Ce don permettra notamment de remplir certaines obligations financières que la baisse du taux des réservations des divers lieux de cette demeure ainsi que le faiblissant appui des membres soutiens lui rendait difficile d'honorer.

Intérêt ému

Au départ, pourtant, l'histoire était belle. Elle perdura dans la mesure où elle continuera, sous diverses formes, d'obtenir l'aide dont elle a besoin. A ce titre, le geste de la Loterie romande en fournit un excellent exemple. Il ne demande qu'à être relayé localement, sur le plan financier d'une part, mais aussi par le renfort de quelques personnes motivées intéressées à la sauvegarde du patrimoine afin d'étoffer le comité de La Bourdonnière.

«De ce point de vue, il nous faudrait un peu de sang neuf», explique le président, qui comprend bien qu'au fil des ans l'intérêt des pionniers, engagés dès 1982 dans le sauvetage de

cette bâtisse, se soit quelque peu émoussé. D'autres ont par ailleurs quitté la localité alors que certains sont décédés. A commencer par Ernest Hasler, qui fut l'âme et la cheville ouvrière de cette fondation.

Jean-Pierre Chapuis relève un autre fait inquiétant: le recul du taux des locations. Les locaux ne sont pas en cause. «Chacun trouve l'endroit et les salles très agréables et chaleureux et conserve un excellent souvenir de son passage sous le toit de La Bourdonnière. Mais nous sommes aussi victimes de la crise. Même si le prix des locations reste très abordable, les gens sont devenus prudents, consacrent moins d'argent pour organiser une fête, célébrer un événement».

De fait, les rentrées provenant des locations ont chuté, de 1992 à 1998, de quelque 20%, alors que les charges des «Bourbons», comprenant notamment les remboursements des prêts bancaires ou de la LIM, courent toujours.

Toutefois, face aux aléas de la conjoncture, grâce à la dynamique que veut insu-

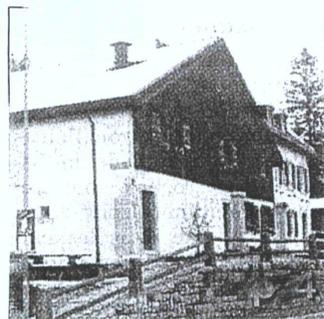
fler le nouveau président, à la récente installation d'un couple de concierges, la de-

viser de départ des initiateurs du sauvetage de cette demeure est plus que jamais de

mise: «L'essentiel c'est d'y croire». En résumé, pas de cri de désespoir, mais un simple et pressant appel de la part des actuels responsables de La Bourdonnière.

Jean-Claude Perrin

Fondation La Bourdonnière, renseignements et locations, tél. (032) 931 75 05



Les lieux

Cette demeure offre, au rez-de-chaussée, une salle polyvalente, rénovée (communément dénommée «ancienne écurie») de 40 places, une grande cuisine à l'ancienne avec cheminée et four à pain d'une capacité de 20 à 25 places, un espace boisé (dit «la belle chambre») pour 20 à 25 personnes également, une modeste cuisine moderne équipée pour la préparation d'une petite restauration.

Le premier étage permet d'accueillir jusqu'à 200 personnes dans ce qui fut la grange. Tout dépend du nombre de tables et de chaises souhaitées par les locataires.

«Souples, modulables, nos offres de locaux peuvent aussi bien convenir à des réunions de familles, séminaires, comités, petites et grandes assemblées, mariages, fêtes diverses, célébrations d'anniversaires que des expositions, voire un événement musical ou des veillées intimes au coin du feu», spécifie le prospectus publicitaire de l'offre de l'occupation des lieux, qui souffre de l'absence d'un graphisme dynamique. Relevons toutefois que ce document précise encore que les boissons et la vaisselle sont à disposition sur place et qu'il est possible de louer un piano à queue ainsi qu'une installation de sonorisation. **JCP**

Le Locle La Bourdonnière:

Les dates

1587: Fin de la construction de La Bourdonnière.

1683, 1765, 1833, 1845: Excentrée, cette ferme échappe aux plus grands incendies du Locle et devient ainsi (hormis le Vieux-Mouâtier) La plus vieille maison du Locle.

1850 (environ): Agrandissement de l'ancienne ferme par la construction d'une annexe. Dès lors son aspect extérieur ne change plus.

1962: Les Fabriques d'assortiment réunies SA (FAR) acquièrent cette vieille bâtisse.

1973: Les (ex) FAR envisagent de transformer la demeure en un lieu de réception, conférences, mais la récession les contraint à renoncer à ce projet.

1982: Les FAR décident de céder cette demeure.

1983 (20 mai): La fondation de La Bourdonnière est officiellement créée.

1983-1986: Les travaux de restauration se poursuivent, avec notamment de gros boulots de récupération de tuiles et éléments de charpentes sur d'autres bâtiments voués à la démolition.

1986 (décembre): «Levure». La Bourdonnière est à nouveau sous toit.

1987 (septembre): 400 ans plus tard, les vieilles pierres de la demeure revivent. Elle est (ré)inaugurée.

In journal 16 mai 1999 JCP



Bien avant la création de la fondation, la demeure, maintenant sauvée, au début du XXe siècle, alors qu'elle «bourdonnait». photo sp

Les Bourdons

Il semble bien que cette vénérable demeure* ait appartenu dès l'origine à une des nombreuses branches des Sandoz. A une certaine époque, la famille était devenue si nombreuse que la maison ne pouvait plus loger tous les enfants. Plusieurs s'installèrent aux alentours, mais ils venaient prendre le repas en commun au foyer parental. De fait, la maisonnée ressemblait alors à une ruche bourdonnante. En voyant ressortir cette marmaille les voisins s'écriaient en patois «vélinque la bourdonnière!» (voilà la bourdonnière). De là aussi le nom de Sandoz-Bourdons donné

à la branche de cette grande famille locloise. De tels surnoms ne sont pas rares, à l'époque, lorsqu'il s'agit de s'y retrouver parmi les nombreuses ramifications d'une même famille. Il en va de même chez les Huguenin, auxquels on adjoint, pour s'y retrouver, Dumitan, de l'Endroit, de l'Etang..., avec souvent un rapport à la localisation de ces familles. Il en est de même chez les Sandoz, «éclatés» en Sandoz-dit-Bragard, Sandoz-Gendre, ou Sandoz-Travers, Sandoz-Rosière...

**(cf Feu E. Hasler, in La Bourdonnière, 1987)*

JCP

Généalogie de la famille de Bada

de BADA Jean Charles François, comte de Chaumont
né à Paris vers 1660 † 23 VIII 1727 à La Haye

épouse I. 6 XII 1695

De Barbeau de Thiaucourt, Anna Christina fille de Jean
enfants :

Frédéric Emmanuel né vers 1696 à Berne seigneur de Somerécourt
Charlotte Sophie née vers 1698 épouse François de Mesnil, capitaine
dans un régiment pour le service du roy très chrétien

épouse II. 5 VIII 1714 à La Haye

Martijn Philippina Jacoba, fille de Gabriel, officier de cour, et de Anna
Margareta Cooser. Dans ces ancêtres il y a
un premier chambellan, des officiers, des pas-
teurs et des épiciers.

enfants :

Amélie Philippa Charlotte

baptisée 21 VIII 1715

Marie Fredericq Anne

baptisée 4 I 1717, épouse.

Claude François Sandoz, du Locle

Ernest Fredericq Henry Samuel

baptisé 18 XII 1717

Philippe Vincent Fredericq

baptisé 13 II 1719

Catherina Wilhelmine dite Julia

baptisée 19 VII 1720

Henriette Augusta

baptisée 29 VII 1722

tous baptisés dans la chapelle royale du Buitenhof avec des princes comme
parrains.

Mariage et conversion au protestantisme

Il raconte alors à mots couverts une aventure galante peu glorieuse pour lui. Pour éviter d'être condamné il s'enfuit à Bâle en Suisse, déjà terre d'asile ! C'est là qu'une de ses bonnes amies lui propose un mariage fort avantageux au point de vue fortune. Reprenons son récit :

« Je quittai aussitôt Bâle avec un équipage fort lesté et j'allai trouver le comte de Thiaucourt sur ses terres en Lorraine près de Neufchâteau. Les choses ayant été préparées avec beaucoup d'ardeur, le contrat fut établi et le mariage conclu en huit jours. »

La fiancée, est paraît-il aussi agréable et jolie que sa dot est rondelette, mais ce malheureux mariage lui a coûté mille chagrins, son repos et son bien.

Je vais vous conter cette funeste aventure. Damoiselle Anne Christine Barbeau de Thiaucourt est la fille de Jean, chevalier, comte de Thiaucourt, baron de Bazolles-sur-Meuse et de dame Marguerite de Bagary ; cette dernière ancienne chanoinesse de Poussay est la fille de Jean de Bagary, chevalier, d'une famille provençale fixée en Lorraine par son mariage avec Magdelaine de Raville. Par contrat de mariage, ma femme m'apportait comme dot plus de deux mille écus de fond de terres, les seigneuries de Somerécourt, Sarthe et Pompierre, endroits qui se trouvent dans la région de Domrémy où vécut Jehanne d'Arc.

Mon mariage fut béni par un aumônier d'armée sans annonce au préalable, sans permission du ministre de l'Etat, ceci parce que je devais me cacher à cause de la rupture de vœux et ma fuite du couvent et aussi à cause de l'aventure récente avec une chanoinesse.

Mes beaux-parents admirent toutes ces irrégularités. Dans le fond il y avait suffisamment de raisons pour casser ce mariage par la suite.

Je vécus quelque temps au château de Somerécourt. Ma femme qui était née de la religion, c'est-à-dire huguenote, s'était fait papiste avec son père à cause des sollicitations de sa mère, fervente catholique. Ma belle-mère était une femme artificieuse et bigote, aussi ma femme a toujours conservé discrètement des relations avec les ministres de l'Eglise réformée.

Départ pour la Suisse

Ne pouvant m'accommoder à ma nouvelle famille, le comte de Thiaucourt me conseilla de gagner la Suisse, pays neutre et point suspect à La France. Nous y aurions toute liberté religieuse. Ne voulant pas voyager sur des routes peu sûres, je lui remis à mon départ 4000 écus pris sur ma fortune personnelle. Il promit de nous payer des rentes sur mon dépôt et sur la dot de sa fille, mais il garda tout capital et revenu.

J'arrivai donc en Suisse pour la deuxième fois. Mon premier séjour n'avait été que de quelques semaines lorsque je dus fuir la cour à cause du scandale avec la chanoinesse que j'avais engrossée.

Par l'instigation de mes ennemis, mes beaux-parents apprirent mes premiers engagements avec l'Etat ecclésiastique. Conseillés par des papistes zélés, ils vinrent à Bâle accompagnés d'une nouvelle suite pour m'enlever ma femme.

Sitôt que je fus averti de leur arrivée je m'enfuis avec elle pour atteindre Berne, mais ils me rejoignirent au château de Pipe (probablement Oensingen près de Niederbipp). Ils firent tout leur possible pour m'assassiner.

Je me défendis, moi et mes gens. Ce fut une vraie bataille rangée. Malgré l'inégalité du nombre je me tirai d'affaires. Le lendemain, des bouchers de Soleure s'étant joints à leurs domestiques, ils revinrent à la charge sur la grand route près de Berthoud. Il me fallut escamoucher avec eux pendant que ma femme enceinte de quatre mois s'enfuyait à cheval dans la direction de Berne. Ses parents nous y poursuivirent, plaidèrent auprès de LL EE de Berne et perdirent leur procès. Désespérés de n'avoir pas pu m'ôter la vie, ils forgèrent les plus noires calomnies. Mon beau père m'accusa de lui avoir envoyé une lettre empoisonnée et porta plainte. La sage république de Berne voulut éclaircir ce mystère. Plus de dix témoins prouvèrent que cette lettre était écrite par la main de ma chère femme à ses parents. Pleine de tendresse elle tâchait d'adoucir ce père cruel. L'envoyé d'Angleterre témoigna aussi dans cette affaire. Cette équitable république eut en horreur cette imposture et le père de ma femme venu pour témoigner quitta Berne et s'enfuit plein de honte et de confusion. Il ne se tint pas pour battu et présenta la même plainte au roi de France. Cette histoire fit beaucoup de bruit en Europe et on en parla même en Allemagne.

Les Bada demeurent un an à Berne. C'est là que naquit leur premier enfant. Ils ont abjuré la foi romaine et suivent avec assiduité les Saintes Assemblées et participent au Sacrement de la Sainte Cène. LL EE furent parrains de leur enfant.

Bada écrit dans son journal « Lorsque nous décidâmes de quitter cette hospitalière terre pour nous en aller en Prusse, cette généreuse république nous munit de passeports et de certificats. Le consistoire de l'Eglise en fit autant. Quelques amis nous accompagnèrent jusqu'à Zurich, ce qui représentait plusieurs jours de voyage. Mon beau-père ayant appris par ses espions notre départ essaya de me faire assassiner par ses reîtres en cours de route.

mes maladies et les terribles persécutions que vous avez eues à cause de moi. J'aimerais cent fois mieux mourir car je ne puis plus résister. Croyez, mon cher mari à mille choses qu'il serait ridicule de produire en public... signé : Dame Thiaucourt Bada Dujardin.

Un an plus tard il recevait la dernière lettre de sa femme. « Je vous prie, Monsieur de ne plus m'écrire. J'ai signé à la cassation de ce funeste mariage qui ne pouvait subsister à cause de ses nullités, de vos vœux. J'ai réembrassé la religion Romaine que j'avais malheureusement quittée et je suis depuis quelques semaines remariée avec monsieur le baron Claude Antoine de Lavaulx seigneur de Vorécourt. LL AA RR qui ont approuvé mon mariage me défendront contre vous sur toute la terre. Adieu Monsieur, pour toujours, c'est la dernière fois que vous aurez de mes nouvelles... signé : Thiaucourt de Vorécourt »

Le prince de Hesse pour adoucir ma souffrance me remit un certificat signé de sa propre main et me fit grand maître de sa maison, ceci pour me venger de mes ennemis. Un bruit prit naissance en Allemagne que je m'étais enfui avec toutes les pierres du trésor de la couronne. Pour mettre fin à toutes ces calomnies, le prince fit imprimer mon apologie. »

Dans le procès d'annulation de son mariage on se base sur les vœux extorqués à Bada et prononcés dans un couvent italien. On lui reproche aussi de vivre sous des noms d'emprunt.

Quant au baron de Vorécourt, il ne regarda pas de si près aux aventures de sa femme. Gentilhomme de nature bénigne, peu difficile, il était ravi de ses apports. Le couple eut cinq enfants. La famille est encore représentée de nos jours en France et en Autriche.

Aux Pays-Bas

En 1700, Bada suivit le prince de Hesse aux Pays-Bas, lorsque celui-ci décida de s'établir à La Haye. Grand maître à la cour, il le servit avec fidélité et avec un attachement inimaginable. Il y eut entre eux une amitié réciproque. Le testament du prince en fait foi. « N'ayant pas pu donner au comte de Chaumont les marques de mon amitié, je désire que mes hoirs lui servent une pension annuelle de trois cents florins d'or... »

Bien des années après son divorce, Bada contracte une nouvelle union qui a lieu le 5 août 1714 dans l'église walloise de La Haye avec Phillipini Jacoba Martyjn fille d'un officier de la cour. De cette deuxième alliance il eut quatre filles, dont l'une devint madame Sandoz, et deux fils.

Monsieur de Bada possédait plusieurs palais à La Haye : « le Rustenbourg » qui fut démoli au XXe siècle lorsque l'on bâtit le palais de la Paix ; « Achter't Oude Hoff » sa maison de campagne ; mais sa résidence favorite était le petit palais, jouxtant celui de son maître. C'est là qu'il passa les plus belles années de sa vie, paisible et heureuse au milieu de sa famille. Il se promenait dans son jardin, habillé de drap brun bordé de passementerie d'or, parfois de bleu à passements d'argent avec un manteau de drap rouge ! Il passait aussi de longues heures dans sa bibliothèque et mettait alors une camisole tissée d'or ou d'argent. Il faisait une promenade quotidienne en carrosse jusqu'à la mer à Scheveningen. Le comte de Chaumont a été un des plus hauts et puissants personnages du XVIIIe siècle. Il avait le savoir vivre et l'élégance de cette époque. On sentait en lui une naissance aristocratique, son passé était toujours entouré de mystère. Ses réceptions étaient fastueuses, on y trouvait tous les grands noms du Gotha.

Le 23 août 1727 mourut cet étrange personnage. Son enterrement eut lieu le soir, aux flambeaux, comme c'était l'usage pour des gens de sa qualité. Il n'y avait que deux carrosses pour suivre le corbillard selon le désir du défunt. Sur son tombeau, dans l'église de Scheveningen on peut lire « Hic Jacet Carolus Bada dilectai memoriae apud suos ille moriens posuit animam nec cupidus nec invictus Deo Optomi Maximo ».

Son testament donne l'inventaire de ses avoirs mobiliers ; il parle aussi de son fils du premier lit, il lui pardonne ses emportements et ses violences dont il a fait une douloureuse expérience, il ne veut pas qu'il vienne en Hollande troubler la paix de sa famille. Il a aussi richement doté sa fille du premier lit lorsqu'elle a épousé un certain monsieur Du Mesnil, gentilhomme français. Sa colossale fortune est divisée entre sa veuve et ses enfants.

C'est grâce aux archives des Pays-Bas et de Hesse que nous avons pu reconstituer partiellement l'histoire de la famille de Madame la générale Sandoz née Bada.

De nombreux descendants du couple Sandoz - Bada vivent en pays neuchâtelois. Ils ignorent, probablement l'histoire mouvementée de ces ancêtres. De longues années d'études et de recherches généalogiques dans les archives de plusieurs pays d'Europe nous ont permis de recréer l'histoire de la famille de Claude François Sandoz, du Locle, bourgeois de Valangin (1715 - 1790) et de celle de sa femme née Marie Frédéricq Anne de Bada (1717 - 1792).

Pierre Arnold BOREL

En Prusse

Une nièce de mon beau-père nous avait précédés à Berlin. Elle avait beaucoup d'esprit et de l'intrigue. Elle avait juré de me perdre et de m'enlever ma femme. Elle fit publier un libelle diffamatoire contre qui a couru une partie de l'Europe, et me fit exiler des terres de S. M. très chrétienne le roi de Prusse.

Lorsque je quittai avec ma famille ses Etats, je me trouvai dans une situation bien triste. Le désespoir me paraissait être notre unique ressource. Dieu, dans nos plus grands malheurs ne nous a jamais abandonné. Il permit qu'un général d'armée, homme de grand mérite m'adressa à S. A. Monseigneur le landgrave Philippe de Hesse. Ce prince voulut aussitôt m'arrêter à son service. J'acceptai l'honneur qu'il me faisait à condition qu'auparavant il s'informa de mes aventures. LL EE de Berne et d'autres princes lui envoyèrent des certificats.

Voici la partie la plus triste de mon histoire. Le mal du pays faisait souffrir ma femme avec tant de violence, qu'après deux ans d'hésitation, je consentis enfin à la laisser retourner en Lorraine à condition qu'elle reviendrait. Ses parents s'y engagèrent par écrit extrêmement fort, mais cela ne servit de rien. Elle m'écrivit plusieurs lettres passionnées et remplies d'emportement où rien n'égalait sa tendresse et sa constance.

Son avant dernière lettre datée du 10 mai 1701 dit « Je crains, mon cher mari, de ne plus vous revoir. On me menace de prison si je résiste, je ne sais que devenir. A la cour de France on dit mille biens de vous. Par contre vous êtes excommunié de l'église pour avoir quitté les ordres, on dit que je suis damnée. Pourquoi m'avez-vous laissée partir avec nos enfants ? Je ne puis oublier vos complaisances pendant

I

Jean-Jacques Sandoz naît le 23 mars 1690 au Locle. De très ancienne souche autochtone, son père Claude Sandoz, fils de Pierre, est très considéré dans la région. Il occupe une charge de justicier, il est également maître bourgeois des bourgeois de Valangin. C'est également lui qui gère le fond de famille Sandoz créé en 1658.

Sa mère est née Jeanne-Marie Huguenin, encore une authentique Locloise. C'est la fille du pasteur David Huguenin.

Se douterait-on que le pasteur David Huguenin est le quadrisaïeul de la comtesse Marie d'Argoult, amie du musicien Franz Liszt. Cosima Liszt, née de cette liaison, devint la femme d'un autre illustre musicien, Richard Wagner. Voici deux découvertes bien amusantes.

Quittons ces illustres petits-neveux et revenons à Jean-Jacques Sandoz. Dès son jeune âge, il rêve d'aventures. Il espère s'évader de cet horizon restreint limité par de sombres joux.

Aux guerres de Villmergen

En 1712, le voilà déjà lieutenant. A la tête du contingent neuchâtelois, il participe aux guerres de Villmergen. Sa correspondance conservée jusqu'à nos jours permet de le suivre durant cette campagne. Voici quelques extraits de lettres échangées avec sa famille :

« Mon très cher père, écrit-il le 3

mai 1712, de Berne. J'ai cru que je devais, quoique fort pressé, vous tracer ces deux mots pour vous, apprendre et vous faire une petite histoire de notre voyage et de notre arrivée dans cette ville. Pour cet effet, je dois vous dire que nous arrivâmes à Neuchâtel samedi au soir en bon ordre, où nous avons passé pour les plus belles troupes qu'on ait vu arriver.

» On nous fit conduire sur la terrasse du château où nous prêtâmes le serment qui porte d'être bon et courageux soldat, de mourir comme tel plutôt que de commettre une poltronnerie, et c'est encore ce que nous jurâmes tous en levant les mains au ciel et comme nous souhaitons que Dieu nous soit en aide à la fin de nos jours. Nous eûmes le bonheur de plaire à tous ces messieurs, qui étaient fort aise de voir d'aussi beau monde. Vous pouvez croire comme on nous regardait, toutes les rues étaient pleines de monde, de même que toutes les fenêtres. On ne pouvait s'empêcher de nous louer.

» Nous partîmes le dimanche matin pour se rendre sur les terres de LL. EE. de Berne. Suivant nos ordres, nous primes le chemin du pont de Thièle où on nous fit passer sur un radeau, y ayant beaucoup d'eau, au bord de laquelle rivière, monsieur le bailli de Cerlier, accompagné d'un autre monsieur et d'une dizaine de maîtres, je veux dire cavaliers avec leurs buffles, nous reçûmes fort honorablement en faisant un compliment, auquel notre

capitaine répondit parfaitement bien, en parlant de messieurs nos maîtres bourgeois et à tout bout de champ et fort à propos.

» On nous conduisit donc à Cerlier, on donna à chacun de nos soldats un pot de vin qui, assurément, les fit bien gazouiller, et quant à nous, officiers, nous fûmes reçus au château où on nous donna un splendide dîner. Monsieur le bailli de l'île Saint-Jean envoya le vin d'honneur, et moi, à mon particulier, par un bonheur que j'eus de ressembler au fils de monsieur le bailli qui est absent, on me fit mille caresses et on me nommait que « mon fils ».

» Monsieur le bailli ayant fait venir madame son épouse et mesdemoiselles ses filles dans la chambre où nous mangions, leur dit : « Tenez, regardez votre fils, ma femme ! Et vous, en s'adressant à sa fille... votre frère. J'eus à cause de cela mille plaisirs. Nous arrivâmes de nuit à Aarberg, où on nous reçut bien... »

La suite de cette longue lettre précise que le voyage se poursuivit très bien sur Berne, pour arriver enfin au camp de Lenzbourg. Il pense que les catholiques seront vaincus simplement en les affamant ! Déjà la livre de pain à Lucerne coûte 4 batz. Il espère gagner la bataille si Dieu le veut. Il regrette de n'avoir pas le temps d'écrire à monsieur son oncle le conseiller et à monsieur son oncle Du Bois. Il termine en présentant ses respects à sa très chère mère.

Une deuxième lettre

La deuxième lettre, encore plus captivante, est datée du 24 mai 1712, écrite au camp de Mellingen ; elle décrit toute la bataille. Les Lucernois, forts de mille hommes, étaient tous habillés de rouge et faciles à découvrir ! Le canon tonnait et deux soldats de La Chaux-de-Fonds, qui s'étaient un peu écartés du groupe, furent épouvantés voyant passer un boulet tout près d'eux. Il leur était interdit de passer le pont et de donner la chasse à ces braves Lucernois à cause des alliances. Il parle également de sa fatigue, car il y a quatre nuits qu'il n'est aucunement entré dans son lit.

La troisième lettre, incomplète, datée de Lenzbourg du 29 juillet 1712, est celle où il décrit la dernière bataille, jour heureux s'il en fût pour la pauvre religion réformée. Nous essayâmes, nous Neuchâtelois, Valanginois et Genevois, le premier feu des ennemis. Nous n'avons eu que cinq tués, neuf blessés et neuf prisonniers.

P.-A. BOREL.

JEAN-JACQUES SANDOZ DU LOCLE

Quelques épisodes de sa vie



Traité de mariage Sandoz - Wydler

II

Au cours des fêtes pour célébrer la victoire* qui furent données à Aarau, Jean-Jacques Sandoz fit la connaissance d'une jeune Argovienne d'une manière amusante. Les jeunes filles de la bonne société se rendirent aux portes de la ville pour accueillir les troupes des vainqueurs avec des fleurs et des drapeaux. La ville avait organisé une fête pour célébrer cette victoire. Pendant le bal, au milieu d'une danse, Mlle Anna Regula Wydler dit à son amie en voyant passer le beau lieutenant neuchâtelois : « Wen de mi wette, sa hät i ne o gern ! » (si celui-ci me voulait, je l'accepterais volontiers). Huguenin, un camarade de Sandoz, entendit ces paroles. Il s'empressa de prendre à part l'intéressé et de les lui répéter.

« Regardez », dit-il, « cette demoiselle ! Eh bien, vous plaît-elle ? »

« Elle n'est point mal », répondit Sandoz, « mais pourquoi cette question ? »

« Parce que je viens d'entendre tel discours, pensez-y », rétorqua Huguenin.

Il y pensa si bien qu'il rentra au Locle avec les lauriers de la victoire, mais il avait laissé son cœur en Argovie.

FRAICHE ET CHARMANTE

Mais qui était Mlle Wydler ? C'était une fraîche et charmante jeune fille de 19 ans lorsqu'elle épousa l'officier neuchâtelois. Elle était la fille de Markus Wydler et de Anna Regula Schmutziger, d'Aarau également. Ses ancêtres paternels étaient pasteurs de père et



Claude-François de Sandoz

fil. Sa grand-mère maternelle, Christona von Luternau, était la fille de Béat von Luternau, seigneur de Schöffland.

La famille Sandoz et ses amis furent probablement surpris par l'annonce de ces subites fiançailles. De plus, il n'était pas coutume non plus, dans nos montagnes, de prendre femme hors de son milieu et de son pays. La famille fut pourtant très flattée de cette alliance qui la faisait entrer dans un milieu très bourgeois et même aristocratique suisse-allemand.

Comme l'apprend le contrat de mariage, si artistement orné et conservé aux archives de l'Etat au château de Neuchâtel, le mariage eut lieu au Locle le 26 septembre 1712, quelques semaines seulement après le retour des guerres de Villmergen. Par les papiers de famille, on sait que les rapports entre l'Argovie et la Principauté de Neuchâtel furent constants et amicaux. Les Wydler assistèrent, au Moutier, au Locle, au baptême des enfants. Jeanne et Daniel Wydler furent parrain et marraine de leurs neveux. Six enfants naquirent de 1713 à 1726. Régine, la benjamine, fut baptisée aux Planchettes, à la Pentecôte 1726, par Moysse Sandoz, son oncle, pasteur de cette paroisse.

Judith-Esther, sa sœur aînée, épousa, le 13 février 1730, Jehan Magnét de Formont, bourgeois d'Orange, en France, fils du docte et savant David, pasteur en la paroisse française de Zurich.

NAISSANCE

A LA BOURDONNIÈRE

Deuxième enfant du couple, Claude-François, naquit en 1715, au Locle. Il fut élevé à La Bourdonnière avec ses quatre sœurs et son frère David. Comme son père, il fut attiré très jeune par la carrière des armes. A 18 ans déjà, il était lieutenant pour le service du roi de Sardaigne. En 1741, il obtenait l'autorisation de lever une troupe de 200 hommes pour le régiment de Hirsfel, aux Pays-Bas. Cette distinction pour un Loclois flatta les bourgeois de Valangin qui exprimèrent leur contentement et leur gratitude aux députés de la province de la Zélande. A 33 ans, il était colonel des gardes suisses.

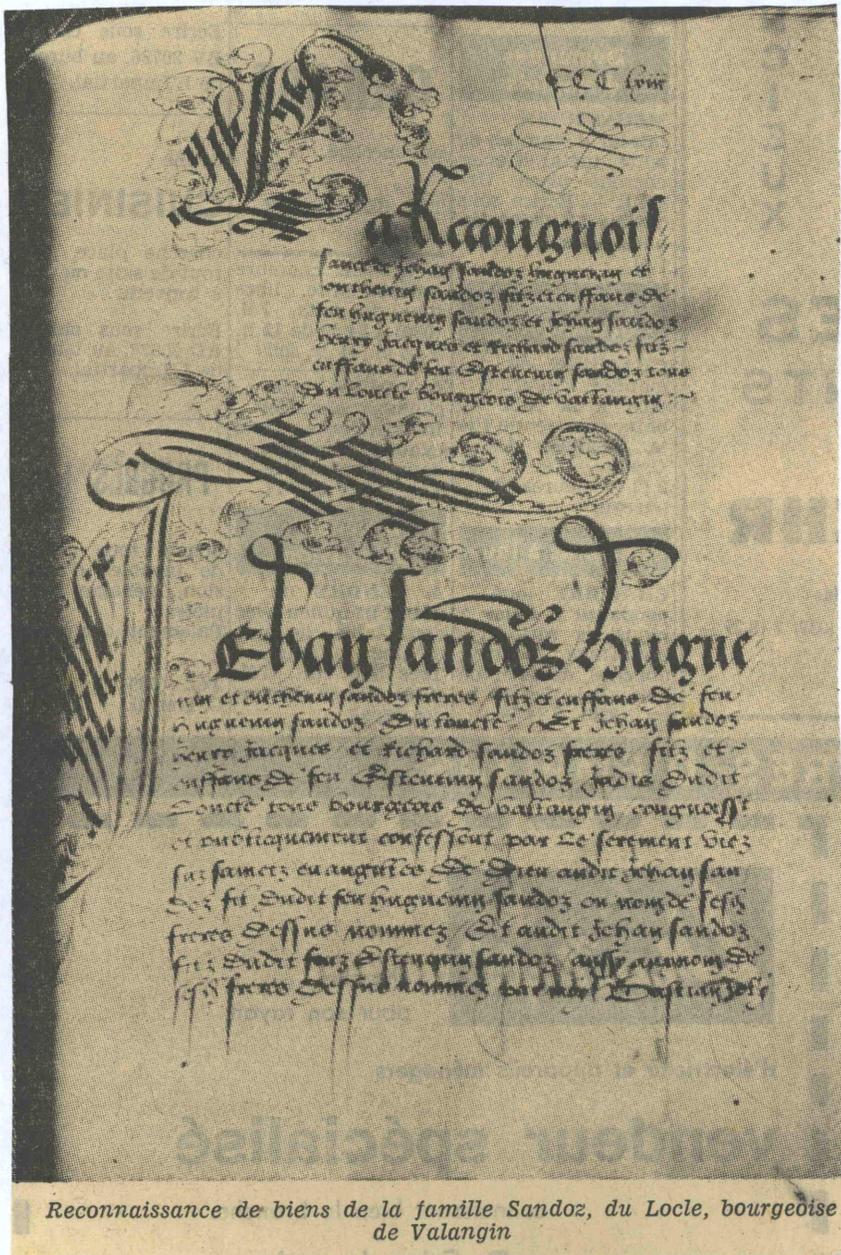
Enfin, au faite de la gloire, il est, en 1779, lieutenant-général des gardes suisses de Leurs Hautes Puissances les Etats Généraux des Provinces Unies des Pays-Bas. Lors des troubles qui éclatèrent à La Haye en 1785, les Etats de Hollande enlevèrent au Stadhouder Guillaume V le commandement de la ville de La Haye. Ce fut le lieutenant-général de Sandoz qui fut investi de ces délicates fonctions, tâche qu'il accomplit avec habileté et sagesse. Il était fort en faveur auprès du prince d'Orange, et de la cour.

Claude-François Sandoz avait fait connaissance d'une jeune fille de l'aristocratie hollandaise. Charmante, cultivée, pleine de grâce et d'agrément, d'un esprit vif et d'une bonté inaltérable, tel est le portrait de Marie-Frédérique-Anne de Bada Dujardain, fille du comte de Chaumont, grand maître du prince de Hesse.

ELLE CONQUIT TOUT

NEUCHÂTEL

Toutes ces qualités étaient accompagnées d'une fort belle dot et de fu-



tures espérances. Il n'en fallut pas plus pour que le Neuchâtelois en tombât amoureux et en fit sa femme. Le couple s'établit à La Haye et eut trois enfants. Cette brillante alliance et ses hautes fonctions exigeaient un train de vie princier. Malgré la grande fortune de sa femme, le colonel de Sandoz eut des revers de fortune. Pour équilibrer le budget, il décida de s'établir à Neuchâtel, pour de longs séjours dans leur maison, aujourd'hui disparue, sise au 24 du faubourg de l'Hôpital.



Marie-Frédérique de Bada Dufardatn

Madame de Sandoz conquiert rapidement tout Neuchâtel. Les dîners et les réceptions se succédaient. C'est là que Julie de Bondely fit la connaissance de Mme de Charrière. Même Jean-Jacques Rousseau accepta de descendre de Môtiers pour y rencontrer ces dames.

Comme on est loin de La Bourdonnière, la plus vieille maison du Loche, et de son pilier daté 1587 !

P.-A. BOREL.

* Voir l'Impartial - FAM d'hier.

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes

D'une ferme de nos montagnes à un palais princier

Histoire de Claude-François Sandoz, du Locle, bourgeois de
Valangin, 1715-1790, général d'armée

Généalogie de la famille Sandoz

- I. de SANDOZ, Claude François, du Locle, bourgeois de Valangin
fils de Jean Jacques et d'Anna Regula Widler
baptisé au Locle le 12 mai 1715 décédé en 1790 à ?
épouse à La Haye
de BADA, Marie Frédérique Anne fille du comte de Chaumont
baptisée le 4 janvier 1717 à La Haye
décédée le 13 décembre 1792 à Neuchâtel
enfants :
- Philippina Regina
épouse Abel Charles de Bosset dont descendance en Suisse
Guillaume gouverneur des ducs de Mecklembourg sans descendance
Daniel François lieutenant des gardes suisses sans descendance
- * * *
- II. SANDOZ, Jean Jacques du Locle Bourgeois de Valangin
fils de Claude et de Jeanne -Marie Huguenin
né le 23 mars 1690 au Locle
épouse au Locle le 26 novembre 1712
WIDLER, Anna Regula, de Aarau,
fille de Markus et d'Anne Regina Schmutziger.
enfants :
- Jehanne Regine. baptisée le 27. VIII 1713
Claude François baptisé le 12 V 1715
Judith Esther baptisée le 6 XII 1716, épouse un huguenot fran-
çais, le pasteur Magnet de Formond de Zurich et
en deuxième noce le chancelier Huguenin
- David baptisé le 10 IX 1719 meurt bébé.
David baptisé le 11 VIII 1720
Marie Magdelaine baptisée le 8 VIII 1723
Régine. baptisée à la Pentecôte 1726

Enfance

La première mention de ce général se trouve dans les registres paroissiaux du Locle. Le 12 mai 1715, a été baptisé au môti du Locle CLAUDE FRANÇOIS SANDOZ, fils de Jean-Jacques, capitaine et justicier et d'Anna Regula Widler, d'Aarau, sa femme.

Il semble que Claude-François a passé son enfance à « La Bourdonnière ». Nos aînés nous disent que cette maison a appartenu au banneret Sandoz, mais jusqu'à maintenant aucun acte

notarié n'a pu le confirmer. Cette vénérable demeure porte taillée dans la pierre d'un de ses piliers de façade la date de 1587. On parle même actuellement de la restaurer ce qui nous réjouit fort.

Ne soyons pas étonnés si Claude-François se sent attiré par la carrière militaire. L'ambiance familiale est un terrain propice pour favoriser le choix du jeune homme. A la « louveraye » (veillée), son père raconte ses aventures militaires à qui veut l'entendre. En effet le banneret Sandoz a participé aux guerres de Villmergen en 1712 comme jeune lieutenant du régiment neuchâtelois. Les souvenirs de cette campagne se sont agrémentés d'un roman d'amour. Il rentre au Locle fiancé à la plus charmante jeune fille d'Aa-

rau. C'est la fille d'un important bourgeois de cette ville, Markus Widler dont la famille a donné au pays de nombreux sodats.

Ne soyons pas surpris de découvrir que l'on conserve avec vénération dans une maison de maître près du Locle, le coffre de mariée d'Anna Regula Widler. C'est un remarquable meuble peint et armoirié qu'elle a hérité de ses ancêtres. On y voit aussi le somptueux traîneau sculpté de la jeune femme.

Soldat

Donc, à dix-huit ans, Claude-François, deuxième enfant de ce couple est déjà lieutenant au régiment recruté dans la principauté par Jean Jacques du Pasquier pour le service du roi de Sardaigne. Il fait de courtes apparitions au Locle, mais reste tout de même attaché à son pays natal.

Après la campagne de Haute-Italie, il obtient en 1744 l'autorisation de lever une compagnie suisse de 200 hommes pour le régiment von Hirzel aux Pays-Bas. Cette distinction flatte les maîtres bourgeois de Valangin qui s'empresent d'exprimer leur gratitude aux députés de la province de Zélande.

Après avoir fait brillamment la campagne de Flandre, il obtient déjà à 32 ans le grade de lieutenant colonel. En 1776 l'empereur Joseph II l'honore en lui donnant des lettres de noblesse héréditaires. Enfin trois ans plus tard, au faite de la gloire, il porte le titre de lieutenant général des gardes suisses pour les Etats Généraux des Provinces Unies des Pays-Bas.

Quelle fierté, quelle joie pour ses parents restés simplement au Locle. Il jouit d'une très grande considération auprès des chefs des divers partis qui se disputent la souveraineté. Lors des troubles qui éclatent à La Haye en 1785, les Etats de Hollande enlèvent au Stadhouder Guillaume V, le commandement de la ville. C'est le général de Sandoz qui est investi de ces délicates fonctions. Il s'acquitte de cette tâche avec habileté et sagesse.

Mariage

Il est fort en faveur auprès du prince d'Orange et de la cour. Son mariage lui ouvre également la porte des palais de l'aristocratie hollandaise.

Que peut-il faire de mieux que d'épouser une femme délicieusement jolie et pourvue d'une coquette dot. Un écrit de l'époque nous la décrit :

« Charmante, cultivée, pleine de grâce et d'agrément, d'un esprit vif et d'une bonté inaltérable, telle est Mademoiselle Marie Frédérique Anne de Bada ».

C'est la fille du comte de Chaumont, grand maître à la cour du prince Philipp van Hessen. Elle a été baptisée en grande pompe dans la chapelle royale du Buitenhof à La Haye. Dans cette église, actuellement la reine des Pays-Bas ouvre chaque année le parlement avec le discours du trône.

Que doivent penser les Sandoz du Locle, lorsque leur fils leur apprend ses projets de mariage avec un grand nom de l'aristocratie hollandaise ?

De La Haye à Neuchâtel

Le jeune coupe s'installe dans un palais à La Haye ; son train de vie est princier. Ils s'aperçoivent que l'énorme fortune, apporté de Madame de Sandoz, fond comme neige au soleil. Pour équilibrer le budget familial, la famille fait des séjours plus fréquents et plus longs dans la principauté de Neuchâtel. Ils passent au Locle mais s'établissent à Neuchâtel où la société plus raffinée correspond mieux aux goûts de la générale.

On décide d'acheter un hôtel particulier au faubourg de l'Hôpital. Le 23 juillet 1764, Claude-François envoie depuis La Haye une procuration à sa

femme et le 10 avril 1765 Madame de Sandoz passe les actes et paie 8000 livres faibles pour cette maison.

Tout Neuchâtel est rapidement conquis par la générale. Les diners et les réceptions se succèdent, fastueuses pour notre pays, mais simples si on les avait prévues au palais de La Haye. Julie de Bondely, femme célèbre de l'époque, l'écrivain Madame de Charrière, et même le sauvage Jean-Jacques Rousseau, venu à pieds depuis Môtiers se retrouvent dans son salon.

Quant au général de Sandoz, il partage son temps entre la Hollande où le retient ses fonctions et Neuchâtel, mais en 1786, sa santé s'étant altérée il doit demander un congé illimité et s'établit définitivement auprès de sa famille et meurt en 1790. La générale ne lui survécut que deux ans.

Leurs deux fils, établis à l'étranger n'eurent pas d'enfant, seule, leur fille Philippina Regina épouse un Neuchâtelois, Abel Charles de Bosset, conseiller d'Etat. Parmi les nombreux descendants de ce couple, ne citons qu'un nom connu : l'écrivain neuchâtelois Denis de Rougemont.

Pierre Arnold BOREL.

En fouillant les archives...

Un général d'origine locloise, gendre d'un aventurier

Le mystère d'une naissance

Quelles sont les origines de Jean Charles François de Bada Dujardin, sieur de Montagut, comte de Chaumont, seigneur de Sarthe, Pompière et Somérécourt, beau-père du général Claude-François de Sandoz ?

La vie de cet aventurier est un véritable roman de cape et d'épée. Tous ces faits savoureux méritent d'être contés. Ils touchent de près une famille locloise, les Sandoz. (Voir « L'Impartial » du 22 novembre, page 5).

Nous avons également les preuves d'authenticité de ce récit grâce à une apologie imprimée sur l'ordre de SAS le landgrave de Hesse. Le prince déclare que la vie tumultueuse de cet homme est strictement véridique.

« Je suis né, dit le héros de cette histoire — vers 1660 à Paris sous le règne du roi Louis XIV. Ma mère me mit aussitôt en nourrice où je demeurai jusqu'à l'âge de douze ans. »

De toute évidence, c'est un fils naturel d'une famille noble fortunée.

Lorsqu'une femme de qualité découvrirait qu'elle était enceinte sans être mariée, elle se retirait dans un couvent pour y faire une retraite ou à la campagne loin de son milieu. L'enfant était ensuite placé en nourrice, richement doté et portait souvent le nom d'une terre. On tâchait également de l'orienter vers l'état ecclésiastique.

Monsieur de Bada désire conserver le mystère de sa naissance pour ne pas compromettre sa mère. « Je pourrais avoir des titres considérables, seul mon protecteur, le prince de Hesse les connaît. Je ne les divulguerais pas pour satisfaire la curiosité du lecteur ! »

Plus tard je voyageai toute l'Italie sous la conduite de l'abbé Bellizain, auquel fut confié une somme considérable d'argent. Il devait s'occuper des soins de mon éducation. Il me donna des maîtres fort habiles pour me former aux sciences et au monde. À l'âge de quinze ans il m'obligea à entrer dans les ordres. Ceci était contraire à mon désir car je voulais devenir soldat. La mauvaise gérance de la fortune confiée à lui par ma famille contribua à cette claustration. L'on envoya un autre abbé depuis la France avec la mission de me contraindre à entrer au couvent. Le peu que je sais, je le dois à ces années. Dans la solitude, les découvertes que je fis sur les mathématiques, la philosophie, l'histoire ont contribué par la suite à me procurer l'amitié des grands de ce monde. Je restai donc cinq ans dans ce chapitre où je vécus avec honneur.

Vie de soldat

Mon vieux rêve, devenir soldat, devenait une obsession. J'étouffais entre les murs de ma cellule. Enfin à l'âge de vingt ans je réussis à m'enfuir, mes espoirs devenaient réalité. Je me rendis à Toulon, de là je passai en Asie, puis en Afrique où je fis deux campagnes. Je ne songeais plus à la vie de couvent, j'étais pleinement heureux. Je passai en Angleterre où je m'engageai aussitôt. Au siège de Londondery en Irlande je fus distingué pour ma bravoure. J'y fus malheureusement dangereusement blessé, mais grâce à ma forte constitution je me remis encore assez rapidement. J'eus également la joie d'être nommé lieutenant de cavalerie dans le régiment de mylord Tyrconel, vice-roi d'Irlande. L'année suivante à la bataille de La Boyvé je reçus trois blessures et je restai comme mort sur le champ de bataille. C'est un miracle que je me sois guéri. Mon capitaine, le chevalier Tuc Anglois fut tué à ce combat. On me remit le commandement de sa compagnie. Je me donnai beaucoup de mouvement au siège de Lymerrick quoique blessé. C'est après la bataille d'Achrem que je fus nommé lieutenant-colonel, au second régiment de Tyrconel. Ce régiment avait la réputation d'être le meilleur de l'armée. Il fallait être honnête et brave pour s'y distinguer. Hélas au deuxième siège de Limerick on dut capituler. C'est alors que les généraux français et irlandais me chargèrent d'être leur interprète auprès des cours de Versailles et de Saint-Germain en Laye. L'on me donna une suite de gentilshommes, et l'on me remit un passeport. Je m'embarquai sur une corvette à l'embouchure du Shannon. Je passai avec joie en France, pays de ma naissance.

Ce passeport me permettait de voyager accompagné de trois valets sans être inquiété en aucun endroit dépendant du roi d'Angleterre, il était daté du 29 septembre mille six cent nonante et un.

Je passai encore deux jours au camp des Anglais où l'on me fit mille honnê-

tetés. J'eus l'honneur de dîner avec Monsieur le duc de Wirtemberg. Je serais honteux d'entrer dans de pareils détails sans la nécessité de prouver tout. Il est bon que l'on sache qu'il y a longtemps que j'ai le privilège de manger avec des princes. J'ai même eu celui d'être invité à la table du roi Jacques d'Angleterre à l'armée et en voyage.

C'est à Marly que je pus m'entretenir longuement avec le roi de France en présence de la cour. Le roi Jacques II en exil au château de Saint-Germain en Laye me reçut plusieurs fois. Ils désiraient tous deux être instruits à fond sur cette campagne et cet échec leur tenait à cœur. Je fis donc ma cour à merveille. Le 31 mars 1694 au château de Versailles, Louis XIV me remit un congé pour aller soigner mes blessures aux eaux. J'ai conservé précieusement cette lettre signée Louys.



Le Locle de l'époque...

Généalogie de la famille de Bada

de BADA Jean Charles François, comte de Chaumont
né à Paris vers 1660 † 23 VIII 1727 à La Haye

épouse I. 6 XII 1695

De Barbeau de Thiaucourt, Anna Christina fille de Jean

enfants :

Frédéric Emmanuel né vers 1696 à Berne seigneur de Somérecourt

Charlotte Sophie née vers 1698 épouse François de Mesnil, capitaine
dans un régiment pour le service du roy très chrétien

épouse II. 5 VIII 1714 à La Haye

Martijn Philippina Jacoba, fille de Gabriel, officier de cour, et de Anna
Margareta Cooser. Dans ces ancêtres il y a
un premier chambellan, des officiers, des pas-
teurs et des épiciers.

enfants :

Amélie Philippa Charlotte

baptisée 21 VIII 1715

Marie Fredericq Anne

baptisée 4 I 1717, épouse

Claude François Sandoz, du Locle

Ernest Fredericq Henry Samuel

baptisé 18 XII 1717

Philippe Vincent Fredericq

baptisé 13 II 1719

Catherina Wilhelmine dite Julia

baptisée 19 VII 1720

Henriette Augusta

baptisée 29 VII 1722

tous baptisés dans la chapelle royale du Buitenhof avec des princes comme
parrains.

Mariage et conversion au protestantisme

Il raconte alors à mots couverts une aventure galante peu glorieuse pour lui. Pour éviter d'être condamné il s'enfuit à Bâle en Suisse, déjà terre d'asile ! C'est là qu'une de ses bonnes amies lui propose un mariage fort avantageux au point de vue fortune. Reprenons son récit :

« Je quittai aussitôt Bâle avec un équipage fort léste et j'allai trouver le comte de Thiaucourt sur ses terres en Lorraine près de Neufchâteau. Les choses ayant été préparées avec beaucoup d'ardeur, le contrat fut établi et le mariage conclu en huit jours. »

La fiancée, est paraît-il aussi agréable et jolie que sa dot est rondelette, mais ce malheureux mariage lui a coûté mille chagrins, son repos et son bien.

Je vais vous conter cette funeste aventure. Damoiselle Anne Christine Barbeau de Thiaucourt est la fille de Jean, chevalier, comte de Thiaucourt, baron de Bazoilles-sur-Meuse et de dame Marguerite de Bagary ; cette dernière ancienne chanoinesse de Poussay est la fille de Jean de Bagary, chevalier, d'une famille provençale fixée en Lorraine par son mariage avec Magdelaine de Raville. Par contrat de mariage, ma femme m'apportait comme dot plus de deux mille écus de fond de terres, les seigneuries de Sommérecourt, Sarthe et Pompierre, endroits qui se trouvent dans la région de Domrémy où vécut Jehanne d'Arc.

Mon mariage fut béni par un aumônier d'armée sans annonce au préalable, sans permission du ministre de l'Etat, ceci parce que je devais me cacher à cause de la rupture de vœux et ma fuite du couvent et aussi à cause de l'aventure récente avec une chanoinesse.

Mes beaux-parents admirent toutes ces irrégularités. Dans le fond il y avait suffisamment de raisons pour casser ce mariage par la suite.

Je vécus quelque temps au château de Sommérecourt. Ma femme qui était née de la religion, c'est-à-dire huguenote, s'était fait papiste avec son père à cause des sollicitations de sa mère, fervente catholique. Ma belle-mère était une femme artificieuse et bigote, aussi ma femme a toujours conservé discrètement des relations avec les ministres de l'Eglise réformée.

Départ pour la Suisse

Ne pouvant m'accommoder à ma nouvelle famille, le comte de Thiaucourt me conseilla de gagner la Suisse, pays neutre et point suspect à La France. Nous y aurions toute liberté religieuse. Ne voulant pas voyager sur des routes peu sûres, je lui remis à mon départ 4000 écus pris sur ma fortune personnelle. Il promit de nous payer des rentes sur mon dépôt et sur la dot de sa fille, mais il garda tout capital et révént.

J'arrivai donc en Suisse pour la deuxième fois. Mon premier séjour n'avait été que de quelques semaines lorsque je dus fuir la cour à cause du scandale avec la chanoinesse que j'avais engrossée.

Par l'instigation de mes ennemis, mes beaux-parents apprirent mes premiers engagements avec l'Etat ecclésiastique. Conseillés par des papistes zélés, ils vinrent à Bâle accompagnés d'une nouvelle suite pour m'enlever ma femme.

Sitôt que je fus averti de leur arrivée je m'enfuis avec elle pour atteindre Berne, mais ils me rejoignirent au château de Pipe (probablement Oensingen près de Niederbipp). Ils firent tout leur possible pour m'assassiner.

Je me défendis, moi et mes gens. Ce fut une vraie bataille rangée. Malgré l'inégalité du nombre je me tirai d'affaires. Le lendemain, des bouchers de Soleure s'étant joints à leurs domestiques, ils revinrent à la charge sur la grande route près de Berthoud. Il me fallu escamoucher avec eux pendant que ma femme enceinte de quatre mois s'enfuyait à cheval dans la direction de Berné. Ses parents nous y poursuivirent, plaidèrent auprès de LL EE de Berné et perdirent leur procès. Désespérés de n'avoir pas pu m'ôter la vie, ils forgèrent les plus noires calomnies. Mon beau père m'accusa de lui avoir envoyé une lettre empoisonnée et porta plainte. La sage république de Berné voulut éclaircir ce mystère. Plus de dix témoins prouvèrent que cette lettre était écrite par la main de ma chère femme à ses parents. Pleine de tendresse elle tâchait d'adoucir ce père cruel. L'envoyé d'Angleterre témoigna aussi dans cette affaire. Cette équitable république eut en horreur cette imposture et le père de ma femme venu pour témoigner quitta Berné et s'enfuit plein de honte et de confusion. Il ne se tint pas pour battu et présenta la même plainte au roi de France. Cette histoire fit beaucoup de bruit en Europe et on en parla même en Allemagne !

Les Bada demeurent un an à Berné. C'est là que naquit leur premier enfant. Ils ont abjuré la foi romaine et suivent avec assiduité les Saintes Assemblées et participent au Sacrement de la Sainte Cène. LL EE furent par rains de leur enfant.

Bada écrit dans son journal « Lorsque nous décidâmes de quitter cette hospitalière terre pour nous en aller en Prusse, cette généreuse république nous munit de passeports et de certificats. Le consistoire de l'Eglise en fit autant. Quelques amis nous accompagnèrent jusqu'à Zurich, ce qui représentait plusieurs jours de voyage. Mon beau-père ayant appris par ses espions notre départ essaya de me faire assassiner par ses reîtres en cours de route.

En Prusse

Une nièce de mon beau-père nous avait précédés à Berlin. Elle avait beaucoup d'esprit et de l'intrigue. Elle avait juré de me perdre et de m'enlever ma femme. Elle fit publier un libelle diffamatoire contre qui a couru une partie de l'Europe, et me fit exiler des terres de S. M. très chrétienne le roi de Prusse.

Lorsque je quittai avec ma famille ses Etats, je me trouvai dans une situation bien triste. Le désespoir me paraissait être notre unique ressource. Dieu, dans nos plus grands malheurs ne nous a jamais abandonné. Il permit qu'un général d'armée, homme de grand mérite m'adressa à S. A. Monseigneur le landgrave Philippe de Hesse. Ce prince voulut aussitôt m'arrêter à son service. J'acceptai l'honneur qu'il me faisait à condition qu'auparavant il s'informa de mes aventures. LL EE de Berné et d'autres princes lui envoyèrent des certificats.

Voici la partie la plus triste de mon histoire. Le mal du pays faisait souffrir ma femme avec tant de violence, qu'après deux ans d'hésitation, je consentis enfin à la laisser retourner en Lorraine à condition qu'elle reviendrait. Ses parents s'y engagèrent par écrit extrêmement fort, mais cela ne servit de rien. Elle m'écrivit plusieurs lettres passionnées et remplies d'emportement où rien n'égalait sa tendresse et sa constance.

Son avant dernière lettre datée du 10 mai 1701 dit « Je crains, mon cher mari, de ne plus vous revoir. On me menace de prison si je résiste, je ne sais que devenir. A la cour de France on dit mille biens de vous. Par contre vous êtes excommunié de l'Eglise pour avoir quitté les ordres, on dit que je suis damnée. Pourquoi m'avez-vous laissée partir avec nos enfants ? Je ne puis oublier vos complaisances pendant

mes maladies et les terribles persécutions que vous avez eues à cause de moi. J'aimerais cent fois mieux mourir car je ne puis plus résister. Croyez, mon cher mari à mille choses qu'il serait ridicule de produire en public... signé : Dame Thiaucourt Bada Dujardin.

Un an plus tard il recevait la dernière lettre de sa femme. « Je vous prie, Monsieur de ne plus m'écrire. J'ai signé à la cassation de ce funeste mariage qui ne pouvait subsister à cause de ses nullités, de vos vœux. J'ai réembrassé la religion Romaine que j'avais malheureusement quittée et je suis depuis quelques semaines remariée avec monsieur le baron Claude Antoine de Lavaulx seigneur de Vorécourt. LL AA RR qui ont approuvé mon mariage me défendront contre vous sur toute la terre. Adieu Monsieur, pour toujours, c'est la dernière fois que vous aurez de mes nouvelles... signé : Thiaucourt de Vorécourt

Le prince de Hesse pour adoucir ma souffrance me remit un certificat signé de sa propre main et me fit grand maître de sa maison, ceci pour me venger de mes ennemis. Un bruit prit naissance en Allemagne que je m'étais enfui avec toutes les pierres du trésor de la couronne. Pour mettre fin à toutes ces calomnies, le prince fit imprimer mon apologie.»

Dans le procès d'annulation de son mariage, on se base sur les vœux extorqués à Bada et prononcés dans un couvent italien. On lui reproche aussi de vivre sous des noms d'emprunt.

Quant au baron de Vorécourt, il ne regarda pas de si près aux aventures de sa femme. Gentilhomme de nature bénigne, peu difficile, il était ravi de ses apports. Le couple eut cinq enfants. La famille est encore représentée de nos jours en France et en Autriche.

Aux Pays-Bas

En 1700, Bada suivit le prince de Hesse aux Pays-Bas, lorsque celui-ci décida de s'établir à La Haye. Grand maître à la cour, il le servit avec fidélité et avec un attachement inimaginable. Il y eut entre eux une amitié réciproque. Le testament du prince en fait foi. «N'ayant pas pu donner au comte de Chaumont les marques de mon amitié, je désire que mes hoirs lui servent une pension annuelle de trois cents florins d'or...»

Bien des années après son divorce, Bada contracte une nouvelle union qui a lieu le 5 août 1714 dans l'église wallonne de La Haye avec Phillipini Jacoba Martyjn fille d'un officier de la cour. De cette deuxième alliance il eut quatre filles, dont l'une devint madame Sandoz, et deux fils.

Monsieur de Bada possédait plusieurs palais à La Haye: «le Rustenbourg» qui fut démoli au XXe siècle lorsque l'on bâtit le palais de la Paix; «Achter't Oude Hoff» sa maison de campagne; mais sa résidence favorite était le petit palais, jouxtant celui de son maître. C'est là qu'il passa les plus belles années de sa vie, paisible et heureuse au milieu de sa famille. Il se promenait dans son jardin, habillé de drap brun bordé de passementerie d'or, parfois de bleu à passements d'argent avec un manteau de drap rouge! Il passait aussi de longues heures dans sa bibliothèque et mettait alors une camisole tissée d'or ou d'argent. Il faisait une promenade quotidienne en carrosse jusqu'à la mer à Scheveningen. Le comte de Chaumont a été un des plus hauts et puissants personnages du XVIIIe siècle. Il avait le savoir vivre et l'élégance de cette époque. On sentait en lui une naissance aristocratique, son passé était toujours entouré de mystère. Ses réceptions étaient fastueuses, on y trouvait tous les grands noms du Gotha.

Le 23 août 1727 mourut cet étrange personnage. Son enterrement eut lieu le soir, aux flambeaux, comme c'était l'usage pour des gens de sa qualité. Il n'y avait que deux carrosses pour suivre le corbillard selon le désir du défunt. Sur son tombeau, dans l'église de Scheveningen on peut lire «Hic Jacet Carolus Bada dilectai memoriae apud suos ille moriens posuit animam nec cupidus nec invictus Deo Optimo Maximo».

Son testament donne l'inventaire de ses avoirs mobiliers; il parle aussi de son fils du premier lit, il lui pardonne ses emportements et ses violences dont il a fait une douloureuse expérience, il ne veut pas qu'il vienne en Hollande troubler la paix de sa famille. Il a aussi richement doté sa fille du premier lit lorsqu'elle a épousé un certain monsieur Du Mesnil, gentilhomme français. Sa colossale fortune est divisée entre sa veuve et ses enfants.

C'est grâce aux archives des Pays-Bas et de Hesse que nous avons pu reconstituer partiellement l'histoire de la famille de Madame la générale Sandoz née Bada.

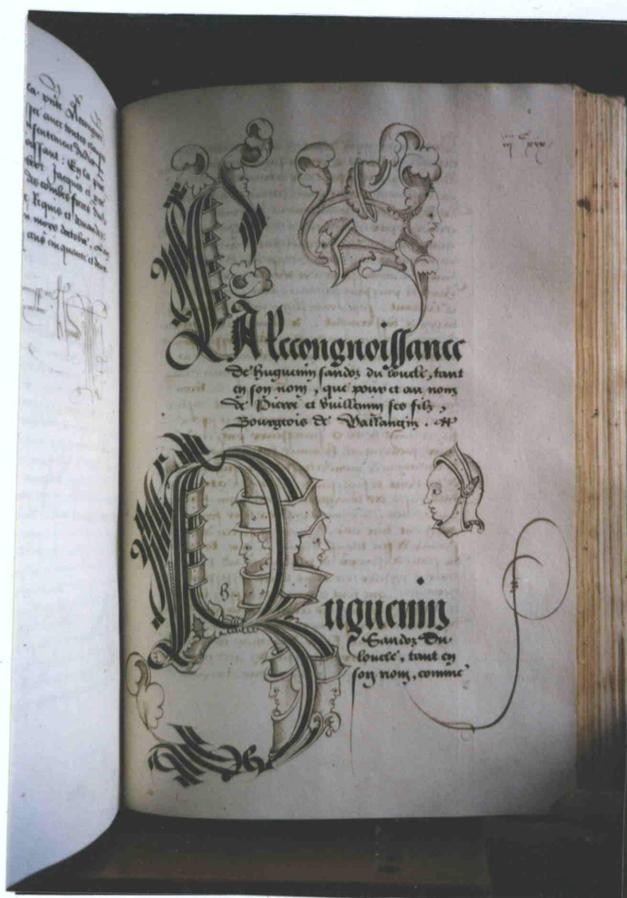
De nombreux descendants du couple Sandoz - Bada vivent en pays neuchâtelois. Ils ignorent probablement l'histoire mouvementée de ces ancêtres. De longues années d'études et de recherches généalogiques dans les archives de plusieurs pays d'Europe nous ont permis de recréer l'histoire de la famille de Claude François Sandoz, du Locle, bourgeois de Valangin (1715 - 1790) et de celle de sa femme née Marie Frédéricq Anne de Bada (1717 - 1792).

Pierre Arnold BOREL

Famille Sandoz

communière du Locle,
de La Chaux-de-Fonds

branche de La Loge



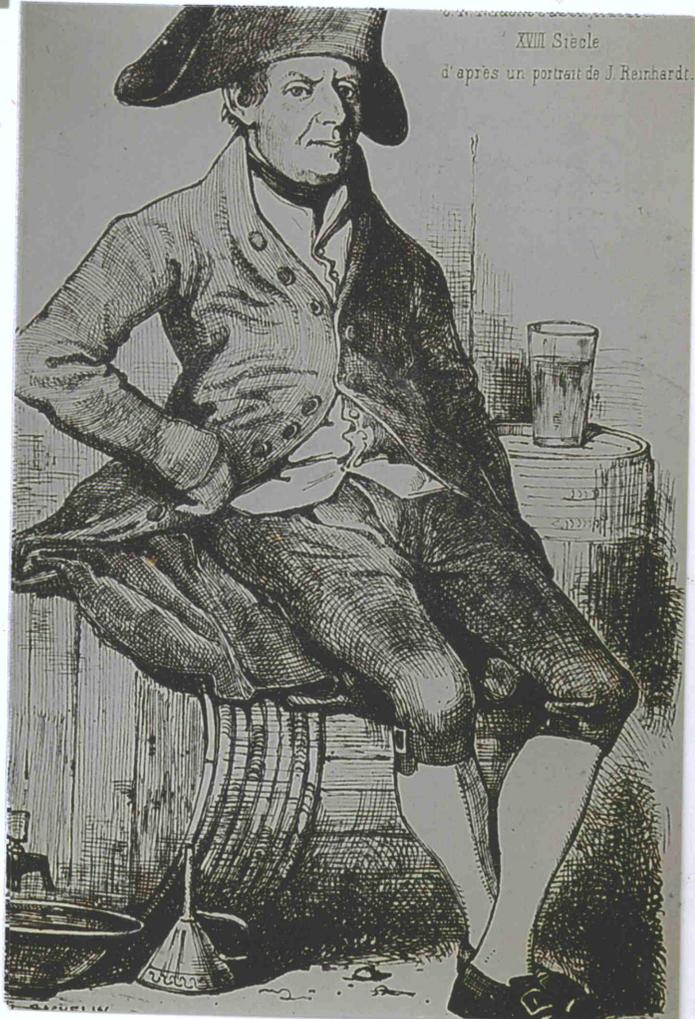
1797.

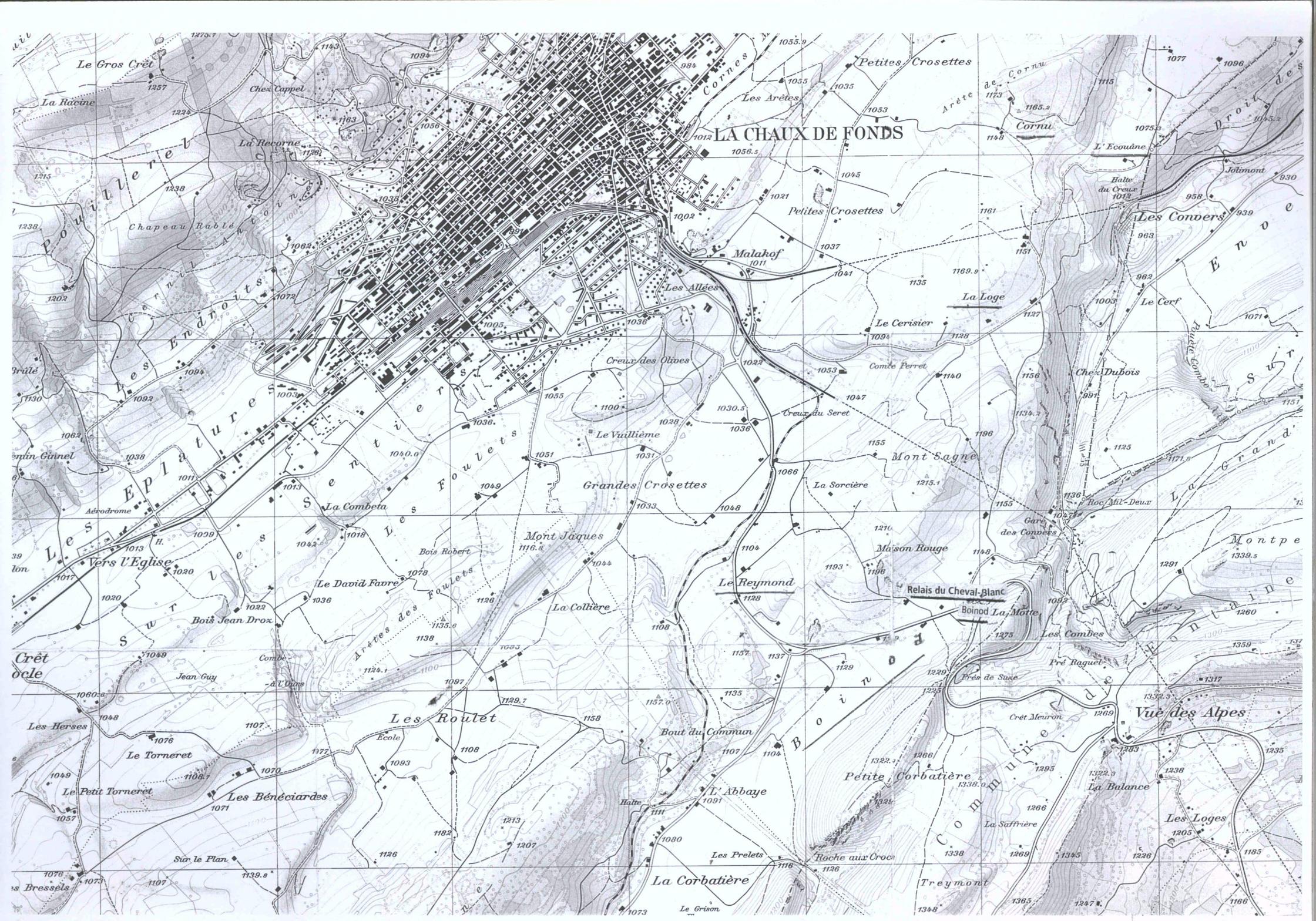
Dessin de A Vouga

d'après J. Reinhardt.



XVIII Siècle
d'après un portrait de J. Reinhardt.





Branche de la famille Sandoz, famille communière du Locle et bourgeoise de Valangin; branche établie en la mairie de La Chaux-de-Fonds et de La Sagne

Souche:

Huguenin Sandoz est né sur le territoire de la mairie du Locle vers les années 1450 à 1470.

De ses fils Othenin, Jehan, Jaques et Huguenin descendent différentes branches. Jaques est dit feu avant 1538.

Huguenin Sandoz fils d'Huguenin. Il achète un cernil et une joux sis rière La Chaux-de-Fonds sur la mairie du Locle, en date du 22 octobre 1527. Puis, le 1er octobre 1552, accompagné de son fils Vuillemin, il fait établir une reconnaissance de leurs biens fonciers par devant le commissaire afin de payer le cens. Huguenin a un autre fils, Pierre.

Vuillemin Sandoz est fils d'Huguenin. Le 9 avril 1552 Monseigneur le duc de Longueville prince souverain de Neufchastel et de Valangin accorde à Vuillemin Sandoz des lettres de Bourgeoisie pour luy et ses descendants nés en légitime mariage. Vuillemin reprend sa part d'héritage et s'établit sur les terres ancestrales.

Le 15 octobre 1598 ses biens sont partagés entre ses enfants où et en quelque lieux que puissent être les maisons et les terres qu'il leur laisse après son décès. Sa femme Magdelaine Robert était fille de Claude, du Locle, lui avait donné:

- a) Guillaume de lui descend la branche de La Sagne
 - b) David de lui vient la branche du Cornu et de La Loge
 - c) Blaisa elle a épousé Huguenin Perret Gentil
 - d) Othenette elle est femme de Jehan Guyot, de Boudevilliers
 - e) Jaques branche de Fontaine Jaillet et du Bas Monsieur
 - f) Abraham branche de Fontaine Jaillet et des Crosettes
 - g) Blaise branche des Reprises
 - h) Jehan branche du Bas Monsieur
 - i) Claude branche de La Loge.
- a) Guillaume étant laboureur aux Entre deux Monts,
- b) David entre ses frères et lui, le 13 octobre 1612, partage de biens pour sortir d'indivision
- e) Jaques en 1589 il est homme d'armes du seigneur de Valangin. Sa femme se prénomme Blaisa.
- f) Abraham est lieutenant de justice.

Branche du Mont Cornu

- i) Daniel Sandoz est fils de Claude qui est fils de Vuillemin le fils d'Huguenin. Communier du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Bourgeois de Valangin. Propriétaire à Cornu. Sa succession et son partage, le 15 aoust 1619, chez Isaïe Leschot notaire.
Ses fils sont:

Daniel ligne directe

Claude par devant Isaac Leschot notaire, le 19 mars 1620, éta-
blissement de son ordonnance testamentaire, en faveur
de sa fille Blaisa.

Daniel Sandoz fils de Daniel. Demeurant à Cornu dernier L'Escouanna, le 9 avril 1662, reconnaît ses biens tant en son nom qu'au nom de Daniel, David, Pierre et Josué, ses fils estant par indivis. Daniel possède au quartier Es Reprises, à Cornu dernier L'Escouanna, un héritage, maison, four à pain, cisterne, abreuvoirs, courtil, chenevière, aisances et allée par perchoison nouvelle-de 39 faux et 1/2. Son droit et part des allées sur le maix mouvant de feu David Sandoz pour aller et venir, gens et bestes au chemin Vy de La Crosette selon leur ancien partage pour la jouissance des terres et possessions: maison, et dépendances d'y celle ci-dessus reconnues.

NN... est son épouse; leurs fils sont:

Daniel

David il meurt à Cornu le 7 septembre 1673

Pierre vit à La Loge es Reprises; hostellier

Josué

Abraham reçoit une lettre d'émancipation, ceci avant 1662.

Pierre Sandoz fils de Daniel. Etablit à La Loge es Reprises, il tient hostellerie à Boinod ou Boinoud. Meurt à La Loge le 14 mars 1710 et sa veuve mourra le 15 mars 1723.

Esaye Sandoz fils d'un Pierre, est très probablement son fils.

Par succession, les biens de Pierre l'hôtelier passent aux descendants d'Esaye Sandoz.

Famille Sandoz branche de La Loge, bourgeoise de Valangin

Esayé Sandoz fils de Pierre. Communier de La Chaux-de-Fonds et du Locle. Dit feu avant 1716.

Epouse inconnue. Leurs enfants sont:

Daniel a été baptisé le 29 janvier 1691 à La Chaux-de-Fonds. Le 30 avril 1718 il a épousé Madelaine Huguenin la fille d'Abraham.

Pierre ligne directe

Pierre Sandoz est fils d'Esayé. Baptisé au môty du Locle le 10 septembre 1682. Meurt au Bas Monsieur et est enterré le 25 avril 1764. C'est au Locle, le 25 janvier 1710, qu'il avait épousé

Susanne Sandoz Bragard fille de Jaques.

Leurs enfants sont:

Pierre Louis voir descendance sous B.

Baptisé le 23 novembre 1710 au Locle.

Nommé juge en renfort de la mairie de La Chaux-de-Fonds en 1756.

Il teste le 27 juillet 1785 (dossier des testaments de Jacob Brandt notaire). Il a épousé

Anne Marie Dubois fille de Guillaume; ils ont

Jaques ligne directe

Jean Frédéric baptisé au Locle le 19 avril 1716; teste le 19 février 1808. Nommé justicier en 1761. Il s'est établi comme marchand à La Chaux-de-Fonds où on le trouve tel en 1770. Marié à Esther Montandon, il a un fils Jean-Jaques baptisé le 26 juin 1746.

B

Descendance de Pierre Louis Sandoz fils de Pierre

Né en 1710.

Ses fils:

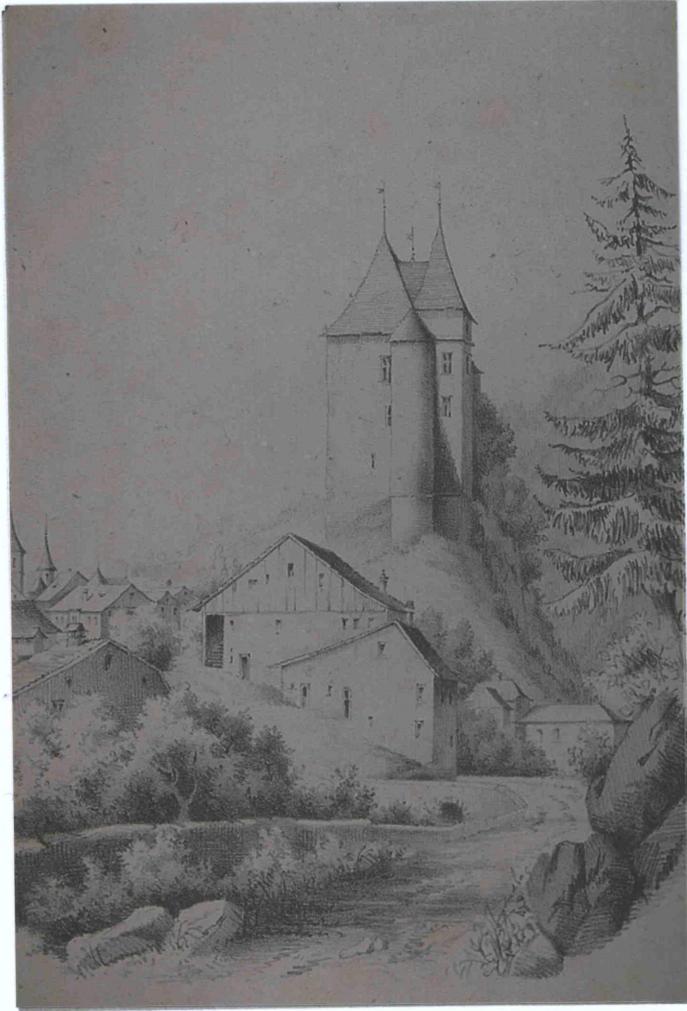
Esayé le 9 octobre 1740 il est baptisé au Locle. Il meurt à La Chaux-de-Fonds le 21 août 1809. Il a épousé Susanne Esther Robert fille de feu Daniel, du Locle, bourgeois de Valangin, lorsqu'elle est déjà veuve de David Jeannot. Le mariage de Susanne et d'Esayé se fait au Locle le 1er décembre 1768.

Pierre Louis est cité en 1775; épouse Marianne Sandoz fille de Joseph; il ont un fils: Abram-Henry qui est né au Locle le 30 janvier 1798.

Abram Henry est baptisé au Locle le 23 septembre 1753 ville où il épouse, le 12 juin 1777: Marie Thérèse Vuagneux fille d'Isaac le greffier du Locle. Leur fils Henry naît au Locle le 4 juin 1779 et épousera, au dit lieu, en 1804 Sophie Grosclaude fille d'Abram Louis le capitaine des milices.

Henri-Aimé fils du dit Henry et petit-fils d'Abram-Henry, est né le 24 du mois d'août 1806; il sera graveur.

Durant près de trente ans il est caissier pour le Fonds de la famille Sandoz. Sa femme née Cécile Sandoz-Gendre lui a donné 2 fils: Alexandre et Henri-Ernest nés au Locle le 29 septembre 1834. Ils sont les arrière-petits-fils d'Abram-Henry.



Valangin et son château



Cimetière de La Chaux-de-Fonds au pied duquel coule La Ronde

Jaques Sandoz dit de La Loge est fils de Pierre qui, lui, est fils d'Esaye le fils de Pierre.

Le 2 octobre 1718 on le baptise au moty (moultier) du Locle. Il est laboureur à Boinoud où il possède deux maisons avec pastures, prels, courtil soit 35 faux 5 perches et 4 pieds; au Petit quartier de La Vieille Chaux il a un max de terre en pré, champs, cernil, bois, maison et loge d'une surface de 27 faux 15 perches 15 pieds et 12 minutes; à La Loge, il reçut en héritage une maison, courtil, pré et appartenances de 10 faux et 8 perches. A La Crozette (actuellement Petites Crosettes) il tient un creux pour l'eau de 8 perches et aux Reprises à L'Ecuanna au lieu dit La Loge un bienfond avec prés arribles, pâturages, maison et four, courtil, chenevière, où il réside, dont la perchoison est de 39 faux et deux perches. (rentier no 16 des Montagnes de Valangin 1760-1810).

Le perruquier-notaire Jaques Sandoz le cite maintes fois dans son journal.

Eve Grosjean sa femme, mourra le 6 novembre 1798 et sera enterrée au reposoir de La Chaux-de-Fonds.

Leur fils

Jean Jaques continuera la ligne directe.

Jaques Sandoz le perruquier-notaire était aussi greffier depuis l'an 1694, il devint justicier en 1719. Il mourut le 12 juin 1738.

Il s'agit bien entendu d'un homonyme de Jaques, de La Loge.

Jean Jaques Sandoz dit L'Anglois est fils de Jaques de La Loge qui est fils de Pierre; communier de La Chaux-de-Fonds et du Locle, bourgeois de Valangin. Né le 20 octobre 1768 à La Loge rière la juridiction de La Chaux-de-Fonds. Tient de son père un pâturage bordant les grands chemins de Boinod soit 35 faux 5 perches et 4 pieds; à La Loge un petit héritage de 7 faux de bonne terre avec prés, cernils et maison sus sise. A Boinod un max (maix = domaine) de deux maisons, prés, cernils, côtes, bois de ban, selon la perchoison 26 faux et 4 perches.

A La Vieille Chaux Jean Jaques possède aux envers un morcel de terre et un creux pour y tenir l'eau soit 8 perches et 6 pieds et un autre creux de 14 pieds. Puis, encore à Boinod, champs, bois et maison d'une surface de 23 faux ainsi qu'une autre maison avec aisances et citerne de 27 faux et 7 pieds à lui aussi advenus.



*Au Creux des Reprises; sous le monticule herbeux est
le puits réserve d'eau; photo
ci-dessous: autre creux d'eau, aux Crosettes où
se ravitaillait la famille Sandoz*



C'est à Boinod que Jean Jaques Sandoz L'Anglois tient auberge et hostellerie à l'enseigne du "Cheval blanc" (en 1999, le "Relais du Cheval blanc"). Jean Jaques est juge suppléant à la cour de justice de La Chaux-de-Fonds, capitaine de milices; le 30 juillet de l'an 1816, vu son âge, il obtint un congé.
Le 31 mars 1829, il meurt d'une péripneumonie.
En 1793 il avait été enregistré au "Commune" des Sandoz où il occupa le poste de caissier durant environ 30 ans.

Sa femme est

Julie Jeanrichard dit Bressel communière de La Sagne; elle mourra le 17 juillet 1812 à l'âge de 43 ans.

elle est la mère de

Augustine qui est née en 1794 mais meurt déjà en 1795,
le 29 septembre.

Augustine née en 1796, morte le 26 août 1798.

Louis Théophile naît en 1799 ligne directe

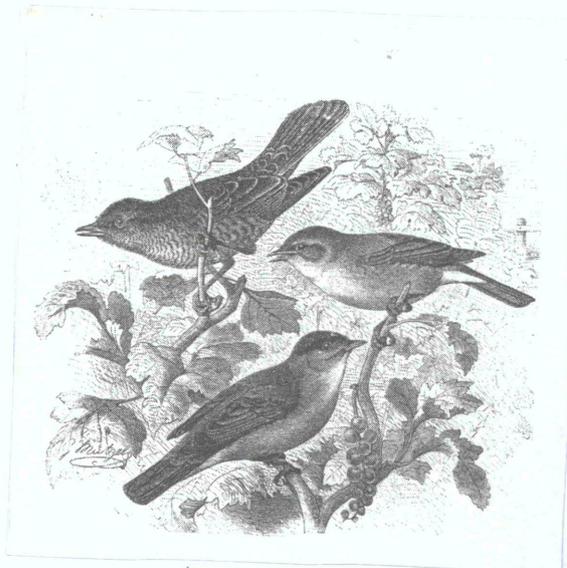
Veuf, Jean Jaques Sandoz ancien capitaine des milices du Locle et de La Chaux-de-Fonds, se remarie avec Marie Madeleine Perret Gentil la fille de David Louis; il ont une fille, née à La Loge le 6 novembre 1823 et baptisée le 17 janvier 1824 au Grand Temple. Elle mourra dans l'île de Puerto Rico le 5 avril 1858. Elle se prénomme
Julie Marie

Au lieu dit A La Loge,

Julie Marie Sandoz fille de Jean Jaques tient du rentier de feu son père, rentier daté du 28 février 1842: une maison, prés et cernil de 7 faux; au quartier des Crosettes et Boinod: maix et héritage: deux maisons, prés, cernil, côtes, bois de 35 faux; à La Loge héritage de famille: prés, maison, curtil de 10 faux et 8 perches; un creux à tenir l'eau de 8 pieds à La Crosette; au Mont Sagne appelé le Rémont: prés, cernil, bois et maison = 13 faux.

(rentier Montagnes de Valangin no 16 folio 715)

Julie Marie a épousé un Suisse, Louis Schmaltz dit Luis, intendant d'hacienda à Puerto Rico.



8

Louis Théophile Sandoz fils de Jean-Jaques, et de Julie Marie Jeanrichard-dit-Bressel, d'une famille de La Sagne. Il naît à La Chaux-de-Fonds le 8 juin 1799; il est baptisé la même année, le 22 juin, au Grand Temple protestant. Il deviendra négociant en horlogerie. On le nommera maire de la juridiction de La Chaux-de-Fonds en date du 1er avril 1823; son brevet de maire étant entériné il prête serment le 18 mai suivant et il s'installe à son poste le 3 juin de cette année.

"...lettre du Conseil d'Etat au comte de Lottum pour accompagner le placet du sieur Louis Théophile Sandoz qui sollicite le poste de maire:... .." le sieur Sandoz a fait des études à la carrière qu'il désire parcourir, celle des emplois dans ce pays; après avoir suivi des cours de droit à Göttingen (Basse-Saxe) et à Berlin, il a également étudié les loi(x) et coutumes de la Principauté de Neuchâtel et Valangin, sous le sieur docteur de Perrot. Sa conduite jusqu'ici a été exempte de reproche. Il a l'expectative d'une fortune indépendante et nous savons que ses camarades d'étude font cas de son esprit et de son caractère. Sous le rapport de sa famille, le postulant a des titres à notre recommandation. Le sieur Jean-Jaques Sandoz, son père, capitaine de milices à La Chaux-de-Fonds, s'est montré, dans les temps critiques de la révolution de France, au moment où la fidélité au roi de Prusse prince de Neuchâtel, n'était pas sans danger, justement fidèle. Ce partisan du bon ordre n'a jamais varié dans sa conduite..."

Sandoz s'efforce de rester neutre, d'établir un juste équilibre entre les deux clans politiques de son village, les républicains et les royalistes; cette position devient inconfortable par son ambiguïté et il se démet de ses fonctions en 1831.

En 1834, il prend la présidence de la Société de tir; puis celle de la fanfare des Armes réunies, fanfare militaire existant encore en 1998. Le 15 août 1840 la musique des Carabiniers des Armes réunies l'honore d'une sérénade d'adieux, devant sa maison, car Sandoz a décidé de quitter la Suisse pour aller s'établir aux Antilles, à Porto Rico alors espagnole, ceci à la suite de l'insuccès de ses entreprises industrielles dans son pays natal.

Le 18 septembre 1840, veille de son départ pour l'Amérique centrale, le Conseil de La Chaux-de-Fonds délivre des actes d'origine pour lui, pour sa femme et pour leurs enfants. Parmi les malheurs qui lui adviennent là-bas, l'un d'eux se sait au pays: le journal "Le neuchâtelois", en date du 11 mai 1858, signale que l'ancien maire L. T. Sandoz a perdu quatre filles et une soeur dans l'Ile de Puerto Rico, lors d'une malheureuse baignade".

En 1865, Sandoz revient au pays natal, s'établit à La Chaux-de-Fonds. On le trouve député au Grand Conseil du Canton de Neuchâtel de l'année 1866 à l'année 1868.

C'est en son domicile de la rue du Grenier que Sandoz meurt le 30 juin de l'an 1869. Communier du Locle et de La Chaux-de-Fonds et bourgeois de Valangin, c'est aussi en cette ville de La Chaux-de-Fonds qu'il a épousé, le 26 juillet 1826

Julie Cugnier la fille de Jean-Frédéric communier du village d'Engollon et bourgeois de Valangin, et de Marianne Leschot fille de Charles-Louis fils de Pierre, communier et conseiller de mairie, de et à La Chaux-de-Fonds, et d'Anne Régine fille de Jean-Frédéric Sandoz, Leurs enfants naissent à La Chaux-de-Fonds et sont baptisés au Grand Temple:

1. Lucie Anna naît le 19 juillet 1827; est baptisée le 25 août
2. Charles Léopold est né le 24 juillet 1828; à Puerto Rico on le nommera Carlos Leopoldo Sandoz
3. Sophie Eugénie née le 22 décembre 1829; mourra noyée accidentellement le 5 avril 1858
4. Julie Elise née le 1er janvier 1831
5. Marie Louise née le 11 février 1832; dite Maria Luisa; aussi décédée lors de la noyade du 5 avril 1858. Elle avait épousé l'hacendado Otto Riefkohl, d'origine allemande; ils avaient un fils, né le 24 mai 1857 à Maunabo, prénommé Luis Alejandro; dont descendance
6. un garçon mort né le 29 janvier 1833
7. Caroline Anaïse née le 2 février 1834, baptisée le 8 mars de la même année. Son parrain est l'ami de la famille, le maire royaliste de La Chaux-de-Fonds Louis Challandes communier de Fontaines et bourgeois de Valangin; la marraine est femme du parrain, elle est née Caroline Leschot et fille de François capitaine de milices de La Chaux-de-Fonds, habitant La Sombaille, et de Suzanne Marie Robert, du Logeux au quartier des Bulles. Caroline Anaïse dite Lina Sandoz mourra tragiquement le 5 avril 1858.
8. Paul Louis naît le 27 avril 1835; dit Pablo Luis; meurt à Naquabo le 25 décembre 1918; il a épousé Adrienne Marie Lamazure fille de Louis Pierre, et de Louise Amélie née Sandoz. Adriana Maria Sandoz donne 3 enfants à Pablo Luis, soit: Louis Adrien ou Luis Adrian né le 6 octobre 1870; mort en 1893
Jules Edouard dit Julio Eduardo né en 1872, décédé le 2 octobre 1911
dont descendance
puis, Luisa Amalia née en 1874.

Louis Lamazure le père d'Adrienne Marie, est d'origine française; il vit à La Chaux-de-Fonds comme négociant. Le Rentier Sommaire des Montagnes de Valangin registre numéro 16 dit ce qui suit à son propos:

...inventaire des biens à lui advenus de feu JeanJaques

Sandoz à La Vieille Chaux: aux Envers un pré de 14 perches; à Boinod et aux Crosettes: bois et maisons soit 23 faux, deux cernils et pré d'une faux; à Boinod: maisons, citerne et appartenances de 27 faux et 7 perches; ceci au 28 février 1842 Sommaire 52 faux et 5 perches; cens annuel 5 et 3/4 livres or.

- 9 Adèle Elisabeth née le 27 avril 1836; dite Adela Isabel ou Betty; morte aussi noyée le 5 avril 1858
 10. Laure Amélie née le 22 mai 1837
 11. Pauline Adrienne née le 21 octobre 1839; Adriana épouse Daniel Saur
 12. une fille née morte le 27 janvier 1841

Dans un acte trouvé à Puerto Rico, un nommé César Edouard Ochsenbein est dit être gendre de Louis Théophile Sandoz, il semblerait donc que les Sandoz-Cugnier aient eu encore un enfant à Puerto Rico, une fille prénommée

Maria Aurélie; elle a épousé César Eduardo Ochsenbein, d'origine bernoise; leur mariage ayant eu lieu entre 1836-1837. Lui est décédé le 3 février 1880 à Naguabo.



Depuis le lieu dit La Loge, coup d'oeil sur Les Reprises et l'Écouâne

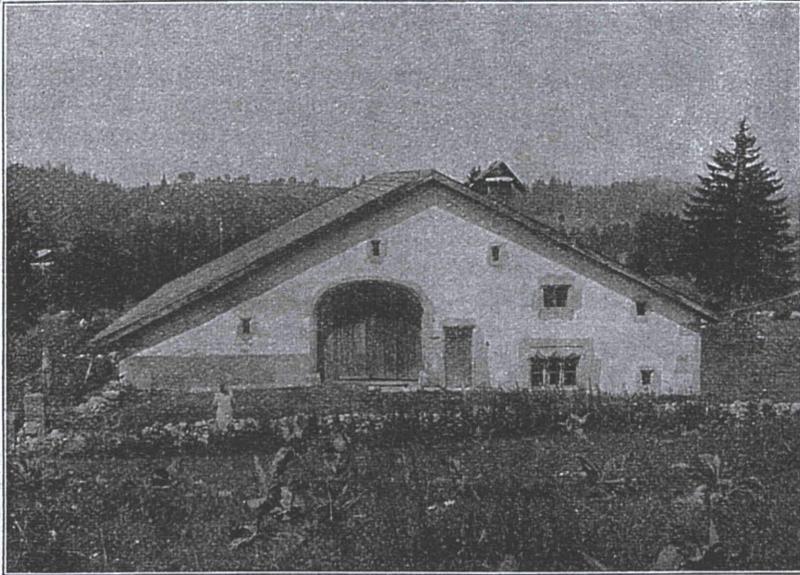


FIG. 22. — FERME PORTANT LE N° 8 DES REPRISES (QUARTIER EXTÉRIEUR DE LA CHAUX-DE-FONDS)

Cette façade est absolument intacte. Les meneaux des deux grandes fenêtres ont été supprimés.



FIG. 23: — FAÇADE NORD DU N° 8 DES REPRISES

La porte d'entrée a été rétrécie. Au premier plan, tas de foin.

— la façade du Nord — n'a que des portes et des fenêtres exigües, et que l'autre, sur laquelle donnent les chambres, a complètement l'aspect de la façade arrière d'une maison construite à l'endroit. On peut s'en convaincre en examinant les deux photographies des Fig. 22 et 23, qui reproduisent une

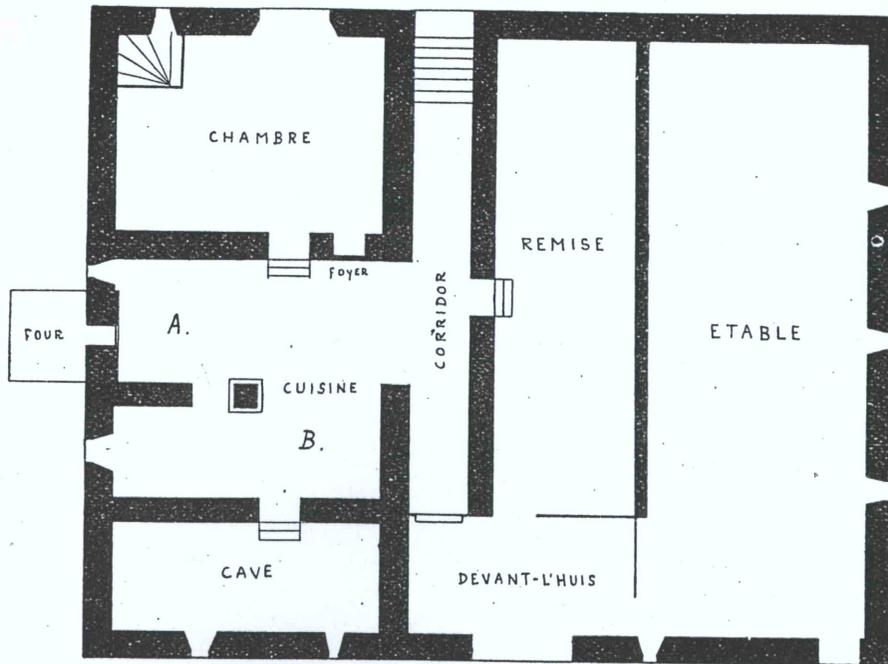


FIG. 24. — REZ-DE-CHAUSSÉE DU N° 8 DES REPRISES

La maison date de 1625. Longueur 17,50 mètres, largeur 14,30 mètres.

maison portant le numéro 8 des Reprises. Il ne nous a pas été possible de tirer parti de la ferme N° 33 des Petites Crosettes, présentant les mêmes caractères, tant elle a été remaniée.

Pour qu'on puisse s'orienter, nous donnons sous Fig. 24 le plan du rez-de-chaussée.

A première vue, on croit se trouver en présence d'une maison avec l'étable en bise. Mais la position de la chambre et de la cave fait bien vite changer d'opinion. Le compartiment : chambre-cuisine-cave est renversé par rapport à l'entrée de la grange, et le compartiment : devant-l'huis-remise, est à son tour renversé par rapport à l'ordonnance habituelle du premier. Il n'était pas possible, faute de place, et à cause de l'enfoncement du corridor, de situer sur la même façade l'entrée de la grange et l'entrée du vestibule. D'autre part, les habitants voulaient réserver pour leurs chambres le bénéfice du soleil levant ; il était en outre indiqué de placer la cave au Nord, où la température est plus fraîche.

Une grande cheminée burgonde, mais toute en pierre, repose sur les murs et sur un gros pilier occupant le milieu de la cuisine. Trois arcs surbaissés permettent de gagner le corridor et les parties A et B de la cuisine. Ces dernières sont voûtées, ainsi que le corridor et la cave. Le niveau de la cave est à cinquante centimètres au-dessous du niveau de la cuisine, et le plancher de la chambre à 30 centimètres au-dessus de celui de la cuisine. On retrouve la dalle (platine) déjà signalée au N° 40 des Grandes Crosettes. Un escalier tournant conduit à la chambre du haut, en tout point semblable à son homologue de la *Sorcière*.

Cette ferme porte le millésime de 1625. Elle est donc antérieure seulement d'une année à celle-là. A la même époque, on construisait donc indifféremment dans les deux styles.

Nous avons constaté de nouveau que cette ferme, absolument intacte, sauf un rétrécissement postérieur de la porte du vestibule et l'agrandissement de la fenêtre qui y donnait jour, n'est plus habitée.

Descendance des enfants de Vuillemin Sandoz fils d'Huguenin

a) Guillaume Sandoz est fils de Vuillemin; s'établit en la mairie de La Sagne; il y meurt avant juin 1599.

Laboureur il cultive ses maix de terre sis aux Entre deux Monts, aux Crosettes et à Montpugin. Sa femme

Elisabeth Jacot-Guillarmod, de souche sagnarde est la mère de

Huguenin

Huguenin Sandoz fils de Guillaume, réside à Marmoud, lieu, où, le 27 juillet 1642, il échange un champ avec son voisin contre un autre champ. Le 8 mars 1653, il est encore en vie, mais il est dit feu avant le 31 mars 1661, date où David, Daniel et Joseph ses fils passent un acte successoral par devant notaire.

Sa femme

Blaisa Perret-Gentil est citée le 17 février 1657; décèdera avant l'an 1666. Elle avait un demi-frère utérin

Jean Jeanrichard dit Bressel.

Enfants connus:

Daniel indivis avec ses frères en 1661 pour l'héritage familial.

Il vit à Vers chiez Marmoudz. Etant veuf de Madelaine Duboz fille de Daniel, il épouse en secondes noces, le

8 mars 1653: Judith Convert fille d'Abram maire de La

Sagne. Madelaine Duboz était mère de: Susanne qui épouse, avant 1664: David Perrenoud arpenteur, de La Sagne

Marie

Magdelaine qui, en 1679, apporte une coquette dot à son mari: Loudwig Convert fils de Louis, de La Sagne

Elizabeth.

Marie le 17 février 1657 elle épouse Jonas Perrenoud fils d'Abram, de La Sagne.

Joseph paysan à Vers chiez Marmoudz; se marie avec Elizabeth Perret fille de Jehan, de La Sagne, et de Jaqua Cosandier; dont descendance

David le 21 février 1664, passe un accord de succession avec ses deux frères.

b) David Sandoz fils de Vuillemin. Il s'établit à Fontaine Jaillet quartier dixmeur de La Crosette. Il a un bois de ban à Es Combes de La Sombaille. Pour sortir d'indivision entre ses frères et lui il y a partage de certaines terres le 13 octobre 1612 soit 60 faux à Cornu avec deux maisons, 2 fours, courtils, fontaines à La Crosette; aux Reprises au lieu dit **La Loge** une maison, four pour cuire le pain, courtil, chenevières, prés arribles. Le prel Boinoud (Boinod) plus un prel au Bas des Brandt rière Le Valanvron; un prel à La Haute Fie; un cernil Es Cotards jouxtant La Roche du Nid à l'Aigle le tout de ce maix soit 39 faux.

Puis, le 28 mars 1640, nouveau partage de biens entre ses enfants après son décès, par devant Josué Robert notaire.

Le 20 mars 1632 il avait autorisé son fils David, qui, luy, avait tenu à faire ce partage d'héritage avec Jaques, Abraham et Jean, ses frères.

Sa femme ne nous est pas connue; leurs enfants sont:

Blaisa qui épousera David Sagne

Susanne épouse de Jaques Brandt dit Grieurin (*en patois, le gruerin est le meunier possédant un grueux ou moulin à grus ou céréales, soit seigle ou avoine; le premier Brandt dit Grieurin aurait exploité un grieux et laissé ce nom à sa descendance.*)

Jean le 11 juillet 1662 reconnaît posséder maisons et terres à Fontaine Jaillet.

Judith sera femme de David Benguerel dit Perroud
 David son fils aussi prénommé David est dit exploiter un
 maix à Fontaine Jaillet. Il est père de:

Abraham

Pierre

David

Jaques

Jacob

Susanne épouse de Jaques Sandoz
 fils de Pierre

Blaisa épouse d'Abram Jacot fils
 de Jonas

Abraham est dit feu avant 1639

Marie sera la femme de Jaques Robert fils de David, de La
 Chaux-de-Fonds.

Jaques le 16 juin 1639 il teste en son hosteau (sa maison,
 hôteau) de Fontaine Jaillet. Le 23 mars 1662 date de sa
 reconnaissance de biens.

e) Jaques Sandoz est fils de Vuillemin.

Il est cité, le 20 septembre 1589, comme étant
 homme d'armes du comte de Valangin. Il hérite de son père d'une
 hostau avec 39 faux de terre, le tout sis à Fontaine Jaillet.
 C'est en ce lieu qu'il testera en date du 16 juin 1639.

Il a épousé

Blaisa NN..., Leurs quatre fils:

Pierre

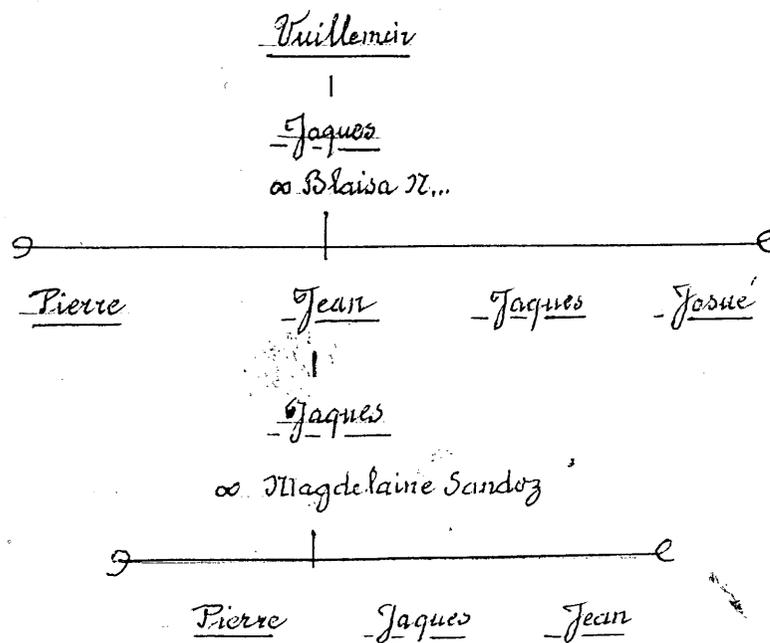
Jaques

Josué

Jean résident rière La Chaux-de-Fonds au quartier de la Fontaine
 Jaillet selon acte notarié du 20 mars 1626 du notaire Isaac
 Leschot. Le dit Jean, le 3 septembre 1662, habite au Petit Quartier
 de La Vieille Chaux.

Le dit Jean fils de Jaques donc petit-fils de Vuillemin est le père d'un fils prénommé Jaques qui épousera Magdelaine Sandoz fille de Pierre. Jaques et Magdelaine auront trois fils Pierre, Jaques et

Jean; ceux-ci signeront le 21 novembre 1667, une quittance de dettes envers leurs parents. A cette même date, leur père Jaques est dit absent du pays pour ses activités professionnelles.



en usage dans cet Etat, & qu'il n'y a aucun Ministre
public de la part d'aucune Puissance Etrangere. En
temoin de quoi Nous avons muni les presentes du petit
sceau de Sa Majeste' usité dans cette Souverainete', &
icelles fait signer par le Secretaire du conseil d'Etat.
Donné au Chateau de Neuchâtel le dix Septieme
May Mil Huit Cent & cinq 1805.

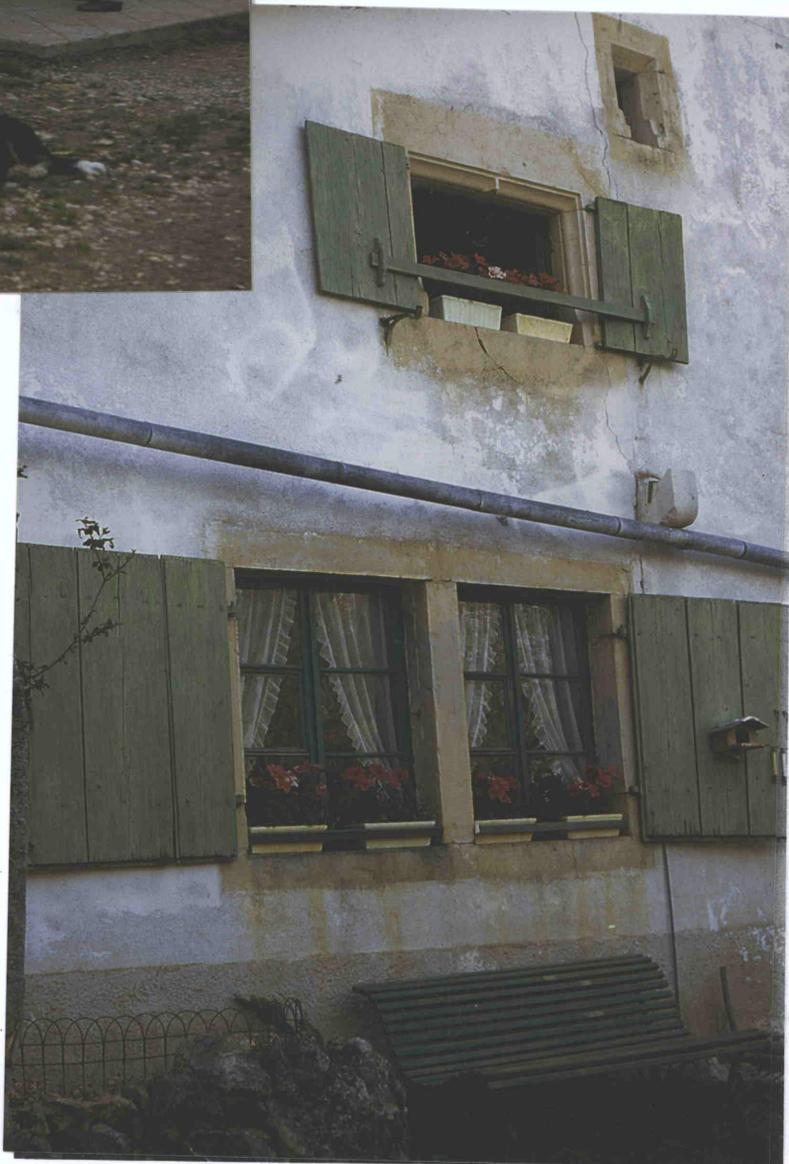


Par ordonnance

de J. de Rollin



Pierre-Arnold Borel



*Aux Reprises; ancienne
maison Sandoz, du
XVIIème siècle*

f. Abraham Sandoz est fils de Vuillemin le fils d'Huguenin.

Il est justicier puis lieutenant de justice en la mairie du Locle; le 28 mars 1619 il échange une terre contre une autre à Fontaine Jaillet; il vit en sa maison de La Croisette. Le nom de sa femme ne nous est pas connu; ils ont:

1. Abraham qui sera membre du Conseil de mairie de La Chaux-de-Fonds. Ses terres et maison à Fontaine Jaillet et à La Croisette; il est juré; le 18 juillet 1662 il reconnaît posséder un maix de terre Dernier Moulin et un autre bien au Valanvron. Ses fils sont:

Isaac qui vit à La Vieille Chaux

Pierre qui est régent d'échole.

Il meurt en mars 1669 et est enterré le 21 du mois.

2. Jaques il est justicier en la justice du Locle. Le 14 octobre 1628 il partage l'héritage paternel avec ses frères. Son maix jouxte celui de Blaise Bargier devers bise. Le 21 octobre 1650 asgé d'environ 66 ans, malade et débile, teste en son domicile des Crosettes; donne à chacun de ses enfants 350 livres faible monnaie coursable dans le comté; le 30 du même, établit son ordonnance testamentaire pour ses enfants:

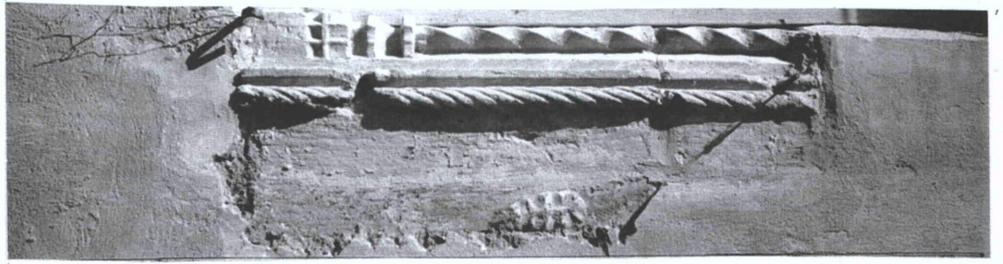
Judith dont la quittance de dot est datée du 29 novembre 1634; elle est la femme de Jaques Humbert Droz.

Marie veuve d'Abraham Borquain elle épouse alors, le 18 février 1640 Abram Robert-Tissot.

Elisabeth sa quittance de dot est du 28 septembre 1634 lorsqu'elle a épousé David Sandoz

Esther sa quittance de dot est du 11 novembre 1649; son mari est David Sandoz

Abraham il est juré; un acquis de terres, maison, bois, fontaine et



*Éléments de fenêtres
de la maison Dernier
Moulin datés 1660
avec pampres de vigne,
sanglier et vouivres*



voir texte page 15

*probablement
maison Sandoz*

*photos:
Madeleine Jeanneret*



citerne à Fontaine Jaillet est daté du 13 octobre 1648 étant un maix de 38 faux et 1/8ème. Le 7 novembre 1651 Abraham se rend aux montes pour miser divers objets. Le 17 mars 1662 avec Jaques, Abraham, Isaac et Jacob ses fils reconnaît posséder un do-

maine de 74 faux. *En 1838 Jean Jaques Sandoz fils de feu Jaques, fils de feu Abraham fils de feu Jaques fils de feu Abraham fils de feu Vuillemin, communier du Locle et de La Chaux-de-Fonds et bourgeois de Valangin, propriétaire foncier au quartier de Fontaine Jaillet dit La Crozette ainsi qu'au Bas Monsieur terres reconnues par ses aïeux et pour lesquelles doit les censes au Roy, apert le rentier de La Chaux-de-Fonds, volume II des années 1744. - 1838.*

3. Daniel honorable homme Daniel Sandoz notaire dès l'an 1626, du Conseil de commune (de la future mairie) de La Chaux-de-Fonds; communier du Locle et de la dite Chaux, bourgeois de Valangin, fils de feu Abraham Sandoz vivant juré et lieutenant du Locle fils de feu Vuillemin Sandoz demeurant aux Crosettes de la dite Chaux sur Fontaine Jaillet. ... *"Huguenin Sandoz son ancêtre recogneu bourgeois pour luy presents et advenir bourgeois de Valangin a confirmité des franchises des Bourgeois des Montagnes du dit Valangin de Sa dite Altesse sérénissime Monseigneur de Longueville prince souverain de Neufchastel et Valangin en l'an 1552....."*

Daniel Sandoz notaire, le 5 may 1660 reconnaist posséder un bois de ban Dernier Moulin par collocation des biens de la veuve d'Abraham fille de feu Blaise Sandoz au quartier dixneur du Valanvron.

Daniel a un fils Pierre qui est régent d'école.

4. Pierre sera propriétaire d'un maix de terre à Fontaine Jaillet comprenant maison, bois, fontaine, courtil, chenevière, allée, aisances et appartenances avec pré et cernil arrible. Joseph fils du dit Pierre, lors de la recon-

naissance de biens du 8 avril 1662 est absent du pays, c'est donc sa femme

Elisabeth Brand et leurs enfants Abraham, David, Joseph, Magdelaine et Susanne, qui se présentent au commissaire du prince assistés de discret Daniel Sandoz oncle paternel des enfants et de messire Jaques Droz oncle maternel.

Leur héritage à Fontaine Jaillet couvre une surface de 23 faux.

g. Blaise Sandoz est fils de Vuillemin.

Il a un fils
 Pierre qui meurt avant 1660. Il a eu deux fils Abraham et Pierre.
 Ils sont indivis et, le 6 mars 1662, ils déclarent posséder un héritage de deux maisons, deux fours à pain, courtils, chenevières, champs, prels, soit 24 faux et 1/2.

h. Jean I Sandoz est fils de Vuillemin. Ses filles sont Jaqua et Magdelaine. Ses fils:

David

Pierre ligne directe sa reconnaissance suit...

Jean II ligne directe " "

Jaques ligne directe " "

Abraham ligne directe " "

deuxième génération:

Jaques Sandoz fils de Jean I

sa femme

Susanne Huguenin est fille de Clément, du Valanvron. Leurs enfants:

Daniel ligne directe

David

Pierre

Magdelaine

troisième génération:

Daniel Sandoz fils de Jaques le fils de Jean I

Sera indivis avec son fils Louys, dans le vallon des Crosettes au pied du Mont Sagne, où ils possèdent maisons et terres aribles, ainsi qu'à la Plaine de La Coste sur le Pélard quartier du Valanvron, pour leur reconnaissance de biens du 8 décembre 1662.

deuxième génération:

Pierre Sandoz fils de Jean I le fils de Vuillemin. Sera dit
feu avant 1660. Ses fils sont:

Jean

David

Pierre ligne directe.

troisième génération:

Pierre Sandoz fils de Pierre le fils de Jean I.

Est laboureur au Quartier dixmeur du Bas Monsieur et
reconnaît posséder ces biens en indivis avec fils; ils sont:

Jean

Daniel

Guillaume

Le domaine, c'est à dire le maix comprend: une maison à Fontaine
Jaillet nommée "La Jailletaz", avec allée, four à pain, abreuvoir,
courtil, prels, champs, bois de ban et privilèges, sis à La Fontaine
de La Roche et au Grand Creux vers chez Guillaume Perret-Gentil
près du Grand chemin dit le chemin du Bas Monsieur, reconnu le
18 avril 1662. (*le Bas Monsieur veut dire le bout des terres du
comte de Valangin à la frontière avec l'Evêché de Bâle*).

h. deuxième génération:

Jean II Sandoz est fils de Jean I qui est fils de Vuillemin.

Laboureur aisé au Bas Monsieur. Ses fils sont:

Jean III en 1602 il est indivis avec Jean IV au Bas Monsieur.

Jonathan ses terres au Bas Monsieur; dont descendance.

h. Jean IV Sandoz est fils de Jean III.

Il reprend le maix familial avec maison sus sise au Bas Monsieur. (en 1999, la maison citée arbore toujours les armes Sandoz sur un cartouche au-dessus de sa porte. Cette maison est actuellement une auberge de campagne).

Ses fils sont:

David

Daniel

Jean V

Abraham.

h. Jacob Sandoz est fils de Jonathan le fils de Jean II.

Il est propriétaire au Bas Monsieur d'une maison avec curtil, prés et cernils et d'une autre maison avec forge sise à Fontaine Jaillet à luy advenues de Jean II son grand-père.

Ses fils:

Jean Jaques paysan au Bas Monsieur est père d'un Elie

et grand-père de

Victor-Aimé

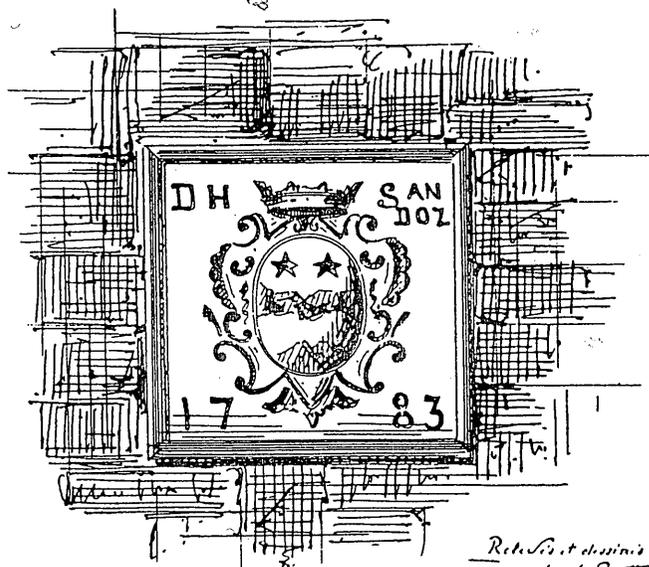
et de

Frédérique-Auguste.

(fils d'Elie)

Daniel réside aussi au Bas Monsieur; son fils se prénomme aussi Daniel.

DESSUS DE PORTE AU-BAS MONSIEUR



Recherché et dessiné
par le Reconnu
architecte

h. Abraham Sandoz fils de Jean I le fils de Vuillemin.

Sur ses terres des Crosettes comprenant 23 faux 1/2 il y a, le 13 octobre 1642, partage de ses biens entre ses enfants. Puis, le 1er septembre 1650, ses fils et fille passent un accord entre eux. Ses enfants sont:

Abraham

Jean qui, le 14 octobre 1647, fera un partage avec ses frères et soeurs.

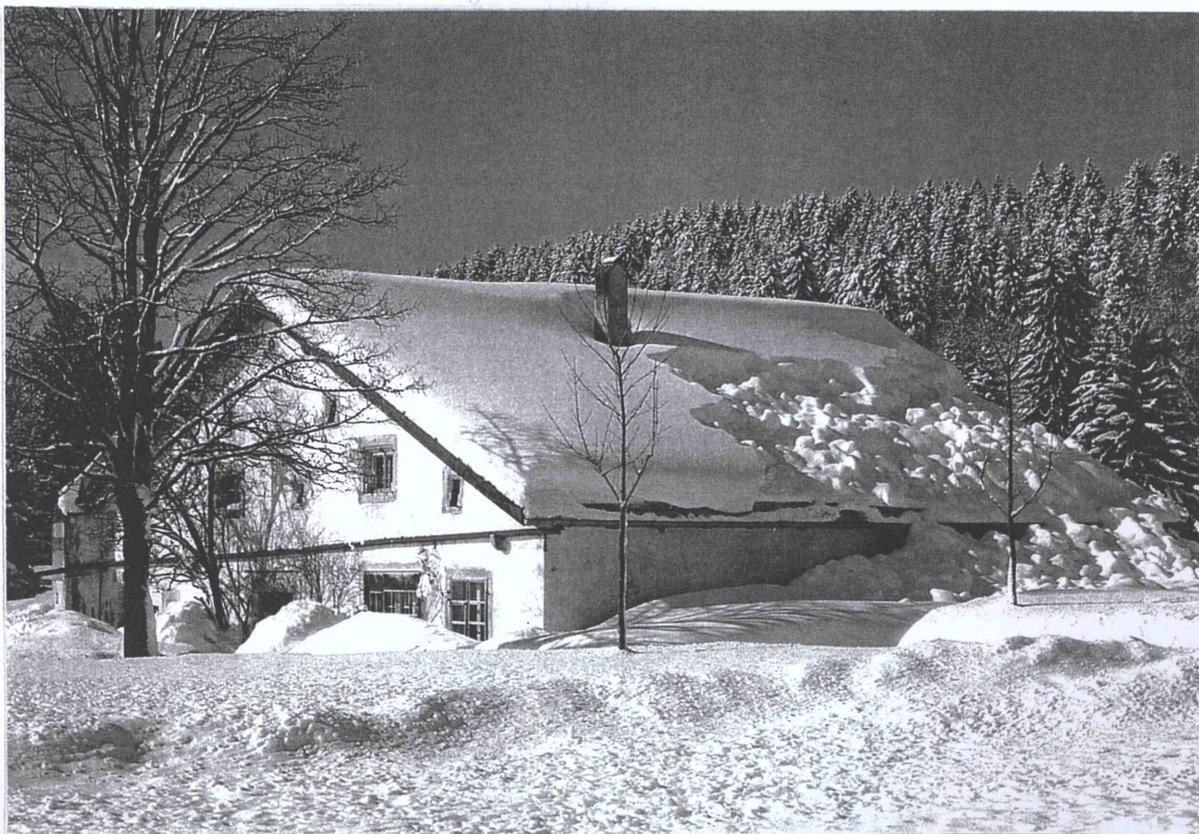
Joseph

Jaqua elle a épousé Jaques Vuillemin

Magdelaine

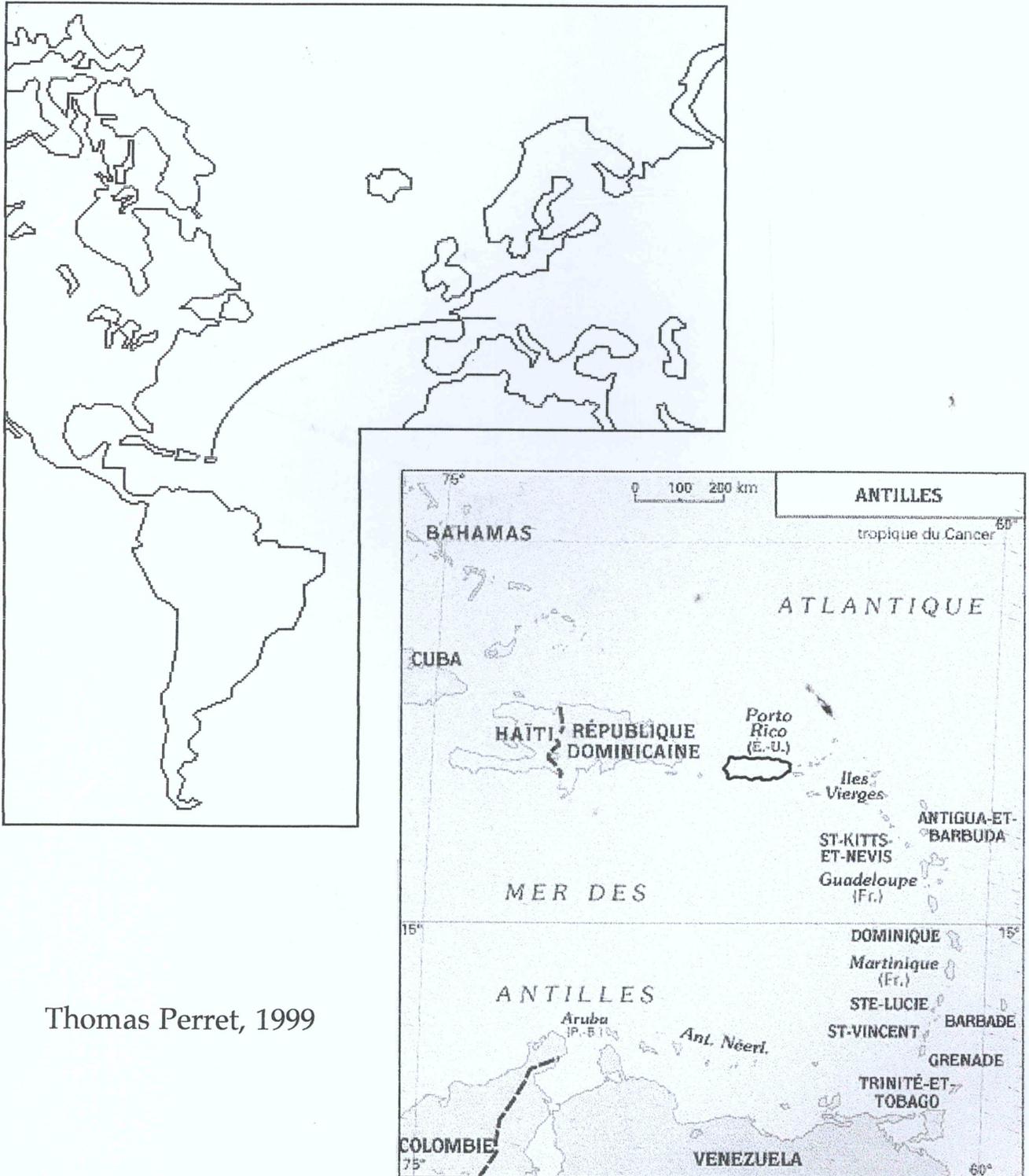
Pierre

*A la page 6, il est parlé à deux reprises de **creux à eau** ainsi qu'une fois à la page 7; un **creux à eau** est une citerne ou un puits au abords de la maison, l'eau est vitale et précieuse.*



L'Écouâne

Descendance de Louis-Théophile Sandoz à Porto-Rico



Thomas Perret, 1999

[Cette deuxième partie concernant la vie de Louis-Théophile Sandoz et de ses descendants à Porto-Rico fait suite aux pages 8 à 10]

101 / Louis Théophile Sandoz

8.6.1799, CdF - 30.6.1869, CdF

∞ 26.7.1826, CdF, **Julie Cugnier** (20.5.1807, CdF - 24.10.1875, Naguabo, P.R.).
Parents de [201] à [212].

Négociant en horlogerie; maire de La Chaux-de-Fonds de 1823 à 1831.

1840: suite à l'insuccès de ses entreprises industrielles, Louis Théophile décide de quitter la Suisse pour aller s'établir à Puerto Rico, île alors espagnole; part le 19 septembre 1840.

A Puerto Rico, Louis Théophile se lance rapidement dans la culture de la canne à sucre, plus tard associé à son fils Paul Louis. Il acquiert une propriété à Humacao, localité de l'est de l'île de Puerto Rico; c'est une hacienda proche de la mer, située dans la zone marécageuse de Rio Abajo, qu'il baptise *La Suiza*. Nous disposons d'une description de la *Suiza* en 1901: une maison à étages, de bois du pays et de bois étrangers, au toit de tejamaní [sorte de lattes servant de tuiles], avec un balcon en face du chemin de la plage; une autre maison, contiguë, qui sert de *romería* [?]; une petite maison pour l'intendant; deux *ranchones* [?; év. "chaumières"]; un four pour faire des briques.

Les affaires des Sandoz marchent bien, leur fortune s'accroît: selon le *Resumen Estadístico General de Humacao*, les biens des Sandoz (appelés *Sandox*) s'élèvent en 1847 à 1761 pesos, alors que vers 1873, une somme similaire (1775 pesos) forme... le montant des impôts qu'ils payent à l'*erario municipal*; en 1854, ils possèdent 384 cuerdas de terre, c'est-à-dire environ 150 hectares. Enfin le 21 juin 1862, Louis Théophile et son beau-fils César Ochsenbein s'associent pour acheter l'*Oriente*, une propriété sise à Naguabo, dans la même région que la *Suiza*. Ils payent pour cela chacun 15'000 pesos.

Mais à partir de la fin des années 1860 commence une période qui va être bien plus tourmentée. C'est le début de la décadence de plusieurs hacendados qui occupaient jusque là une place privilégiée dans la structure économique d'Humacao. En effet, nombreux sont ceux qui ne résistent pas à la "crise du sucre" (1865-1900), crise marquée par une chute des prix, des changements technologiques, l'abolition de l'esclavage, et la pénétration du capital marchand. Plusieurs producteurs de sucre doivent fermer ou vendre leurs établissements à cause d'un endettement rampant et d'une incapacité à modifier leurs installations. Les moins riches sont les plus touchés, mais la crise frappe aussi ceux qui ont une base économique forte, un grand pouvoir territorial et des liens étroits avec le grand commerce.

Jusqu'à cette date, les Sandoz avaient dominé une grande part de la production de canne à sucre à Humacao, commerçant avec les marchands locaux et le consortium danois de l'île voisine de San Tomás, contrôlant terre, moulin, bêtes de traits et esclaves, prenant des décisions au Conseil municipal lors des réunions des plus grands contribuables. Mais c'est une époque de transition. Les chaudières multitubulaires, les évaporateurs, etc., qui sont des équipements forts chers, mettent un terme au mode de production traditionnel. Les Sandoz se rendent compte rapidement que le marchand, de qui ils dépendent pour la commercialisation du produit, est seul capable de

rentabiliser une amélioration technique de leur hacienda; mais ils sont aussi conscients qu'à cette époque le marché mondial du sucre ne les favorise pas, et que les taux d'intérêt sont très élevés.

Face à cette dégradation de la situation, les Sandoz ont pu retourner dans leur pays d'origine dans les années 1860, contrairement à d'autres hacendados locaux. Louis Théophile revient à La Chaux-de-Fonds en 1865, où il meurt en 1869; les autres membres de sa famille sont probablement eux aussi en Suisse à cette époque. Ils chargent de l'administration de la *Suiza* Luis Amaral et le bernois César Eduardo Ochsenbein, beau-fils de Louis Théophile.

Le premier indice du déclin des Sandoz peut être repéré en automne 1865: Amaral et Ochsenbein passent un contrat de réfaction avec la société de négoce *R. Pou & Cie*, et ils reconnaissent à cette société une dette de 639 pesos, avancée un mois avant la signature du contrat. Puis en 1870, peut-être en cherchant à augmenter leurs zones cultivables ou les zones d'où tirer des revenus du bois, ils louent pour 5 ans 25 cuerdas à Rio Abajo. A partir de 1870, *los Suizos* ne passent plus de contrat de réfaction. Cependant cela ne signifie pas qu'ils soient autonomes du capital négociant: en 1873, ils doivent 19'000 pesos à la société *Noya & Hernández*.

Ces difficultés financières vont finalement mener les Sandoz à devoir vendre en 1874 les terres de la *Suiza* au plus grand propriétaire de la région, José María Ríos hijo; 400 cuerdas sont vendues, soit env. 143 hectares; les bâtiments et 14 cuerdas restent propriété des Sandoz. Lors de cette vente, les deux domaines fonciers des Sandoz représentent respectivement 27'979 pesos (la *Suiza*) et 73'591 pesos (l'*Oriente*), soit 101'570 pesos; mais près des deux tiers (64'528 pesos) sont dus aux créanciers de la *Suiza* et aux associés de l'*Oriente*.

Le 16 juillet 1857, Louis Théophile avait rédigé son testament, dans lequel il désigne comme exécuteurs testamentaires son fils Paul Louis et son beau-fils Otto Riefkohl; il dit léguer ses biens à ses enfants Carlos Leopoldo, Sofía Eugenia, Adela Isabel, Carolina Ana, María Luisa, Pablo Luis, Adriana et María Aurelia. La partition des biens (entre autres les terrains des haciendas *Oriente* et *Suiza*) ne sera faite que longtemps après la mort de Louis Théophile, le 15 juillet 1886, devant le notaire Marcelino Estevanez; les héritiers encore vivants à ce moment sont: Pablo, Adriana, María Aurelia, Luis Alejandro Riefkohl (fils de María Luisa).

201 / Lucie Anna

19.7.1827, CdF - ?

Certainement décédée avant le 16.7.1857: elle n'est pas mentionnée parmi les héritiers de Louis Théophile dans le testament écrit à cette date par ce dernier.

202 / Charles Léopold Sandoz [Carlos Leopoldo]

24.7.1828, CdF - ?

Certainement décédé entre le 16.7.1857, date à laquelle il est mentionné parmi les héritiers de Louis Théophile, et le 15.7.1886, date à laquelle le partage a lieu mais où il n'est plus cité.

203 / Sophie Eugénie [Sofia Eugenia]

22.12.1829 , CdF - 5.4.1858, P.R.

Meurt noyée accidentellement:

Article du *Neuchâtelois* du 11 mai 1858, relatant la mort de quatre filles et de la soeur de Louis Théophile à Puerto Rico:

«*Le National* fait le récit d'un affreux malheur qui a frappé, dans l'île de Porto-Rico, notre compatriote, M. Sandoz, ancien maire de la Chaux-de-Fonds, et sa famille. Quatre filles et la soeur de M. Sandoz se baignaient dans la mer, en compagnie d'autres personnes. La marée étant survenue, les baigneurs furent entraînés par la vague. Les quatre filles et la soeur de M. Sandoz disparurent. Un monsieur que le journal ne nomme pas, mais qu'il dit être allié d'une famille de la Chaux-de-Fonds, se précipita à leur secours et put ramener au rivage une jeune personne, institutrice dans la famille Sandoz. Mais, s'étant jeté de nouveau à la mer à la recherche des autres victimes, il fut victime lui-même de son dévouement. Cette triste nouvelle a produit une profonde impression sur tous ceux qui connaissent la famille si douloureusement frappée. – D'après une autre version, que nous avons tout lieu de croire exacte, il y aurait sept victimes, 2 hommes et 5 dames, et le malheur serait dû, non à la marée montante, mais à un sable mouvant dans lequel les baigneurs auraient enfoncé.»

204 / Julie Elise

1.1.1831, CdF - ?

Certainement décédée avant le 16.7.1857: pas mentionnée parmi les héritiers de Louis Théophile dans le testament écrit à cette date par ce dernier.

205 / Marie Louise [María Luisa]

11.2.1832 , CdF - 5.4.1858, P.R.

∞ **Otto Riefkohl**, hacendado d'origine allemande.
Parents de [301].

Vivent à Maunabo.

Marie Louise meurt noyée accidentellement (cf. supra).

206 / garçon mort-né

29.1.1833, CdF - id.

207 / Caroline Anaïse [Carolina Ana] [dite Lina]

2.2.1834 , CdF - 5.4.1858, P.R.

Meurt noyée accidentellement (cf. supra).

208 / Paul Louis Sandoz [Pablo Luis]

27.4.1835 , CdF - 25.12.1918, Naguabo (hacienda Oriente), P.R.

∞¹ **Adrienne Marie Lamazure** (? - avant 8.9.1899)
Parents de [302] à [304].

∞² **Démétria Sifuentes**
Parents de [305] à [308].

C'est Paul Louis qui, probablement après être revenu de Suisse en 1873 avec sa mère, doit vendre les terres de la Suiza (cf. supra).

Deux ans après cette vente, il devient employé de la compagnie londonienne *Harry Hankey Dobree & Sons*, comme intendant de l'hacienda *Quebrada Palmas*, pour un salaire annuel de 2000 pesos.

Il vit, en tout cas à la fin de sa vie, dans l'hacienda Oriente.

Le 10.8.1918, Louis [?] Lamazure, beau-frère de Paul Louis, lui écrit de Finhaut, en Valais:

«*Mon cher Paul,*

Depuis bien des mois, me voilà sans nouvelles de toi, et j'étais sérieusement inquiet sur ta santé, lorsque j'ai appris par ma soeur Cécile que d'après une lettre d'Adrienne Sauer, tu te trouvais en bonne santé mais que tu avais de la peine à écrire, c'était pour ce motif que j'étais sans nouvelles de toi. Je comprends très bien qu'à ton âge, on ait de la peine à écrire, car je suis moi-même dans ce cas, comme tu peux t'en apercevoir par l'écriture de la présente lettre. Cependant, il y a des moments où il faut écrire et il me serait agréable d'avoir de toi des nouvelles sur ta santé que j'espère être bonne, ainsi que sur les affaires suivantes qui intéressent les héritiers de ton fils Jules.

1°) *Comme tu le sais d'après les pièces que tu m'as envoyées, Jules a institué héritiers peu avant sa mort cinq ou six enfants dont on ne sait si ce sont ses fils légitimes ou reconnus par acte spécial. Quoiqu'il en soit, comme ils sont tous bien dénommés, ils sont héritiers. En conséquence j'aimerais savoir de toi ce que j'ai à faire des titres dont j'ai la garde: ces valeurs provenaient de la succession de mon père dont la part avait été remise à Jules, lors de son voyage en Europe.*

2°) *En outre, il y a une valeur peu considérable provenant de ma soeur Elisa, et qui reviendrait aux héritiers directs de Jules. Or pour cela, il faut prouver la qualité d'héritier par la production d'un acte de naissance et cas échéant d'un acte de reconnaissance d'enfant ainsi que l'acte de mariage. Enfin si la qualité d'héritier est régulièrement établie, il faudrait me dire ce que j'ai à faire !*

3°) *Il reste un petit solde en ta faveur d'un carnet d'Épargne et provenant des sommes que tu m'avais envoyées en différentes circonstances. Ce petit solde est à la Banque que dois-je en faire ? Tous ces trois points t'ont déjà été signalés par mes lettres en 1916 & 1917 restées sans réponse. En 1914 ou 1915, tu m'avais écrit en me disant de ne pas remettre un seul titre à ladite*



Paul Louis Sandoz (1914)

succession. Mais je ne peux garder indéfiniment des valeurs dont on ne sait à qui elles appartiennent, et j'aimerais à être fixé à ce sujet d'une manière officielle et tu me rendras un grand service en me donnant des instructions précises. Merci d'avance.

Par suite de mon grand âge (70 ans passés) ma santé laisse beaucoup à désirer, j'ai de la peine à marcher et à écrire. Mais heureusement je n'ai pas de souffrance. Mon aîné demeure chez moi avec sa femme, mon cadet Arthur s'est fiancé à Pâques avec une gentille demoiselle de Berne, comme nous te l'avons annoncé ce printemps: l'un et l'autre se porte bien.

Ma soeur Cécile est pour le moment sur la montagne du Jura, où elle passera l'été; elle se porte très bien.

Heureusement qu'ici, en Suisse, nous n'avons pas la guerre. Mais nous en sentons les terribles effets, nous sommes rationnés presque pour chaque chose; tout est horriblement cher. Aussi souhaitons nous une paix durable.

Adieu cher Paul donne-moi de tes nouvelles et de ta famille et reçois les salutations les plus affectueuses de ton frère et ami,

L. Lamazure»

Paul Louis rédige un premier testament le 17 septembre 1902; il l'annule et rédige un second testament devant notaire le 29 novembre 1909, à Humacao. Il y désigne son neveu Luis Riefkohl-Sandoz, résidant à Maunabo, comme exécuteur testamentaire; il octroie à sa seconde épouse Demetria Sifuentes un tiers de tous ses biens, augmentée pour ses filles du second mariage (Rosa María, Ramona, Adelaida et María Paula Sandoz-Sifuentes) d'un des deux tiers destinés à la réserve à libre disposition de ses descendants [: *con una de las dos terceras partes destinadas a la legítima de sus descendientes de libre disposición*]; il laisse le reste de tous ses biens, actions et droits à ses héritiers uniques et universels, son fils Don Julio Eduardq Sandoz-Lamazure et tous ses enfants Sandoz-Sifuentes, pour parts égales.

A la mort de Paul Louis en 1918, ses biens sont, entre autres:

- l'hacienda Oriente, située dans le quartier Daguao de la municipalité de Naguabo, se prolongeant dans le quartier Daguao de Ceiba; composée de 877 cuerdas; limitrophe au nord de Willian L. Noble, Sucesión Miguel A. Veve et Sandoz Frères, au sud de la mer des Antilles, Justino Colón et Sandoz Frères, à l'est de Willian L. Noble, Jorge Knot et Sucesión Miguel A. Veve, et à l'ouest de Sandoz Frères, Sucesión Guillermo Noble et Sandoz Frères; valeur totale de la propriété: 93'095 dollars.

- un terrain dit Altagracia dans le quartier Daguao de la municipalité de Ceiba; composée de 408 cuerdas; limitrophe au nord de Manuel Colón, Toribio Burgos et Luis Veve, à l'est de l'hacienda Oriente de Ochsembein et Sandoz, la rivière Daguao, et à l'ouest de José B. Meléndez; valeur estimée: 26'850 dollars.

- une parcelle de terrain, située dans le quartier Daguao de Naguabo, composée d'un hectare et 8 ares, qui contient une maison destinée à un magasin, ayant une valeur de 1850 dollars.

- une maison située à la calle de la Cruz en ville de Humacao, au coin de la calle del Rosario; elle a le premier étage en maçonnerie, et l'étage supérieur [ou les étages] en bois; valeur de 3980 dollars.

209 / Adèle Elisabeth [Adela Isabel] [dite Betty]

27.4.1836, CdF - 5.4.1858, P.R.

Meurt noyée accidentellement (cf. supra).

210 / Laure Amélie

22.5.1837, CdF - ?

*[Est-ce la même personne que 210' ?:]***210' / María Aurelia**

∞ **César Edouard Ochsembein [Cesar Eduardo]** (1836/7, ct de Berne - 3.2.1880, Naguabo, P.R.);
 se sont certainement mariés en Suisse, puisque leur contrat de mariage est signalé dans un document portoricain comme étant en langue étrangère;
 probablement sans descendance.

Ochsembein meurt à 43 ans; il laisse en héritage ses actions de la société *Ochsembein y Sandoz* à ses frères [et soeurs ?] qui résident dans les cantons de Berne et de Neuchâtel en Suisse; ceux-ci les vendront en 1905 pour 16'000 dollars aux successeurs de Louis Théophile.

211 / Pauline Adrienne [Adriana]

21.10.1839, CdF - ? [ou (vers 1852, P.R. - ?)]

∞ **Daniel Saur**

Le 12 juillet 1907, Pauline Adrienne octroie à son neveu Julio Eduardo une procuration pour qu'il administre et dispose de ses biens à Puerto Rico, ayant le projet d'aller s'installer aux USA.

Résidant aux USA, elle garde le contact avec la famille même après la mort de Julio Eduardo, comme en témoigne une lettre du 15 mai 1922, envoyée à sa nièce Ana María depuis El Granada [ou El Granado] en Californie:

«Chère enfant,

Nous sommes heureux de savoir que vous allez tous bien, et que vous travaillez dur pour acquérir une situation sociale; si Angelina est diplômée l'année prochaine, elle sera reçue institutrice, n'est-ce pas ?

Cela fait deux mois que j'ai été très malade, et de plus je vois très mal, c'est pour cela que j'écris tellement mal que je crains que tu ne puisses pas lire; maintenant je vais de nouveau bien, mais je perds la vue.

Tu ne me dis pas si vous fréquentez l'église protestante, où votre père aimait que vous soyez; je désire et j'espère que vous suivez le souhait de votre père.

L'adresse de mon cousin Louis Lamazure est "Nouveau Soleure, Suisse"

Alors, sans rien de plus à vous dire, je prends congé en vous envoyant à tous les cinq les souvenirs affectueux de nous deux,

Daniel et Adrienne Saur

P.S. J'ai perdu le numéro de votre "box", mais je crois que cette lettre arrivera Suisse»

212 / fille mort-née

27.1.1841, CdF - id.

301 / Luis Alejandro Riefkhol-Sandoz

24.5.1857, Maunabo, P.R. - 27.9.1927, Maunabo, P.R.

∞ **Sanchez**

Etudie en Suisse [et en Allemagne ?], en comptabilité et administration; semblerait qu'il ait vécu env. 18 ans en Suisse avec la famille Sandoz, avant de retourner à Puerto Rico.

Il est propriétaire de l'hacienda *La Orleanesa* et administrateur de l'hacienda *La Bordaleza*, deux des trois plus importantes plantations de canne à sucre de Maunabo; il est de plus l'un des principaux actionnaires de la *Central Batey Columbia*, importante raffinerie de sucre fondée en 1901; elle fut détruite par l'ouragan de San Felipe le 13 septembre 1928.

Luis Alejandro est le premier à posséder une automobile à Maunabo.

Parents de [401] à [403].

302 / Luis Adrian Sandoz-Lamazure [Louis Adrien]

6.10.1870, Humacao, P.R. - 15.8.1893, Naguabo, P.R.

Baptisé le 1.12.1870; parrains: Luis Lamazure (absent lors du baptême) et Adriana Sandoz.

Ingénieur (études en Suisse ou Allemagne ?).

Sans descendance.

303 / Julio Eduardo Sandoz-Lamazure [Jules Edouard]

10.9.1872, Humacao, P.R. - 2.9.1911, Humacao, P.R.

Baptisé le 28.10.1872; parrains: Cesareo Ochsenbeim et María Sandoz. Ingénieur (études en Suisse ou Allemagne ?).

∞ 26.8.1911 **Nicolaza Vázquez** (vers 1880 - après 7.1948); cette dernière se remaria avec Angel M. Solier.

Le 31 juillet 1885, Julio Eduardo obtient un acte d'origine des communes de la CdF et du Locle, ratifié le 5 août 1885 par la chancellerie cantonale.

Suite à la mort de son frère Louis Adrien en 1893, Julio Eduardo hérite en juin 1901 d'une part d'immeuble à La Chaux-de-Fonds d'une valeur de 10'000 Frs; il paye 550 Frs de droits de succession.

Le 8 septembre 1899, Paul Louis donne à son fils Julio Eduardo une propriété rurale à Rio Abajo, Humacao, achetée en 1898. Celle-ci est formée de 65 cuerdas de terres (équivalents à 27 hectares) et 54 ares, d'une valeur de 16'500 pesos provinciaux. Elle côtoie au sud d'autres terrains appartenant à Paul Louis.

Julio Eduardo meurt à 39 ans, juste après s'être marié et avoir établi un testament (le 28 août 1911), nommant sa femme et ses cinq enfants ([404] à [408]) héritiers uniques et universels.

En 1920, ces derniers payent 120 dollars d'impôts sur une propriété située dans le quartier Rio Abajo de Humacao, composée de 79 cuerdas et de trois maisons, d'une valeur de 10'150 dollars.

304 / Luisa Amalia

6.12.1874, Humacao, P.R. - ?

Baptisée le 3.1.1875; parrains: Otto Riefkohl et Luisa Monnier.

sans descendance.

305 / María Paula

∞ 1919, San Juan **Julian McConnie**, Britannique, employé de l'Eastern Sugar Company, ce qui a fait que la famille n'a pas vécu qu'à Puerto Rico, mais aussi aux USA et à Cuba.

Parents de [409] à [411].

306 / Rosa María

307 / Ramona

∞ **Carlos M. Lopez-Antongiorgi**

308 / Adelaida





*Ruines de l'hacienda
la Suiza (1930)*



401 / Luis Riefkohl-Sanchez

vers 1916 - ?

Ingénieur.

402 / Juan Riefkohl-Sanchez

403 / Jorge Riefkohl-Sanchez

404 / Ana María

* vers 1906, Humacao (La Suiza), P.R.

Secrétaire.

∞ **Mojica**

Parents de:

- 501 / **Luis Mojica-Sandoz**; avocat; ∞ **Hernández**; parents de:
 - 601 / **Luis Javier Mojica-Hernández**.
 - 602 / **Jorge Luis Mojica-Hernández**.
- 502 / **Julio Augusto Mojica-Sandoz**; psychiatre.
- 503 / **Luis Felipe Mojica-Sandoz**.
- 504 / **Anabelle**.

405 / Alicia

?, Humacao (la Suiza), P.R. - vers 1994

Institutrice.

∞ **Rafael Davila**.

Après leur mariage, ils vivent à la Suiza, qu'ils reconstruisent, plus petite et plus moderne, après qu'elle avait été détruite par un ouragan en 1930.

Cette hacienda n'existe plus aujourd'hui: une autoroute passe exactement à l'endroit où elle était située; de même, l'hacienda Oriente a aussi disparu: ses terrains sont aujourd'hui occupés par la base navale *Roosevelt Roades*.

Parents de:

- 505 / **Lucy** (* ?, Humacao (la Suiza)).
- 506 / **Mabel** (* ?, Humacao (la Suiza)); psychiatre.

406 / Angelina

* ?, Humacao (La Suiza), P.R.

Obtient un diplôme d'institutrice en 1923.

N'est pas à Humacao le 27 juillet 1948 lors de l'enterrement de son frère Pablo Luis.

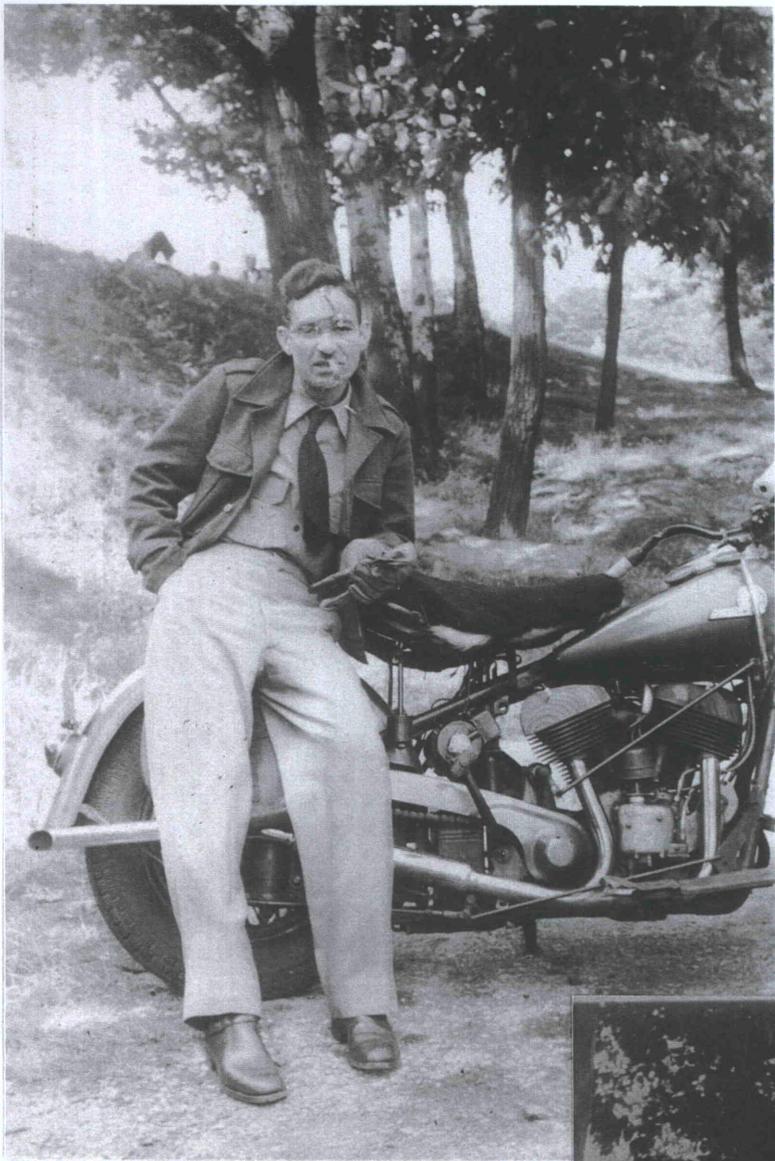
Alicia Sandoz-Vázquez (1951)



María Sandoz-Vázquez (1954)



*Angelina
Sandoz-Vázquez (1953)*



Pablo Luis Sandoz-Vázquez (1947)



*Luis Sandoz-Vázquez et
Irma Babilonia (1943)*

407 / Luis Sandoz-Vázquez

* ?, Humacao (La Suiza), P.R.

∞ **Irma Babilonia**

Ingénieur, diplômé du *Colegio de Ingenieros de Puerto Rico* en 1940.

N'est pas à Humacao le 27 juillet 1948 lors de l'enterrement de son frère Pablo Luis.

Parents de:

- 507 / **Ivan Sandoz-Babilonia**; médecin; réside aux USA.

- 508 / **Cheryll**; réside aux USA.

408 / Pablo Luis Sandoz-Vázquez

?, Humacao (ville), P.R. - e. 27.7.1948, Humacao, P.R.

Ingénieur.

Sans descendance.

409 / Paul Louis McConnie-Sandoz

* 9.1920, Luquillo

Ingénieur, diplômé de la *Louisiana State University*.

∞ **Carmen Lidia Cansel-Catalan**.

Parents de 5 enfants, eux-mêmes parents de 7 enfants.

410 / Marina Elisabeth [Betty]

* 1922, Naguabo (Oriente), P.R.

Etudie au *Colegio del Sagrado Corazón de Santurce*, P.R., et au *Manhattan College* à New York.

∞ **Seraphín Inclán**, ingénieur diplômé de la *Cornell University* à New York.

411 / Julián O. McConnie-Sandoz

* 1923, Naguabo (Oriente), P.R.

Baccalauréat en Beaux-Arts [en Artes] de l'Université de Puerto Rico. Obtient son titre d'avocat à l'Université de l'Etat de Virginie en 1949.

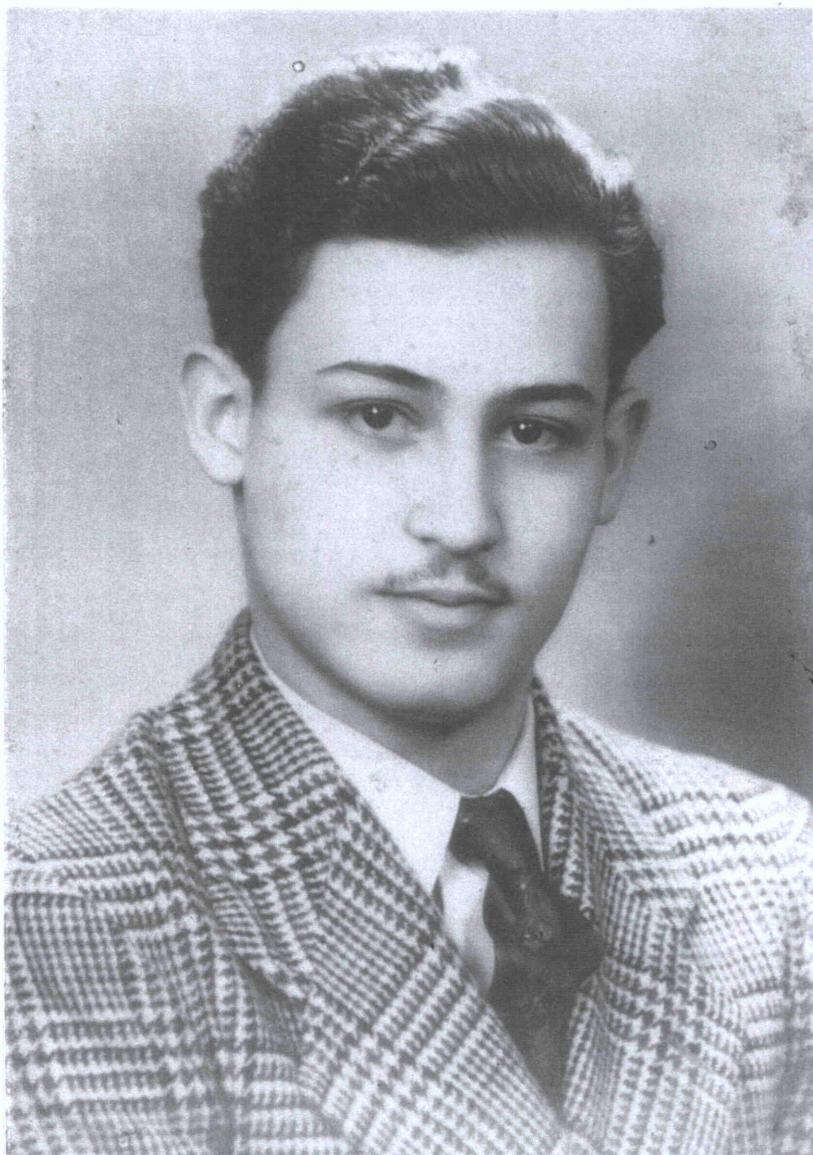
Service dans l'armée américaine de 1943 à 1946.

A appartenu à plusieurs et prestigieuses organisations judiciaires, politiques, militaires et sportives; actuellement membre du *Bufete de Alfonso Rivera Valdivieso en Hato Rey*.

N.B.

Une seule branche Sandoz s'est établie à Puerto Rico, celle de Louis Théophile. Dans cette branche, les femmes sont nettement plus nombreuses que les hommes, ce qui entraîne progressivement la perte du nom.

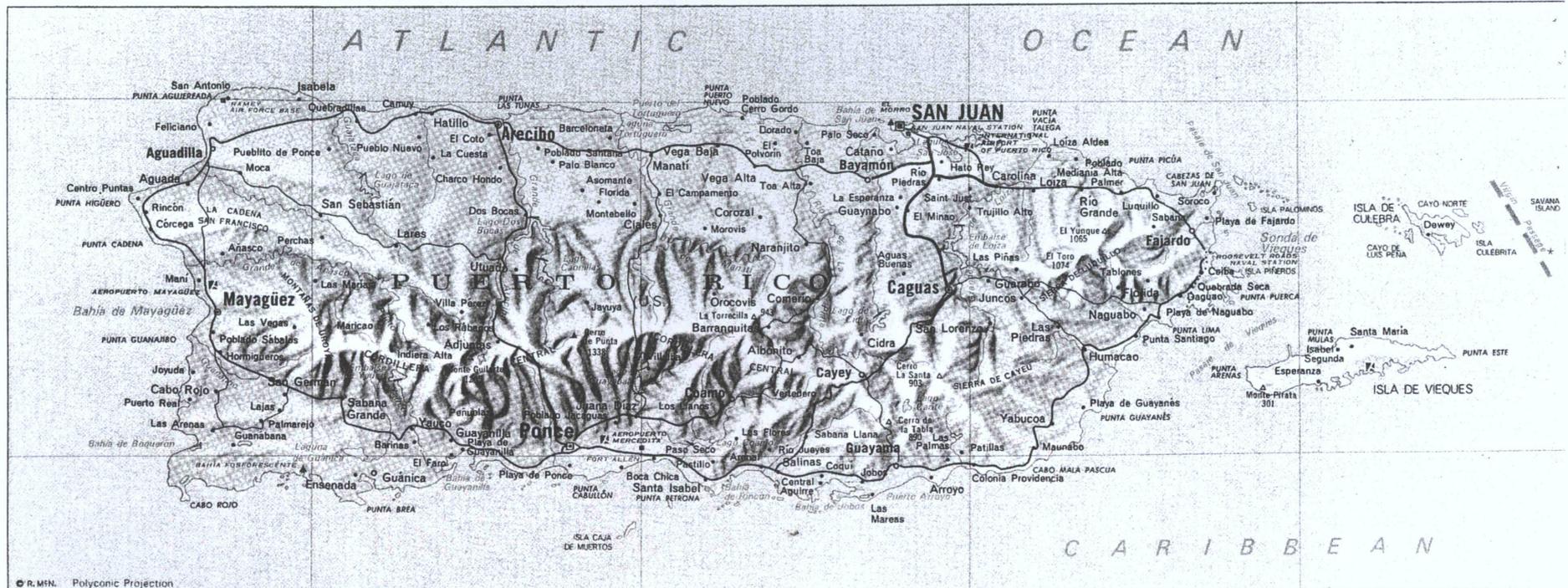
Mais cependant, le nom de *Sandoz* se maintient tout de même à Puerto Rico: chez les descendants d'esclaves. En effet, Paul Louis et son fils Julio Eduardo avaient des esclaves noirs dans leurs haciendas; en 1873, lors de leur émancipation, ceux qui n'avaient pas de nom reçurent celui de leur ancien maître. Ainsi un grand nombre de descendants d'esclaves dans l'est de Puerto Rico (village de Humacao, Naguabo, Ceiba et Fajardo) s'appellent Sandoz.



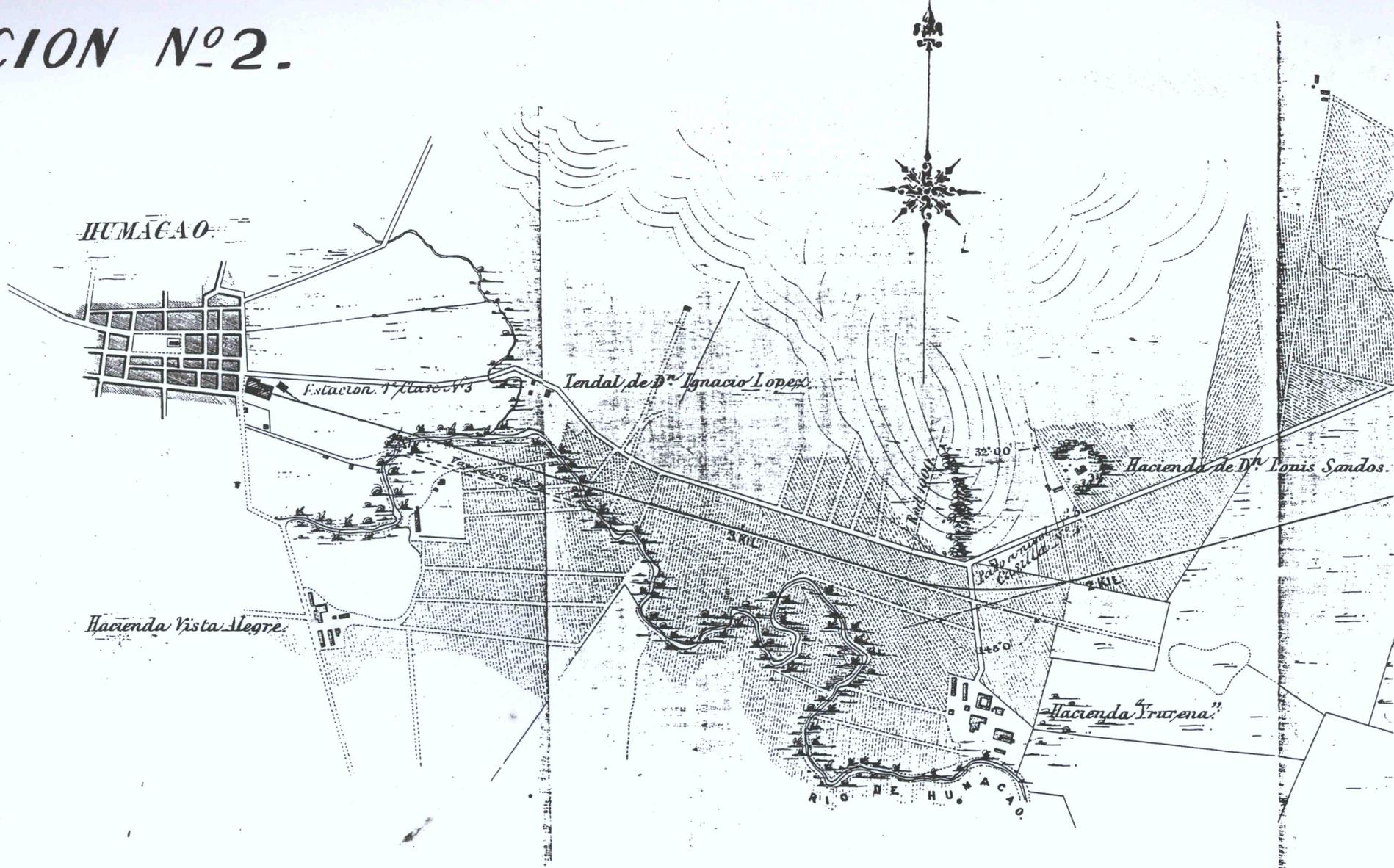
Iván Sandoz Babilonia (1951)

Passports accordés à Louis Théophile Sandoz par la chancellerie de la Principauté et canton de Neuchâtel

DATE	NOM	LIEU D'ORIGINE	DOMICILE	PROFESSION	AGE	DESTINATION
6.10.1816	Louis Théophile Sandoz	La Chaux-de-Fonds	La Chaux-de-Fonds			Goettingen, &
21.7.1826	Louis Théophile Sandoz	La Chaux-de-Fonds	La Chaux-de-Fonds			Suisse
16.11.1831	Louis Théophile Sandoz	La Chaux-de-Fonds	La Chaux-de-Fonds	maire de la Chaux-de-Fonds	32	Milan
29.11.1833	Louis Théophile Sandoz-Cugnier	La Chaux-de-Fonds	La Chaux-de-Fonds	négociant	34	France
3.1.1835	Louis Théophile Sandoz-Cugnier	La Chaux-de-Fonds	La Chaux-de-Fonds			France
18.3.1836	Louis Théophile Sandoz-Cugnier	-	-	négociant	38	dépts du Doubs et du Jura
24.12.1836	Louis Théophile Sandoz	-	-	négociant	37	Besançon
12.5.1839	Louis Théophile Sandoz-Cugnier	-	-	négociant, et propriétaire	40	dépts du Doubs et du Jura
3.9.1840	Louis Théophile Sandoz-Cugnier	La Chaux-de-Fonds	La Chaux-de-Fonds			Antilles espagnoles
22.10.1841	Louis Théophile Sandoz-Cugnier	La Chaux-de-Fonds	La Chaux-de-Fonds			Antilles espagnoles



SECTION N°2.



Partie du plan de la ligne de chemin de fer allant de Yabucoa au port de Punta Santiago à Humacao, sur laquelle est représentée la Suiza (1864)

Le 10 Août 1918 19.....

Grand Hôtel Bristol
~~Grand Hôtel de Finhaut~~

Lonfat Frères
Directeurs-Propriétaires

Ouvert du 1er Mai au 31 Octobre

à Monsieur.

Paul Sandez

à Magasin.

Mon cher Paul,

Depuis bien des
mois, me voilà sans nouvelles de toi, et j'étais
sérieusement inquiet sur ta santé, lorsque j'ai
apprenus par ma sœur Cécile que d'après une
lettre d'Adrienne Sauer, tu te trouvais en
bonne santé, mais que tu avais de la peine à
écrire, c'était pour ce motif que j'étais sans nouvelle
de toi. Je comprends très bien qu'à ton âge, on
ait de la peine à écrire, car j'en ai moi-même dans
ce cas, comme tu pour l'en apercevoir par l'écriture
de la présente lettre. Cependant, il y a des mo-
ments où il faut écrire et il me serait agréable d'avoir
de toi des nouvelles sur ta santé que j'espère être
bonne.

bonne, ainsi que sur les affaires suivantes
qui intéressent les héritiers de ton fils Jules.

1) Comme tu le sais d'après les papiers
que tu m'as envoyés, Jules a institué ^{héritiers} peu
avant sa mort cinq ou six enfants dont on ne sait
si ce sont ses fils légitimes ou reconnus par acte
spécial. Quoiqu'il en soit, comme ils sont tous
bien dénommés, ils sont héritiers. En conséquence,
j'aimerais savoir de toi ce que j'ai à faire des
titres dont j'ai la garde, ces valeurs proviennent
de la succession de mon père dont la part avait
été remise à Jules, lors de son voyage en Eu-
rope.

2) En outre, il y a une valeur peu con-
sidérable provenant de ma sœur Eléonore et qui
reviendrait aux héritiers directs de Jules. Or pour
cela, il faut prouver la qualité d'héritier
par la production d'un acte de naissance et
par suite d'un acte de reconnaissance d'enfant

ainsi que l'acte de mariage. En fin si la qualité d'héritier est régulièrement établie, il faudrait me dire ce que j'ai à faire!

39. Il reste un petit solde en ta faveur sur carnet d'épargne et provenant de sommes qui te furent envoyées en différentes circonstances. Ce petit solde est là à la Banque que dois-je en faire?

Tous ces trois points t'ont déjà été signalés par mes lettres en 1916, 1917, sans réponse. En 1914 ou 1915, tu m'aurais écrit en me disant de ne pas remettre un seul titre à la suite successorale. Mais je ne puis garder indéfiniment des valeurs dont on ne sait à qui elles appartiennent, et j'aimerais à te faire à ce sujet d'une manière officielle et te me rendre un grand service en me donnant des instructions précises. Merci d'avance.

Par suite de mon grand âge (70 ans passés) ma santé laisse beaucoup à désirer, j'ai de la peine à marcher et à écrire. Mais heureusement, je n'ai pas de souffrance.

Mon aïeul demeure chez moi avec sa femme. mon cadet Arthur est franc et sérieux avec une gentille demoiselle de Berne, comme nous te l'avons annoncé ce printemps. L'un et l'autre se portent bien.

Malvina Cicile est pour le moment sur le Montoya du Jura, où elle planera etc., elle se porte très bien.

Heureusement qu'en Suisse, nous n'avons pas de guerre. Mais nous ressentons les terribles effets, nous sommes retournés presque pour chaque chose, tout est horriblement cher. Aussi souhaitons nous une paix durable.

Avec tout ça, donne-moi tes nouvelles de ta famille et envoi les salutations les plus affectueuses de tes frères et amis.

L. Lamazure

J. F. Sandoz

El Granada, Cal. 15 Mayo. 1922

Querida niña,

Nos alegramos saber que
tú y tus hermanos están bien, y traba-
-jando duro, para adquirir
una posición; si Angelina
está graduada el año próximo,
ya será recibida maestra,
no es verdad?

Hace dos meses que he
estado muy enferma, y a
demás, veo muy mal, por
esto escribo tan mal que
tengo que no puedas leer
esto; ahora estoy bien otra
vez, pero pierdo la vista.

No me dices si V^o han segui-
-do diciendo en la Iglesia protes-
-tante, donde su padre le gustaba

que fueran; deso y espera,
para V^a que siguieron el deseo
de mi padre.

La direccion de mi primo
Louis Lamazure es

"Nouveau Solure. Suisse

Pues, sin mas nada que
decirle, me despido, mandan-
do a todos V^a cinco los
recuerdas cariñosos de
nosotros dos.

Daniel y Adrienne Lau

P.S: Perdi el numero de
mi Box, pero creo que le
llegara esta.

Suya.

Se ha incluido en este inventario por ignorarse la cantidad e intereses que puedan resultar en favor de estas herederas quedando los interesados con derecho a supeior en la proporcion correspondiente al pago de su rescandacion.

Quarta Nota

Por ultimo manifiestan los interesados para evitar suposiciones erratas que por consecuencia del incendio casual ocurrido en la hacienda inventariada la madrugada del tres de Julio, ultimo del año proximo pasado, y por el cual quedaron reducidos a cenizas los establecimientos de Azucarera y panneria, segun la canon criminal formada al efecto ante el Juggador, y para reparar en lo posible el tron de panneria en los terminos que hoy se ha inventariado se acuerda a la venta de veinte y dos yuntas de bueyes de las treinta que existian antes del incendio fecha ub. retro.

= Cincuenta - setenta y nueve = el vale = Setenta = cuarenta y tres centavos = no vale.

Julie Sandoz Cugnier

José C. Balmaceda

Paul-Louis Sandoz

César Noble

Felipe Serrano

Tommy Quintan

Don cuatro pesos pagos por el rescandacion
Amigo de familia
Firma

Ignasio Lopez

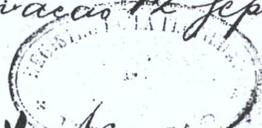
R. Lora

Dona Doble Jorge Knott

Don cuatro pesos en
soluto

Continuacion En el pueblo de Maguabo a los ocho dias del mes de Enero del año mil ochocientos setenta y cuatro, con el fin de Continuar los inventarios y tasaciones de los bienes que remanecieron al coto testado de Don Luis Tizol.

"E" sin firma N° 27 f° 9 L3 d prov. L 9:30
Humacao 12 Septbr 1899



133

ANTONIO DE ALDREY Y MONTOLIO
Nihil Prius Fide

ESCRITURA

DE

Donación

OTORGADA POR

Don Pablo Sandoz y Cuguier

a favor de

Don Julio Sandoz Lanaruri



En 8 de Septiembre de 1899

HUMACAO, PORTO - RICO.
Cabecera del Distrito Notarial

20
Luis A. Quiroga

Première page de l'acte de donation d'une propriété de Paul Louis à son fils Julio Eduardo Sandoz (8 septembre 1899)

Confédération Suisse.



République et Canton
de Neuchâtel.

ACTE D'ORIGINE

POUR UN NEUCHÂTELOIS RESSORTISSANT DE PLUSIEURS COMMUNES

N° de la Commune de la Chaux-de-Fonds. 4487. N° de la Commune de Roche 1357

Les Communes de la Chaux-de-Fonds et du Roche

districts de la Chaux-de-Fonds & du Roche, République et Canton de Neuchâtel, en Suisse, déclarent que le porteur du présent Jules Adolphe Sandoz fils de Paul Louis Sandoz et d'Adrienne Marie née Samarone, petit fils de Louis Théophile, fils de Jean Jacques Sandoz

né le 10. Septembre 1872 est et sera reconnu en tout temps comme leur ressortissant et reçu par elle en cette qualité dans toutes les circonstances. En foi de quoi le présent acte d'origine lui a été expédié par les soussignés, au nom des Communes respectives.

Ainsi fait le Septembre 1885

LES SECRÉTAIRES DES CONSEILS COMMUNAUX

de la Chaux-de-Fonds & du Roche

Adolphe Sandoz  Jean Dubois

La Chancellerie d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel certifie véritables les signatures ci-dessus et déclare que la personne à qui le présent acte a été délivré jouit du droit de nationalité dans le Canton de Neuchâtel; le papier timbré et le contrôle ne sont pas en usage dans cet Etat.

Neuchâtel, le cinq Août mil huit cent quatre-vingt-cinq (1885).

Chancellerie d'Etat,

Le Secrétaire

LOI du 28 SEPTEMBRE 1870 et du 29 OCTOBRE 1884
et DÉCRET du 8 MARS 1886

N° 115



DÉPARTEMENT DES FINANCES
DE LA RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

COMPTE DES DRÔITS DUS

par la succession du citoyen Sandoz Louis Adrien, décédé à Aguabo (Porto Rico) en août 1893.
dont l'investiture a été obtenue devant la justice de paix de la chaux de Fonds le 1^{er} juin 1901.

Suivant inventaire juridique du 19 juillet 1901
par l'immobilier à la chaux de Fonds.

l'actif net est de Fr. 10,000.-

Héritiers, AM. :

Sandoz Jules Edouard, à l'Orient (Aguabo - Porto Rico)
prés du défunt, 2^o degré

DROITS DUS A L'ÉTAT		DROIT COMMUNAL	
TAUX	MONTANT	TAUX	MONTANT
4%	400	1 1/2%	150
			400
			550

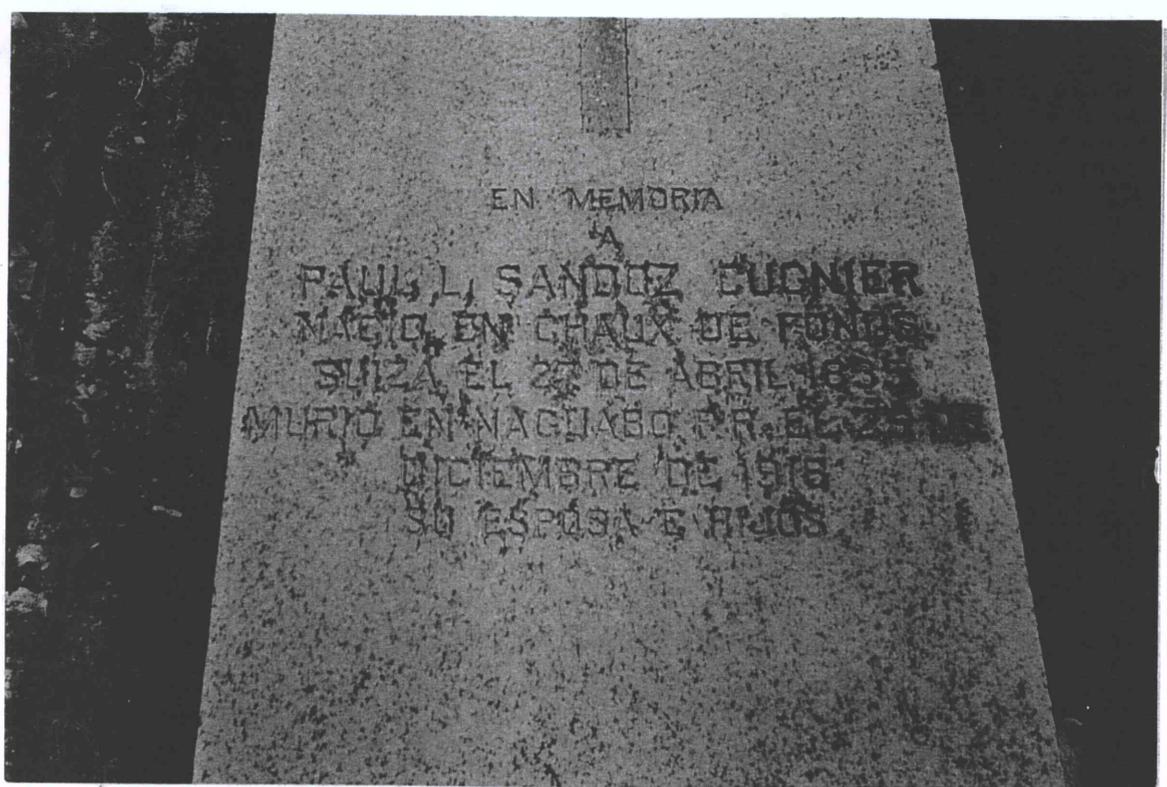
Sommaire des droits
Neuchâtel, le 19 août 1901.

Le Conseiller d'Etat
Chef du Département des finances

Reçu Fr. 550.- dont quittances
Neuchâtel, le 31 Août 1901.
Le Caissier de l'Etat
[Signature]

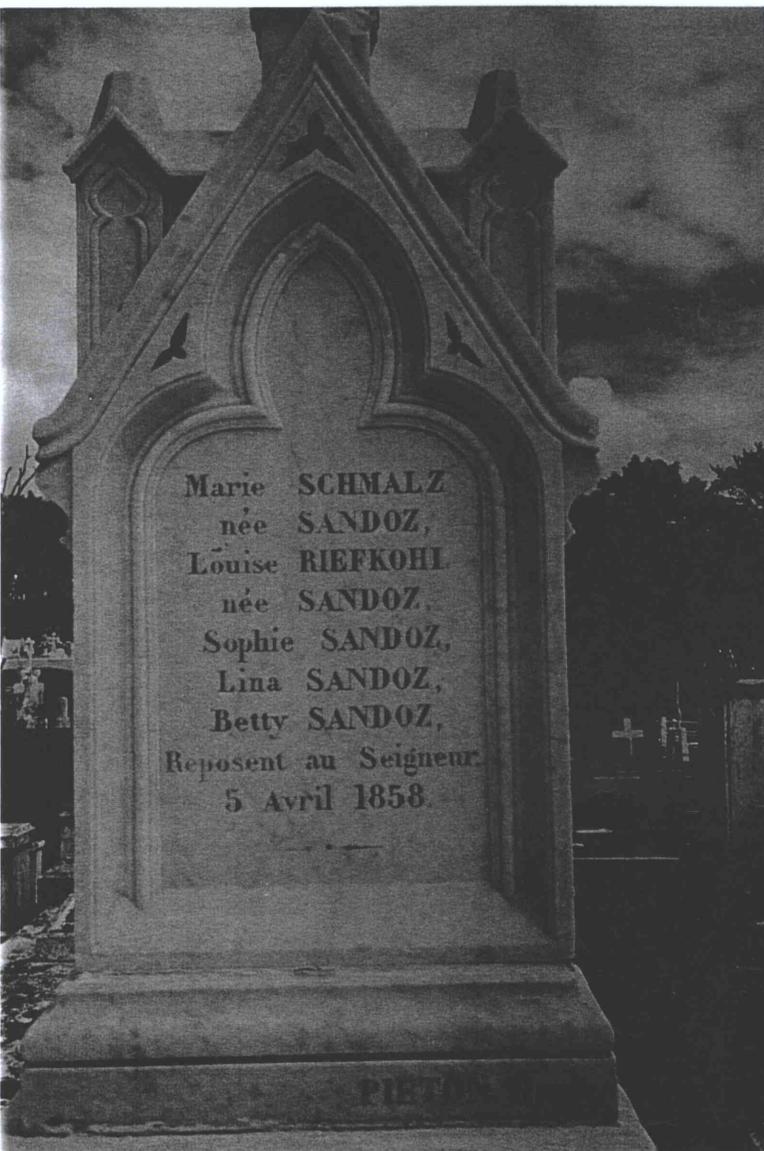
[Signature] chargé de

Le compte sera présenté au bureau de l'Etat, qui y apposera sa quittance.
Les réclamations doivent être formulées par écrit dans la quinzaine qui suit la réception du compte.



EN MEMORIA

PAUL L. SANDOZ CUIGNIER
NACIO EN CHAUX DE FONDS
SUIZA EL 27 DE ABRIL 1835
MURIO EN NAGUASCO P.R. EL 25
DE DICIEMBRE DE 1918
SU ESPOSA E HIJOS



Marie SCHMALZ
née SANDOZ,
Louise RIEFKOHL
née SANDOZ,
Sophie SANDOZ,
Lina SANDOZ,
Betty SANDOZ,
Reposent au Seigneur.
5 Avril 1858.

PIETAS



JULES E. SANDOZ
LAMAZURE
REPOSE
AU SEIGNEUR
✠ 2-SEPTEMBRE
1911.



Lic. Luis Mojica Sandoz

Apt. 366 Humacao, P.R. 00792

September 20, 1994

*Lcdo. Luis Mojica Sandoz
Apt 366
Humacao, P.R. 00792*

[Handwritten Signature]
Luis Mojica Sandoz